

Mémoire de master
Janvier 2020

QUELLE PLACE POUR LES LIEUX DE CULTE DANS L'URBANISME MODERNE ?

L'exemple des églises du quartier Esplanade
à Strasbourg

Charlotte Roy



QUELLE PLACE POUR LES LIEUX DE CULTE DANS L'URBANISME MODERNE ?

L'exemple des églises du quartier Esplanade
à Strasbourg

REMERCIEMENT.

L'écriture de ce mémoire n'aurait pas été possible sans l'aide de certaines personnes.

Ainsi, je souhaite adresser mes remerciements à Gauthier Bolle pour m'avoir accompagné tout au long de ce travail. Merci pour votre bienveillance et vos précieux conseils.

Je remercie chaleureusement la paroisse universitaire de l'Esplanade pour m'avoir accueillie et soutenue dans ce travail.

Je tiens également à remercier Benoît Jordan d'avoir pris le temps de me rencontrer.

Merci encore à Simon Walter pour le partage de son travail photographique dans le quartier de l'Esplanade.

Enfin, je tiens à exprimer ma reconnaissance à mes proches qui m'ont soutenue et aidé les dernières semaines. Tout particulièrement Anne, Gautier et Charlotte pour la relecture ; et Philippe pour son grand soutien et l'intérêt qu'il porte à mon travail.

Last but not least :

Merci à mes parents de m'avoir permis de faire ces études qui me passionnent.

Illustration page de garde : Eglise de la Très-Sainte-Trinité au milieu d'immeubles modernes de l'Esplanade. 2019, C. Roy.

SOMMAIRE.

AVANT PROPOS	1
INTRODUCTION.	2
Etat de l'art.	
Problématiques.	
Sources utilisées.	
Corpus.	
Plan.	
CHAPITRE UN.	
LA PLACE DES EGLISES DANS LA VIE MODERNE FRANÇAISE	
APRES 1945.	12
I. La place des églises dans la reconstruction et l'aménagement du territoire français après 1945.	14
A. La reconstruction des villes et des lieux de culte.	
B. Le lieu de culte dans l'extension des villes françaises.	
II. Le rôle du lieu de culte questionné par renouveau liturgique...	24
A. L'Eglise face à la sécularisation des villes française.	
B. Une église en mission et mobile ?	
C. La réforme liturgique confirmée par le Concile Vatican II.	
III. L'expansion urbaine de Strasbourg et la construction de ses nouveaux lieux de culte. L'exemple du quartier Esplanade.	36
A. D'une zone militaire à un quartier moderne.	
B. Processus d'élaboration du projet : recherches formelles et visées politiques.	
C. La place des équipements et des habitants dans le quartier.	

CHAPITRE DEUX.

LES EGLISES DU QUARTIER ESPLANADE À STRASBOURG : LE PROCESSUS DE PROJET D'UN LIEU DE CULTE ET SON RÔLE AU SEIN D'UN QUARTIER MODERNE.58

I. L'église de la Très-Sainte-Trinité (1962-1967)60

A. Une église anticipée par les urbanistes et un édifice pour célébrer le sacerdoce de l'évêque de Strasbourg.

B. Un édifice en contraste avec son environnement.

II. L'église du Christ-Ressuscité (1963-1971).74

A. Du château d'eau de l'Esplanade à l'église paroissiale.

B. Quelle place pour l'automobile dans projet de lieu de culte ?

III. L'église protestante de Saint-Matthieu (1964-1967).86

A. Une nouvelle paroisse protestante pour l'Esplanade et un concours international.

B. Le plan « carré »

IV. Analyses croisées.94

A. Un travail de mises en scène urbaines.

B. Des espaces intérieurs flexibles et sobres.

C. Des lieux de culte et de vie associative qui évoluent avec leur quartier.

CONCLUSION.109

BIBLIOGRAPHIE.113

SOURCES ARCHIVISTIQUES.....115

GLOSSAIRE.116

ANNEXES.118

AVANT-PROPOS.

Mes émotions architecturales les plus marquantes, ont probablement été jusqu'à ce jour, des lieux sacrés découverts lors de mes voyages en France ou à l'étranger. De la Sainte-Chapelle à Paris, à la Mosquée Bleue d'Istanbul en passant par un simple oratoire de haute montagne ou encore l'église Notre-Dame de Raincy ; ces lieux où l'indicible se révèle à travers l'architecture m'ont toujours fascinée.

De plus, les questions autour de la place de la religion dans notre monde contemporain m'ont toujours intéressé.

Mon parcours de recherche a ainsi commencé avec une curiosité naturelle pour l'architecture des lieux culturels sacrés. Cette thématique ayant été peu abordée, dans le cadre de mes études, je souhaitais en apprendre plus sur le rôle que peut avoir l'architecture pour ces lieux où l'espace construit revêt aussi une dimension symbolique très forte.

En tant qu'architecte, la question de la place de la religion dans notre monde contemporain s'est naturellement traduite par celle du rôle de l'édifice sacré dans le processus de construction de la ville.

Mes premières recherches se sont ensuite rapidement concentrées sur la période des Trente Glorieuses (1945-1975). La Reconstruction d'après-guerre, l'extension des villes françaises, l'évolution de la société et des mœurs religieux ont rendu cette période historique très intéressante dans le cadre de ce thème.

INTRODUCTION.

Lorsque l'on s'intéresse à l'architecture religieuse en France, la période qui suit la seconde Guerre Mondiale révèle des enjeux historiques passionnants. Le sujet des églises modernes symbole d'innovations techniques et d'évolutions sociétales au sein d'un urbanisme lui-même en plein bouleversement depuis le début du XX^e siècle, a révélé très tôt beaucoup de matière de recherches et surtout de nombreuses questions très intéressantes. Le choix de se concentrer sur les années 1945-1975 à l'échelle française est donc pertinent. Ainsi ma recherche ambitionne de croiser deux dimensions : le développement urbain d'après-guerre et les réflexions autour de l'architecture sacrée à cette époque.

Parmi les destructions marquantes de la Seconde Guerre mondiale, les édifices visibles des villes et villages se sont trouvés être la cible privilégiée des bombardements. En 1945, plus de quatre cents édifices religieux sont à reconstruire¹. Le clocher étant souvent le symbole de la ville ou du quartier, le traumatisme est réel au sein de la population française. Le relèvement des édifices religieux est donc très soutenu par les organismes d'urbanisme de l'État qui considèrent l'église comme un élément structurant du paysage urbain. Mais l'aspect triomphant des églises commence à être reconsidérer. La France commence une période de grande reconstruction du pays. À cette période de la Reconstruction (1945-1960) succède ensuite une phase intense marquée par de grands projets d'extensions urbaines (1960-1975).

Durant les Trente Glorieuses², la France connaît une croissance démographique spectaculaire avec un nombre toujours plus croissant de ruraux qui affluent vers les villes. Un plan d'aménagement du territoire français est mis en place durant cette phase d'extension urbaine. L'objectif de ce plan est d'éviter la concentration urbaine dans les grandes métropoles, notamment à Paris, et de réaliser un développement urbain multipolaire³.

¹ LEBRUN P., *Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, Infolio, Paris, 2011.

² L'expression « Trente Glorieuses » est lancée par l'économiste Jean Fourastié pour caractériser la croissance française entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la crise économique de 1973. Nous retiendrons 1971 comme date butoir, date à laquelle le CNCE est dissout.

³ VADELORGE L. (dir.), *Éléments pour une histoire des villes nouvelles*, Le Manuscrit, 2004, 261 p.

Les grandes villes françaises s'étendent et de nouveaux quartiers sont conçus selon un urbanisme moderne. Ce nouveau tissu urbain change radicalement de celui de la ville traditionnelle.

A Strasbourg, les quartiers de HautePierre et de l'Esplanade illustrent bien cette évolution urbaine. Au milieu des années 1960, la politique urbaine de Strasbourg a pour objectif d'étendre l'agglomération vers l'ouest. L'opération du quartier de HautePierre doit constituer une transition entre le milieu rural et la métropole régionale⁴. La ville doit également répondre au grand déficit de logements auquel elle fait face, et doit étendre l'université devenue trop petite. La construction du nouveau quartier de l'Esplanade à l'est de Strasbourg permet de répondre à ces problématiques. Ces deux nouveaux quartiers sont construits en fonction des nouvelles pratiques de la ville et illustrent l'importante mutation du mode de vie des Français qui s'opère à l'époque. La ville moderne n'a plus les mêmes structures que la ville traditionnelle. La question du rôle et de la place des lieux sacrés -persistances de structures traditionnelles- au sein de ces villes modernes se pose alors. Ont-ils toujours leur place ?

Parallèlement, cette période des Trente Glorieuses est propice aux avancées et expériences architecturales commencées depuis le début du XX^e siècle. L'arrivée de nouveaux matériaux comme le béton armé ou l'acier, couplée aux nouvelles réflexions sur la ville moderne, offrent aux architectes et urbanistes une grande liberté de création dans leurs nouveaux projets.

Par exemple, le quartier de la défense en région Parisienne avec entre autre, le Centre des Nouvelles industries et Technologies (CNIT) construit en 1958⁵, ou la reconstruction du Havre par Auguste Perret⁶ avec notamment l'église Saint Joseph⁷. L'église reste un élément structurant urbain incontournable de la ville française. Les lieux sacrés n'échappent donc pas à ces expériences architecturales et urbaines, et de nouvelles formes d'églises apparaissent depuis le début du XX^e siècle.

⁴ ZIEGLER V., « Haute Pierre : de l'espace conçu à l'espace vécu », *L'urbanisme à Strasbourg au XX^e siècle*, Ville de Strasbourg : direction de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'Habitat, Strasbourg, 2011.

⁵ Dessiné par les architectes R. Camelot, J. De Mailly et B. Zerhfuss

⁶ Auguste PERRET (1874-1954) : Architecte urbaniste français

⁷ En grande partie détruit pendant la Seconde Guerre mondiale, le centre-ville a été reconstruit d'après les plans de l'atelier d'Auguste Perret entre 1945 et 1964. Situé dans le centre, l'église Saint-Joseph-du-Havre a été construite entre 1951 et 1956.

Dans la première moitié du XX^e siècle, on assiste d'ailleurs en France, et plus globalement en Europe, à l'apparition du fonctionnalisme dans l'architecture sacrée. La rupture avec l'esthétisme des églises traditionnelles s'affirme de plus en plus. Notre-Dame-de-Raincy d'Auguste Perret en béton⁸ en est un bon exemple. Les notions de rentabilité et de fonctionnalisme étaient peu valorisées dans la construction des lieux sacrés jusque-là. A partir des années 1920, de nouvelles idées et réflexions autour de ces thématiques se développent et s'assument, pour exploser dans les années 1950.

Ce grand nombre de lieux sacrés à reconstruire et à construire après la seconde Guerre Mondiale, multiplie les opportunités de nouvelles réflexions et de nouvelles expériences architecturales. L'évolution des techniques de construction ont une influence importante sur l'architecture sacrée. Les architectes n'ont plus besoin de se limiter aux matériaux présents sur le site du projet (comme le bois, la terre ou la pierre). Avec le béton armé, l'acier ou encore le bois lamellé-collé, de nouvelles formes et de nouveaux plans sont permis (par des portées beaucoup plus importantes, un nouveau travail sur la lumière etc.). Tous ces projets travaillent sur une nouvelle esthétique du lieu sacré et apportent de nouvelles réflexions autour de la pratique de ces espaces, de leurs symboles et de leurs rôles. Ainsi l'architecture moderne anticipe le virage qui est lancé par l'Eglise catholique avec le Concile Vatican II⁹

Toutes ces questions posées à l'échelle nationale prennent un intérêt tout particulier à l'échelle de la région alsacienne. Tout d'abord, le régime concordataire¹⁰ encore d'actualité en Alsace-Moselle donne aux communautés religieuses un statut unique en France. Ensuite la présence importante du protestantisme (due à l'histoire Franco-Allemande de cette région) crée un dialogue œcuménique précurseur en France. Ces caractéristiques font de l'Alsace et de Strasbourg un exemple intéressant et singulier pour engager des réflexions autour de l'architecture des lieux de culte au sein de l'urbanisme moderne¹¹.

⁸ Réalisée en 1922, en région île de France.

⁹ BOLLE G., *L'église de la nativité de la Vierge à Fleury*, mémoire de master, ENSA Strasbourg, 2004.

¹⁰ Le régime concordataire est signé le 10 septembre 1801 entre le pape Pie VII et Napoléon Bonaparte. Le catholicisme est alors reconnu comme la religion de la majorité des Français (mais n'est plus la religion de l'État) ; les évêques sont choisis par le gouvernement français et reçoivent leurs pouvoirs religieux (investiture canonique) du pape ; la répartition des évêchés est calquée sur celle des départements ; les évêques et les curés sont payés par l'État et l'Église catholique renonce à récupérer les biens ecclésiastiques vendus pendant la Révolution comme biens nationaux.

¹¹ METZGER M., «François Wernert, Vie liturgique et mouvement liturgique en Alsace de 1900 à nos jours», *Revue des Sciences Religieuses*, n° 69, vol.6, 1993.

ÉTAT DE L'ART.

Les questions de l'art sacré au XX^e siècle, de l'architecture du sacré ou de l'urbanisme durant les Trente Glorieuses ont été abordées de nombreuses fois préalablement. Les ouvrages et articles étudiés, présentés ci-dessous, m'ont permis de comprendre les enjeux de cette époque et de définir le cadre de mon travail de recherche.

Un des premiers ouvrages déterminant dans ce travail est *Le temps des églises mobiles* de P. Lebrun¹². Il décrit comment l'église a tenté de demeurer présente en ville, à travers une politique de création d'églises ouvertes, implantées au cœur des grands ensembles, souvent polyvalentes, parfois transformables voire mobiles. Utiliser cet ouvrage comme appui pour ce travail de mémoire permet de prendre en compte tous les enjeux urbains et religieux de l'époque illustrés par de nombreux exemples français principalement. Ensuite, l'ouvrage de C. Frémaux *Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010*¹³ apporte encore beaucoup d'informations sur l'évolution de l'Eglise dans le contexte français. A partir d'un travail de terrain et de dépouillement d'archives elle analyse les mutations formelles et structurelles du bâtiment église de 1945 à 2010. Considérant le patrimoine religieux dans sa globalité elle traite également de l'implication des commanditaires dans les projets, l'évolution des rapports de l'église à l'urbanisme et des enjeux de la construction des églises paroissiales dans le contexte des mutations historiques, économiques et sociales de la seconde moitié du XX^e siècle. Cet ouvrage très complet m'a beaucoup inspiré dans la méthode de recherche et de travail.

Pour comprendre la question globale de l'urbanisme français du XX^e siècle et des années 1960 je me suis appuyée entre autre sur *L'architecture du XX^e siècle en France : modernité et continuité* de J.-L. Cohen¹⁴ ; *Éléments pour une histoire des villes nouvelles* de L. Vadelorge¹⁵ et sur *Architecture en France : 1940-2000, histoires et théories*, de J. Lucan¹⁶.

¹² LEBRUN P., *Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, Infolio, Paris, 2011.

¹³ FREMAUX C., « *Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010* », Rennes, PUR, 2011.

¹⁴ COHEN J.-L., *L'architecture du XX^e siècle en France : modernité et continuité*, Paris, Hazan, 2014, 275p.

¹⁵ VADELORGE L. (dir.), *Éléments pour une histoire des villes nouvelles*, Le Manuscrit, 2004, 261 p.

¹⁶ LUCAN J., *Architecture en France : 1940-2000, histoires et théories*, Le Moniteur, Paris, 2001, 375p.

Pour ce qui est de l'urbanisme Strasbourgeois je me suis appuyée sur : *L'urbanisme à Strasbourg au XX^e siècle* de V. Ziegler¹⁷ et *La fabrication de la ville moderne : Strasbourg (1850-2000)* de F. IGERSHEIM, afin de mieux connaître le contexte urbain et historique du quartier Esplanade que j'étudie.

Pour compléter ce travail de lecture, je me suis intéressée à plusieurs articles écrits dans des revues architecturales sur l'art sacré, l'architecture du lieu sacré, sur son évolution durant les années 1960, les querelles qui se jouaient autour à cette époque etc. Par exemple, M. Chalabi analyse dans l'article «Les églises paroissiales construites dans la seconde moitié du XX^e siècle et leur devenir : l'exemple de Lyon (Rhône)»¹⁸ le contexte Lyonnais de l'époque et retrace tous les projets de reconstruction, construction ou évolution des lieux de cultes à Lyon entre 1960 et 1975. Cet article permet d'attirer l'attention sur la fragilité du patrimoine religieux contemporain à Lyon de cette époque, représentatif des tendances nationales.

En ce qui concerne les querelles de l'époque entre les différents courants de pensées autour de l'art sacré, les articles «Le renouveau de l'art sacré dans les années 1945-1960 et la « querelle de l'art sacré » » de P.-L. Rinuy¹⁹ et «La critique architecturale dans la revue l'art sacré (1937-1968)» de F. Causse²⁰, ont été très utiles pour comprendre ces différents débats dans leur contexte. Chacun illustrés par de nombreux exemples français.

Pour la région alsacienne, les articles de *La Revue des Sciences Religieuses* ont apporté de beaucoup d'informations utiles pour l'analyse de mon corpus. Certains articles de M. Metzger comme «Paul Winninger, Les missions paroissiales en Alsace de 1958 à 1967 »²¹ ou « Art sacré et nouvelles églises en Alsace de 1945 à la fin du siècle»²² sont des références incontournables pour aborder l'échelle strasbourgeoise dans mes analyses.

¹⁷ ZIEGLER V., « Haute Pierre : de l'espace conçu à l'espace vécu », *L'urbanisme à Strasbourg au XX^e siècle*, Ville de Strasbourg : direction de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'Habitat, Strasbourg, 2011

¹⁸ CHALABI M., «Les églises paroissiales construites dans la seconde moitié du XX^e siècle et leur devenir : l'exemple de Lyon (Rhône)», IN *SITU Revue des patrimoines*, n°11, 2009.

¹⁹ RINUY P.-L., «Le renouveau de l'art sacré dans les années 1945-1960 et la «querelle de l'art sacré»», *EDUSCOL, Enseignement du fait religieux*, 2002.

²⁰ CAUSSE F., «La critique architecturale dans la revue l'art sacré (1937-1968)», *Livraison d'histoire de l'architecture*, n°2, 2001, p.27-36.

²¹ METZGER M., «Paul Winninger, Les missions paroissiales en Alsace de 1958 à 1967», *Revue des Sciences Religieuses*, n° 69, vol.7, 1993.

²² METZGER M., « Art sacré et nouvelles églises en Alsace de 1945 à la fin du siècle», *Revue des Sciences Religieuses*, n° 69, vol.9, 1994.

Certains articles anglais, m'ont apporté des informations intéressantes et pertinentes pour la région Rhénane sur les architectes Dominikus et Gotfried Böhm et de leur influence en France et en Europe²³.

Pour finir, des articles ou des dossiers écrits par des habitants strasbourgeois²⁴, racontant l'historique et les événements de l'Esplanade ont permis de mieux connaître le contexte social du nouveau quartier de l'Esplanade. Connaître cela était important ensuite pour l'analyse des implantations des nouvelles églises dans ce quartier moderne.

Cette riche bibliographie constituée tout au long de mes premières recherches a confirmé la pertinence du croisement de ces différentes thématiques : l'urbanisme français des Trente Glorieuses, la place des lieux de culte dans le nouveau mode de vie moderne et le développement d'une ville particulière comme Strasbourg.

PROBLÉMATIQUES.

Le croisement de ces différentes lectures a engendré de nombreux questionnements :

Tout d'abord, plusieurs interrogations se rapportent à l'urbanisme des Trente Glorieuses : dans la ville moderne, quel est le rôle et la représentation des lieux sacrés ? Qu'est-ce qu'un lieu de culte adapté aux nouveaux modes de vie urbains ? En somme : comment s'articule un urbanisme moderne et l'implantation d'un lieu de culte qui expriment un enracinement plus traditionnel dans la ville ?

Par ailleurs, il m'est apparu important de définir et de comprendre les différentes influences architecturales de cette période : quelles sont celles qui marquent l'architecture sacrée ? Quelles sont les nouvelles formes de représentation et de matérialisation du sacré à cette époque ?

²³ CABALLERO LOBERA A., «Victor Eusa's basilica of «our Lady of the Puy», a work in the religious legacy of Otto Barting and Dominikus Böhm», *Revue En Blanco*, n°21, 2016, p.73-78. & CARRASCO ROUCO D., «The eroded concrete in Neviges», *Revue En Blanco*, n°16, 2014, 2014, p.100-103.

²⁴ NONNENMACHER M., « L'urbanisme selon Charles-Gustave Stoskopf : une masse d'idées innovantes pour un plan-masse directeur », *Art'Esplanade*, Art et architecture à l'Esplanade, ARES, mai 2011. & L'ARES, *Document pour l'Histoire. L'Esplanade, le beau souci de l'ARES : 30 ans déjà*, 1994, Strasbourg.

D'autre part, le renouveau liturgique porté et affirmé par le deuxième Concile du Vatican a fortement participé à la création de nouveaux types d'espaces sacrés. Quelles sont les réflexions autour des lieux de cultes apportées par le Concile de Vatican II ? Comment se traduit la volonté de l'église d'adapter sa liturgie au monde moderne dans les nouveaux lieux de cultes des années 1960-1970 ?

Enfin, je souhaite investiguer sur la région strasbourgeoise au regard des enjeux évoqués plus haut. Ce travail sur Strasbourg engendre des questionnements plus spécifiques : La particularité de la région, rend-elle différente la manière de concevoir ces lieux de cultes modernes ? Quels sont les acteurs majeurs de cette phase intense de construction à Strasbourg ? Quels sont leurs positionnements en matière de création d'églises ? Y-a-t-il des formes ou des types récurrents d'églises, au-delà des créateurs eux même ? Quelle est la place des habitants autour de ces projets au sein de leur quartier ?

SOURCES UTILISÉES.

Pour répondre à ces différentes pistes de questionnements, ce mémoire s'appuie sur des sources imprimées : des ouvrages et articles écrits dans les années 1960 par des artistes, des architectes ou tout autre acteur pertinent ayant pris part aux débats spirituels, artistiques ou politiques de l'époque ou à des projets de nouveaux lieux de culte. Comme G.H. Pingusson ayant écrit «Construire une église» en 1938²⁵ ou certains articles de la revue *L'art Sacré* publiés entre 1950 et 1975. Un autre exemple d'article : celui de M. l'abbé Ringue dans *Le bulletin de la société industrielle de Mulhouse* à propos de « la présence de l'architecture dans le Haut-Rhin » écrit en 1968²⁶ où il établit un bilan de la construction des églises depuis dix ans dans ce département. Quelques articles relatant la construction des différentes églises au sein du quartier Esplanade ont permis également de trouver des informations précieuses sur les différents acteurs engagés dans ces projets.

Ensuite, une grande partie des sources de ce mémoire est constituée par des dossiers d'archives de la ville de Strasbourg²⁷. Dans ces dossiers se trouvent beaucoup de documents graphiques des projets d'églises étudiés mais aussi de nombreuses notices de projet et échanges écrits entre les différents acteurs des projets (services de la ville, architecte, maître d'ouvrage...)

²⁵ Voir annexe : PINGUSSON GH., *Construire une église*, 1938, 2p.

²⁶ Voir annexe : Abbé RINGUE, «La présence de l'architecture dans le Haut-Rhin», *Le bulletin de la société industrielle de Mulhouse*, 1968, 17p.

²⁷ Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg (AVES).

Enfin, la visite des différentes églises strasbourgeoises et la déambulation dans leurs quartiers m'ont permis de retranscrire des perceptions et des analyses sensibles de ces lieux.

CORPUS.

En parallèle de ces recherches et lectures, la constitution d'un inventaire des édifices religieux chrétiens de Strasbourg m'est apparue nécessaire pour compléter mon travail de recherche.

Céline Frémaux explique dans son ouvrage²⁸ que l'étude d'un territoire géographique limité permet d'étudier quelques cas de manière profonde. Il est possible alors de saisir les tensions entre les différents acteurs, dont les correspondances, les témoignages écrits révèlent à quel point la construction d'une église peut cristalliser les débats de la société toute entière au sujet de la place de l'Eglise dans le monde moderne. Cette méthode de travail m'a paru tout à fait pertinente pour mon sujet de recherche.

J'ai donc créé une liste exhaustive des lieux de cultes chrétiens strasbourgeois²⁹ toute époque confondue. Cette liste s'est ensuite concentrée sur ceux construits entre 1955 et 1975. Ce document permet de repérer également les différents quartiers de Strasbourg où une intervention à échelle urbaine s'est effectuée durant cette période (comme l'Esplanade ou HautePierre)³⁰.

La constitution de mon corpus s'appuie sur cet inventaire. Grâce à un travail de recherches aux archives de la ville et sur internet, une quinzaine d'édifices ont été retenus, selon les critères suivant : le type de quartier ; l'implantation de l'édifice dans son quartier ; la typologie de l'édifice ; les acteurs du projet et la richesse des informations disponibles aux archives.

Les édifices qui constituent ce corpus sont donc :

- Eglise protestante Saint-Jean, construite dans le quartier Montagne Verte (1956 et 1958);
- Le Sacré-Cœur construite dans le quartier Montagne Verte (1955 et 1960);
- Saint-Antoine construite dans le quartier Cronembourg (1959 et 1961);

²⁸ FREMAUX C., *Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010*, Rennes, PUR, 2011.

²⁹ Voir annexe : Tableau, recensement des lieux de cultes catholiques & protestants de Strasbourg.

³⁰ Voir annexe : Carte, Principaux lieux de culte catholiques et protestants construits à Strasbourg entre 1955 et 1975.

- L'église protestante du Neudorf, construite dans le quartier du Neudorf (1959 et 1962) 31 ;
- Saint-Bernard construite dans le quartier de l'Orangerie (1960 et 1962);
- L'église protestante de la Cité de l'Ill, construite dans le quartier de la Robertsau (1963 et 1966);
- Saint-Matthieu construite dans le quartier Esplanade (1964 et 1966)³² ;
- La Très-Sainte-Trinité construite dans le quartier de l'Esplanade (1964 et 1967) 33 ;
- Notre-Dame-de-Lourdes construite dans le quartier du Koenigshoffen (1964 et 1967) 34 ;
- Sainte-Bernadette construite dans le quartier de la Robertsau (1964 et 1965);
- Saint-Christophe construite dans le quartier du Neuhof (1964 et 1968) ;
- L'église protestante de Cronembourg construite dans le quartier Cronembourg (1966 et 1968);
- Le Christ-Ressuscité construite dans le quartier de l'Esplanade (1968 et 1971) 35 ;
- Saint-Urbain construit dans le quartier du Neudorf (1971 et 1973);
- Saint-Amand construite dans le quartier de la Meinau (1970 et 1973);
- Saint-Jean-Bosco construite dans le quartier de HautePierre (entre 1971 et 1973)³⁶.

Il est important de notifier que ce corpus est constitué de lieux de culte catholiques et protestants. En effet, au vu de l'histoire Alsacienne et de la présence aussi importante du catholicisme que du protestantisme, le choix de garder des édifices des deux confessions s'impose naturellement.

Le sujet d'étude de ce mémoire se porte sur le quartier Esplanade de Strasbourg. Trois églises sont donc retenues tout particulièrement dans ces recherches : La Très-Sainte-Trinité de l'architecte J. Belmont, Le Christ-Ressuscité d'A.-R. Adrion et l'église Saint-Matthieu des architectes K. Hintermann et W. Grossmann.

Enfin, pour compléter ce corpus Strasbourgeois et le remettre dans un contexte plus large, d'autres édifices construits en France à la même époque sont évoqué tout au long de ce mémoire.

³¹ Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg (AVES), 1005W5

³² AVES, 642W274

³³ AVES, 654W27 & 721W61

³⁴ AVES, 855W142

³⁵ AVES, 795W40, 795W41 & 949W18

³⁶ Cote archives : 720W177

PLAN ENVISAGÉ.

Quelle place pour les lieux de culte dans l'urbanisme moderne ?

Voici la problématique autour de laquelle gravitent les questionnements et les recherches de ce mémoire.

Pour répondre à cette question, un premier chapitre se consacre à décrire et analyser le contexte urbain, sociétal et religieux de l'après-guerre. Il cherche à saisir au mieux la place de l'église dans la vie moderne après 1945. Ce chapitre est illustré par le projet d'urbanisme du quartier Esplanade à Strasbourg.

Le deuxième chapitre de ce mémoire se penche sur les trois projets d'églises de l'Esplanade. Ce chapitre permet de comprendre en détail chacun de ses projet, leurs acteurs, leurs difficultés et en quoi ils illustrent cette période riche en évolution pour les lieux de cultes chrétiens dans l'architecture et l'urbanisme moderne.

CHAPITRE UN.

La place des églises dans la
vie moderne Française après
1945

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la France entreprend de grands chantiers dans le cadre de la Reconstruction. Parmi les destructions marquantes, de nombreuses églises, édifices visibles des villes et villages se sont trouvées être les cibles privilégiées des bombardements. En 1945, plus de quatre cents édifices religieux sont à reconstruire³⁷. Le clocher étant souvent le symbole de la ville ou du quartier, le traumatisme est réel au sein de la population française. La dimension monumentale de ces édifices culturels est alors reconsidérée. À cette période de la Reconstruction (1945-1960) succède ensuite une phase intense marquée par de grands projets d'extensions urbaines et d'aménagement (1960-1975).

La forte croissance démographique et l'exode rural que connaît la France entraîne une grave crise du logement au début des années 1950. Le déficit est évalué à trois millions de logements et de grandes opérations de plusieurs centaines voire de plusieurs milliers de logements se multiplient en périphérie des villes. Le fonctionnement des villes, des modes de vie et des mentalités des citoyens sont donc bouleversés³⁸. De plus, il est estimé un doublement de la population française pour l'an 2000.

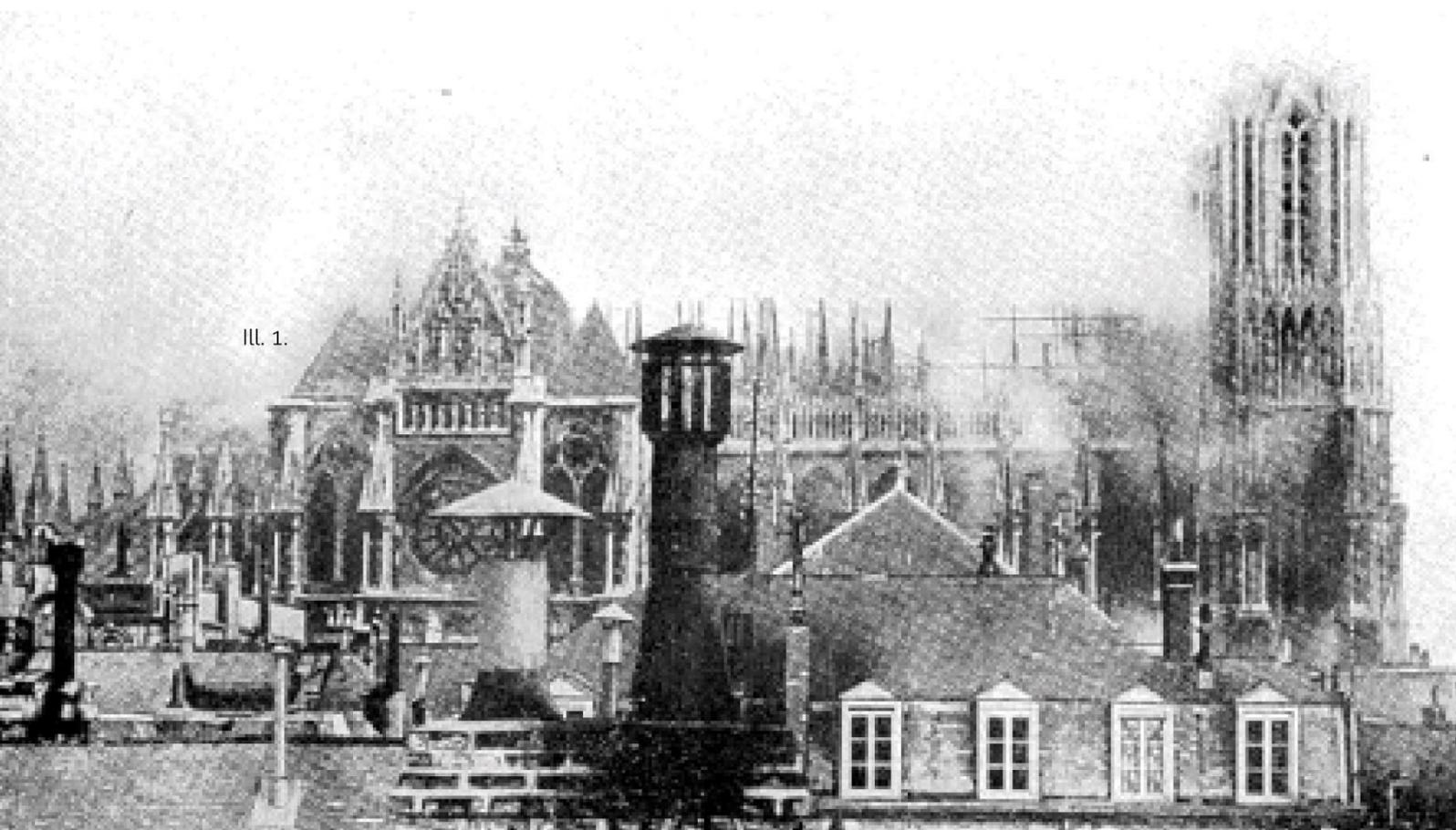
Les autorités religieuses sont donc fortement encouragées à mesurer les conséquences en termes de programmation de lieux de culte face à cette urbanisation accélérée des villes. Le rôle social des paroisses est très important dans ces nouveaux quartiers. La conception de ces églises doit donc évoluer avec ces nouvelles populations.

Pour finir, la révolution industrielle, la séparation des Églises et de l'État et la forte croissance de la sécularisation en France, poussent depuis le début du siècle l'Église catholique à reconsidérer sa place et ses actions au sein de la population française.

³⁷ LEBRUN P., *Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, Infolio, Paris, 2011.

³⁸ FREMAUX C., *Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010*, Rennes, PUR, 2011.

I. La place des églises dans la reconstruction et l'aménagement du territoire français après 1945.



Ill. 1.

A. La Reconstruction des villes et des lieux de culte.

Alors que les destructions de la Première Guerre mondiale sont encore loin d'être toutes effacées, l'invasion allemande du printemps 1940 frappe à nouveau les villes et les villages français : 300 000 bâtiments d'habitation, 60 000 édifices sont totalement détruits et 200 000 sont détruits partiellement³⁹. Les infrastructures de transport et de production sont également endommagées : des milliers de routes, de ponts, de voies ferrées et de ports sont touchés. Le gouvernement français met alors en place une organisation et des structures pour relever le pays face à l'ampleur de ces dommages.

La France n'attend pas 1945 pour lancer les chantiers de reconstruction. En effet, l'armistice du 22 juin 1940, permet aux autorités de préparer la reconstruction du pays encore divisé. Ainsi, dès 1940, le commissariat technique à la reconstruction immobilière (CTRI) est créé avec pour mission d'établir les projets de reconstruction et d'aménagement des communes sinistrées⁴⁰.

En novembre 1944, le gouvernement provisoire remplace le CTRI par le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (MRU). Une délégation départementale du MRU est implantée dans chaque préfecture et supervise l'ensemble des opérations de reconstruction. Ce ministère permet alors une véritable modernisation des métiers du bâtiment et des travaux publics. Il joue aussi un rôle actif dans la gestion des matériaux de construction et favorise notamment l'emploi de nouvelles techniques. Dans la volonté de faire baisser les coûts de construction, le MRU promeut notamment la préfabrication en ignorant les craintes de certains sur l'uniformisation de la construction.

Tous les plans des édifices importants passent par les bureaux de la délégation départementale du MRU : la gestion des travaux est ainsi « décentralisée » tout en étant contrôlée par une autorité centrale. Les édifices cultuels sont, en revanche, considérés à part car ils « constituent un élément important de l'aspect architectural des cités⁴¹ ». Un architecte est donc désigné par le MRU au sein de chaque délégation départementale pour être le responsable de la reconstruction des édifices religieux.

Illustration 1. (p.14) : La cathédrale de Reims incendiée (La France héroïque et ses alliés, Librairie Larousse, tome premier, 1916, p.49)

³⁹ FREMAUX C., *Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010*, Rennes, PUR, 2011.

⁴⁰ COHEN J.-L., *L'architecture du XXe siècle en France : modernité et continuité*, Paris, Hazan, 2014, 275p.

⁴¹ Centre des archives contemporaines de Fontainebleau (CAC) 771063-2 : lettre du CTRI aux préfets, 3 novembre 1944. Cité par : FREMAUX C., *Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010*, Rennes, PUR, 2011, p. 16.

En 1945, une grande majorité des édifices religieux en France n'appartiennent pas aux paroisses, aux diocèses ou autres associations cultuelles, mais sont propriété de l'Etat. En effet, depuis la Révolution française et le concordat de 1801⁴², le patrimoine immobilier ecclésiastique appartient à l'Etat. Ce n'est qu'à partir de la loi de 1905⁴³, que les édifices bâtis postérieurement sont la propriété pleine et entière de ceux qui les ont bâtis, à savoir les diocèses ou les associations cultuelles. Ainsi, tous les édifices religieux bâtis antérieurement à 1905 et n'ayant pas été acquis par une association cultuelle, sont restés propriétés de l'Etat. La reconstruction des édifices religieux touchés par la guerre sont donc pour la plupart à la charge de l'Etat Français.

Les institutions publiques et religieuses s'organisent donc et structurent l'aide à la reconstruction des biens immobiliers ecclésiastiques dès 1945. Mais en réalité, ce n'est pas avant 1948 et parfois même bien plus tard que les premières pierres des églises à reconstruire sont posées.

En effet, même si elles représentent un élément important des villes et villages, les églises sont souvent parmi les derniers édifices à être reconstruits. La priorité allant d'abord aux structures de production et d'habitat. Durant cette période, les cultes se poursuivent donc dans des constructions de fortune, baraquements, églises provisoires ou bâtiments transformés pour l'occasion. Des situations qui sont déjà existantes durant le conflit. Ces expériences éphémères souvent intéressantes et innovantes donnent une autre dimension à ces célébrations qui marqueront les futurs reconstruteurs⁴⁴.

Durant toute la période de la Reconstruction, d'importants débats apparaissent, portant sur les formes et les plans des édifices religieux ainsi que sur l'évolution de leur rôle structurant dans le village, le quartier ou la ville. Ces questions passionnent beaucoup de monde : architectes, urbanistes, responsables des services de la reconstruction, cadres religieux mais aussi habitants et élus locaux. En effet, ces débats touchent à l'image archétypale de l'église qui dresse traditionnellement son clocher au milieu des maisons.

⁴² Le régime concordataire est signé le 10 septembre 1801 entre le pape Pie VII et Napoléon Bonaparte. Le catholicisme est alors reconnu comme la religion de la majorité des Français (mais n'est plus la religion de l'État) ; les évêques sont choisis par le gouvernement français et reçoivent leurs pouvoirs religieux (investiture canonique) du pape ; la répartition des évêchés est calquée sur celle des départements ; les évêques et les curés sont payés par l'État et l'Église catholique renonce à récupérer les biens ecclésiastiques vendus pendant la Révolution comme biens nationaux.

⁴³ Loi de 1905 : loi de séparation des Eglises et de l'Etat, qui abroge le régime du concordat de 1801.

⁴⁴ LEBRUN P., *Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, Infolio, Paris, 2011.

Ces discussions font d'ailleurs échos au travail en cours de l'Eglise catholique qui souhaite être de son temps et faire évoluer son rôle dans la vie moderne⁴⁵ : certaines revues, comme *L'Art Sacré*, se font l'écho de ces débats⁴⁶.

Dès 1944, le MRU travaille avec des architectes et urbanistes du mouvement Moderne comme Le Corbusier⁴⁷, André Lurçat⁴⁸ ou Auguste Perret⁴⁹. En 1948, Eugène Claudius-Petit⁵⁰, ministre de la Reconstruction, déclare que « la construction sera radicalement transformée par les architectes et les ingénieurs⁵¹ » et donne l'industrie automobile comme modèle d'une coopération efficiente entre ingénieurs et architectes. De plus, malgré les avancées techniques autour de l'acier, l'usage du béton armé reste très dominant dans les grandes opérations de reconstructions de logements dans la seconde moitié des années 1950. Ainsi, le paysage français urbain restera durablement marqué par le béton et l'automobile⁵².

L'architecture religieuse après la Seconde Guerre mondiale s'oriente elle aussi vers l'innovation aussi bien sur le plan technique que formel. À partir de 1945, même si les matériaux régionaux sont appréciés par les reconstructeurs, le fonctionnalisme est largement admis et l'utilisation du béton enfin acceptée dans l'architecture religieuse dont le pionnier en France est Auguste Perret. Avec particulièrement l'église Notre-Dame de Raincy construite en 1923, qui affiche et assume l'esthétique propre à ce matériau. Grâce au procédé de précontrainte, le béton rend possible le couvrement de portées plus importantes. Et les systèmes de coffrage et de moulage permettent de réaliser n'importe quelle forme et de donner de multiples aspects aux éléments en béton. L'utilisation du béton créé ainsi un nouveau vocabulaire décoratif comme les claustras⁵³. On retrouve justement ces claustras modernes en béton sur certaines églises modernes à Strasbourg, comme l'église Protestante du Neudorf (reconstruite en 1962) ou Saint-Antoine (1959).

⁴⁵ FREMAUX C., *Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010*, Rennes, PUR, 2011.

⁴⁶ CAUSSE F., « La critique architecturale dans la revue *l'art sacré* (1937-1968) », *Livraison d'histoire de l'architecture*, n°2, 2001, p.27-36.

⁴⁷ Charles-Edouard JEANNERET dit « Le Corbusier » (1887-1965) : architecte urbaniste suisse.

⁴⁸ André LURÇAT (1894-1970) : Architecte français.

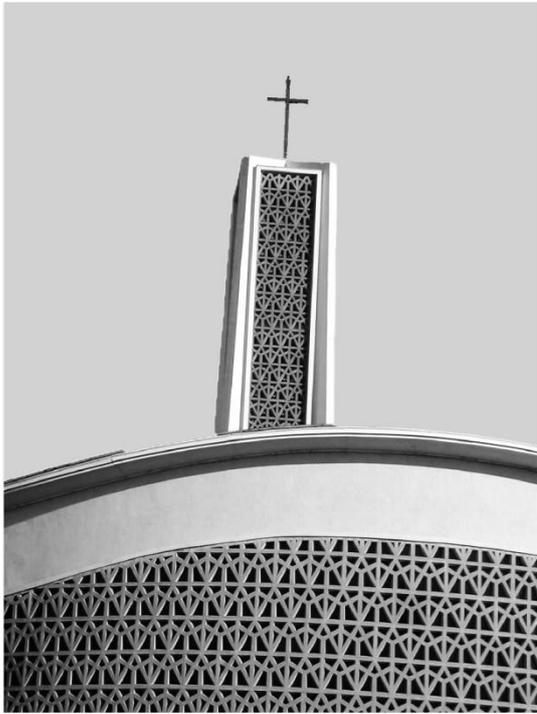
⁴⁹ Auguste PERRET (1875-1954) : architecte urbaniste français.

⁵⁰ Eugène CLAUDIUS-PETIT (1907-1989) : Homme politique français durant la IV^{ème} République. Ministre de la reconstruction et de l'urbanisme de 1948 à 1953.

⁵¹ E.-C. Petit, déclaration du 29 octobre 1948, AN, 538 AP. Cité par J-L Cohen dans *L'architecture du XX^e siècle en France : modernité et continuité*, Paris, Hazan, 2014.

⁵² COHEN J.-L., *L'architecture du XX^e siècle en France : modernité et continuité*, Paris, Hazan, 2014, 275p.

⁵³ FREMAUX C., *Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010*, Rennes, PUR, 2011.



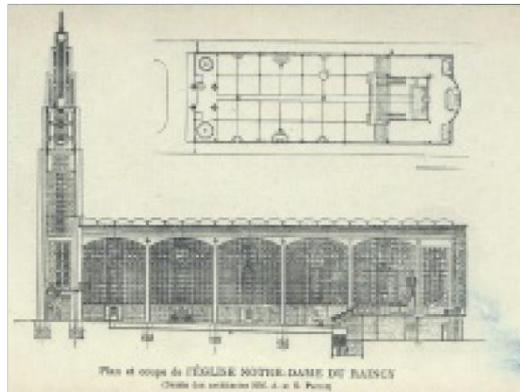
Ill. 2. Photographie claustra de l'église Saint-Antoine. 2007, F. Romary.



Ill. 3. Photographie claustra extérieure de l'église protestante du Neudorf. 2009, F. Romary.



Ill. 4. Photographie de l'église Notre-Dame-de-Raincy. 2015, C. Roy.



Ill. 5. Coupe et plan de l'Église Notre-Dame de Raincy d'Auguste et Gustave Perret. Carte imprimée noir et blanc, 1923, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

L'architecture religieuse trouve ainsi une nouvelle inspiration grâce aux techniques de l'architecture civile, mais aussi aux formes de l'architecture profane. Comme les premières communautés chrétiennes qui reprenaient les formes des lieux de rassemblement publics de l'époque, certaines églises de la Reconstruction empruntent des formes existantes dans l'architecture pour d'autres types de rassemblement comme les salles de spectacle, les halles des sports, etc.⁵⁴. L'architecte conseil du MRU, Paul Koch⁵⁵, remarque alors que le plan en croix a disparu et que d'autres éléments n'apparaissent plus tels que le déambulatoire ou le transept rendus inutiles par la possibilité d'élargir la nef à volonté. Il constate ainsi que les églises contemporaines font revivre le « plan basilical » qui permet l'unité du volume de la nef et du chœur par un plan rectangulaire.

Ces évolutions de l'architecture religieuse sont donc liées aux avancées techniques dans la construction. Elles sont également enrichies depuis la Seconde Guerre mondiale par de nouvelles conceptions concernant l'église en tant qu'édifice : l'église humble. L'architecte André Le Donne⁵⁶ : la décrit comme « l'église banale, tellement simple qu'elle semble avoir toujours existé⁵⁷ ». Élève d'Auguste Perret, A. Le Donne livre plusieurs édifices religieux sur le sol alsacien, qu'il appelle lui-même de simples « maisons de prière », se rapprochant fortement de la conception de l'« église-maison » des premiers siècles du christianisme⁵⁸.

Les chantiers de la Reconstruction en France s'achèvent autour de 1965, coïncidant avec la date de clôture du concile Vatican II, dont les principes sont anticipés dans les dispositifs des églises reconstruites. En tenant compte de l'évolution du monde moderne, ce concile renouvelle grandement la liturgie catholique.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Paul-Erasme KOCH : Architecte français. Responsable de l'étude de la reconstruction des édifices religieux en 1945 ; Architecte-conseil pour la reconstruction des édifices religieux et architecte en chef de l'Union nationale des coopératives de reconstruction d'églises et d'édifices religieux sinistrés à partir de 1954.

⁵⁶ André LE DONNE (1899-1983) : architecte-urbaniste français.

⁵⁷ LE DONNE A. , « l'église dans la cité contemporaine », *Art Chrétien*, 1961, n°23, p.25.

⁵⁸ LE DONNE A. , « l'église dans la cité contemporaine », *Art Chrétien*, 1961, n°23.

À l'échelle urbaine, les plus fervents défenseurs de la charte d'Athènes⁵⁹ veulent tirer parti de la tabula rasa opérée par la Seconde Guerre mondiale. Pour mettre en application de nouveaux modes de penser la ville. Plusieurs urbanistes sont très influencés par ces idées comme Pierre Vivien⁶⁰ ou André Lurçat. L'application de certains de ces plans d'aménagement remet parfois en cause l'emplacement originel de l'église au sein d'un quartier lors de la reconstruction de celui-ci. Cette remise en question se fait soit par souci hygiéniste, soit par souci d'adaptation à la circulation et aux nouveaux principes d'urbanisme.

Ces questions soulevées durant la Reconstruction vont continuer de se poser lors de l'extension et de l'urbanisation des zones périphériques de certaines villes françaises. Dans l'aménagement de la ville d'après-guerre, quelle place donne-t-on aux nouvelles églises ? Face aux évolutions des modes d'urbanisme, l'église est directement confrontée à la question de sa place au sein d'une société en pleine mutation.

B. Le lieu de culte dans l'extension des villes françaises.

Durant les Trente Glorieuses⁶¹, la France connaît une croissance démographique spectaculaire. De 1946 à 1978, la population française s'accroît de 13 millions d'habitants, atteignant ainsi 53 millions d'habitants⁶². De plus, un nombre toujours plus croissant de ruraux affluent vers les villes depuis la fin de la guerre. Cette démographie exceptionnelle et imprévue s'accompagne alors d'une concentration urbaine à toutes les échelles : grandes villes métropolitaines, villes moyennes et villages. La prise de conscience tardive de cette croissance démographique et de l'urbanisation de la population engendre un retard accumulé de logements, de routes et d'équipements divers.

⁵⁹ La charte d'Athènes (1933) : La charte d'Athènes est constituée à la fin du IVème Congrès international d'architecture moderne (CIAM), organisé lors d'un voyage maritime entre Marseille et Athènes en 1933 par Le Corbusier. Le thème était « la ville fonctionnelle ». Urbanistes et architectes ont débattu sur la reconstruction et l'extension rationnelle des quartiers modernes.

⁶⁰ Pierre VIVIEN (1909-1999) : architecte, urbaniste, architecte des bâtiments civils et nationaux.

⁶¹ L'expression « Trente Glorieuses » est lancée par l'économiste Jean Fourastié pour caractériser la croissance française entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la crise économique de 1973. Nous retiendrons 1971 comme date butoir, date à laquelle le CNCE est dissout.

⁶² Berstein S., Milza P., «Le second 20ème siècle. De 1953 à nos jours. La croissance et la Crise », *Histoire du vingtième siècle*, t. 3, Paris, Hatier, 1987, p.200. Cité par FREMAUX C., *Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010*, Rennes, PUR, 2011, page 108.

Le projet d'aménagement urbain établi à l'échelle nationale par rapport aux prévisions démographiques est donc colossal. Le MRU met alors en place les structures nécessaires à ce projet d'aménagement. E. Claudius-Petit présente en 1950 le Plan national d'aménagement du territoire et le Fond national d'aménagement urbain. En 1958 sont créées les ZUP correspondant à la réalisation d'un important programme de logements et d'équipements associés. Les ZUP sont ensuite remplacées par les ZAC en 1967, ce cadre juridique pouvant servir de support à des opérations d'urbanisme de toute nature : villes nouvelles, rénovation et restauration de quartiers anciens, extensions urbaines... La forte croissance démographique accompagnée de la migration des populations rurales vers les villes et du développement des migrations temporaires (week-ends et congés payés) ou définitives (changements d'emploi) favorisées par la démocratisation de l'usage de la voiture, entraîne la construction de nombreux nouveaux quartiers dans les grandes villes françaises. L'objectif du plan d'aménagement du territoire français à cette époque est donc d'éviter la concentration urbaine dans les grandes métropoles, notamment à Paris, et de réaliser un développement urbain multipolaire⁶³.

Les responsables de l'aménagement préoccupés par la « révolution automobile »⁶⁴ en cours, réfléchissent à la constitution d'une armature urbaine capable d'accompagner ces évolutions. Un phénomène sans précédent dont on tente de prévoir l'incidence sur l'urbanisme. Philippe Lamour⁶⁵, acteur de l'aménagement du territoire, constate en effet qu'il est nécessaire de repenser les villes, d'adapter les routes et les voies de communication afin de répondre à la « religion de l'automobile » qui a « supplanté dans bien des esprits d'autres religions en devenant une obsession pour trop d'humains⁶⁶ ».

Les Trente Glorieuses⁶⁷ voient ainsi se construire des cités périphériques, des grands ensembles, des quartiers résidentiels, jalonnés de barres et de tours. Cette construction concerne principalement l'habitat collectif et fait naître de nombreuses banlieues souvent éloignées des centres urbains et des équipements culturels et culturels⁶⁸.

⁶³ VADELORGE L. (dir.), *Éléments pour une histoire des villes nouvelles*, Le Manuscrit, 2004, 261 p.

⁶⁴ LAMOUR P., « l'aménagement du territoire doit être au service de l'Homme », *L'implantation des lieux de culte dans l'aménagement du territoire*, Paris 1966, P.26

⁶⁵ Philippe LAMOUR (1903-1992) : Economiste et haut fonctionnaire français. Considéré par certains comme « le père de l'aménagement du territoire ».

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ Ce mouvement migratoire a commencé bien avant autour de la région Parisienne. Il est à l'origine d'ailleurs de la création de « l'Oeuvre des chapelles de secours de la banlieue parisienne » en 1901 puis des chantiers du cardinal » en 1931.

⁶⁸ FREMAUX C., « Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010 », Rennes, PUR, 2011.

La question de l'équipement culturel et cultuel des nouveaux ensembles urbains est très présente dans le discours politique. Philippe Lamour, président de la Commission Nationale de l'Aménagement du Territoire, défend par exemple un urbanisme humanisé et poursuit cette réflexion sur les équipements qualifiant l'espace de la ville (comme les centres socio-culturels ou les lieux de cultes...) ⁶⁹. Ces nouveaux quartiers et nouvelles agglomérations urbaines périphériques, disposent ainsi de leurs propres structures socio-culturelles, publiques mais aussi associatives et cultuelles. Parallèlement aux reconstructions et malgré la baisse sensible de la pratique religieuse, les chantiers d'églises nouvelles se multiplient en France à partir des années 1950. Il y a une vraie volonté de l'Eglise de prendre sa place dans ces nouveaux quartiers et ces nouveaux modes de vie. Anticiper l'arrivée des habitants dans les nouveaux quartiers et prendre en charge leur accompagnement spirituel pose alors la question de cette présence d'un point de vue spirituel mais aussi matériel.

Le développement urbain exige donc la création d'un millier de lieux de culte catholique, le plus souvent accompagné d'un équipement paroissial (salle de catéchisme, locaux d'œuvres, presbytères, etc.) ⁷⁰.

Avant la mise en place d'organisations dédiées à la construction de nouvelles églises, les diocèses rencontrent souvent des difficultés pour l'achat des terrains. En effet, les premiers plans d'urbanisme omettent régulièrement les emplacements dédiés aux lieux de cultes. Mais l'Etat encourage la présence d'églises dans ces nouveaux quartiers et réfléchit aux adaptations à prévoir. L'intervention des pouvoirs publics porte donc en priorité sur la réservation de terrains dans les nouveaux ensembles au profit des institutions religieuses.

Ces nouveaux quartiers construits en fonction des nouvelles pratiques de la ville illustrent l'importante mutation du mode de vie des Français qui s'opère à l'époque. La ville moderne n'a pas les mêmes structures socio-spatiales que la ville traditionnelle. La question de la place des lieux sacrés - persistances d'une structure traditionnelle - au sein de ces nouveaux quartiers et la manière dont ils doivent s'insérer dans cette « vie moderne » doit se réfléchir.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ LEBRUN P., *Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, Infolio, Paris, 2011.

Par exemple, certains acteurs de l'aménagement comme Paul Delouvrier⁷¹ font remarquer que la croissance rapide de l'agglomération autour de grandes villes de France doit conduire les autorités religieuses à se poser beaucoup d'autres questions qu'uniquement celle des lieux de culte. Il fait observer en particulier qu'il est nécessaire de s'interroger sur les conséquences de l'accroissement du parc automobile en étudiant la nécessité ou non de créer des parcs de stationnement autour des églises⁷².

La construction de ces nouvelles églises paroissiales concerne essentiellement ces villes nouvelles avec leurs grands ensembles et ces nouveaux quartiers résidentiels. La population concernée est sociologiquement très différente des paroisses traditionnelles. En effet, les jeunes couples qui viennent habiter dans ces nouveaux quartiers sont des travailleurs, la plupart déracinés et éloignés de leur structure familiale. Dans ce contexte de sécularisation accélérée par ce déracinement familial, l'image du clocher dominant le village perd de son sens pour beaucoup, même si l'église reste considérée de manière générale comme un élément primordial du paysage urbain.

Malgré tout de nombreux efforts sont menés pour réserver aux lieux de culte un emplacement les mettant en scène, en les rendant accessibles et visibles de tous. Beaucoup de débats ont donc lieu au sein de l'Église autour de ces questions : la place de l'église dans la ville, de l'image qu'elle désire donner d'elle-même et ses rapports à la société. A travers ces débats, il s'agit surtout de trouver une place dans ce nouveau monde moderne s'éloignant des dimensions spirituelles et communautaires⁷³.

Les moyens financiers pour la construction de ces nouveaux édifices sont bien moins importants que ceux accordés à la Reconstruction des églises touchées durant la guerre. Les programmes sont donc moins ambitieux ; les diocèses imposent beaucoup plus de normes, de programmes et un plafond financier afin de limiter les tentations du « monumental » que pourraient avoir certains architectes. De plus, le remboursement des emprunts dépend en très grande partie des dons des laïcs et parfois des participations financières de certaines entreprises⁷⁴. Il s'agit donc de réalisations simples et plus modestes que celles de la Reconstruction pour beaucoup de diocèses.

⁷¹ Paul Delouvrier (1914-1995) : Haut fonctionnaire français sous la IV^{ème} et V^{ème} République, et l'un des principaux acteurs de la planification urbaine de la France durant les Trente Glorieuses.

⁷² LEBRUN P., *Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, Infolio, Paris, 2011.

⁷³ FREMAUX C., *Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010* », Rennes, PUR, 2011.

⁷⁴ *Idem*.

II. Le rôle du lieu de culte questionné par le renouveau liturgique.



Ill. 6.

L'importante sécularisation de la population française depuis le début du siècle, ajoutée à l'absence de lieux de culte dans les banlieues françaises suscite de nombreuses questions autour du rôle de ces lieux sacrés dans le territoire. La conception traditionnelle monumentale de l'édifice cultuel est particulièrement au centre des débats avec la question de l'église visible ou de l'église accessible. Le sujet du type de mission ou de la flexibilité de l'usage de ces lieux est aussi abordé.⁷⁵ Ces réflexions sur l'espace du lieu de culte, sa pratique, ses symboles et son rôle ne sont donc pas portées uniquement par des architectes. Parallèlement à cela, la première Guerre Mondiale semble avoir accéléré la propagation de la réforme liturgique déjà en cours en Suisse et en Allemagne depuis la fin du XIX^e. L'aménagement liturgique des églises de l'après-guerre connaît de fait des solutions anticipant largement la formulation officielle de la réforme de la liturgie du concile Vatican II⁷⁶.

Les années 1960 sont donc marquées par de nombreux enjeux pour l'Eglise catholique. L'évolution la plus importante est sans aucun doute celle apportée par le concile Vatican II qui s'achève en 1965. Avec ce nouveau concile, l'Eglise s'engage dans une démarche d'ouverture au monde contemporain, marquée par la reconnaissance du mouvement œcuménique, par l'accroissement de la place des laïcs dans l'Eglise ou encore par la reconsidération du caractère sacré du lieu de culte⁷⁷.

A. L'église face à la sécularisation des villes française.

Durant l'Entre-deux-guerres, l'évangélisation des classes sociales populaires est au cœur des préoccupations de l'église catholique. Car le christianisme est en fort déclin depuis le début du XX^{ème} siècle. Le pape Pie XI (1857-1939) constate d'ailleurs « que le grand scandale de l'Eglise catholique n'est pas qu'elle ait perdu beaucoup d'ouvrier mais qu'elle ait perdu l'ensemble de la classe ouvrière⁷⁸ ». En réponse à cela, Jean Verdier (1864-1940), archevêque de Paris nommé cardinal en 1929, cherche à rétablir un maillage paroissial sur la base d'une église pour dix mille habitants.

⁷⁵ LEBRUN P., *Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, Infolio, Paris, 2011.

⁷⁶ FREMAUX C., *Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010*, Rennes, PUR, 2011.

⁷⁷ CHOLVY G., HILAIRE Y.-M., (dirs). « Religion et Société en France 1914-1945 », *Histoire religieuse de la France*, Toulouse, Privat, 2002, 211 p.

⁷⁸ Pie XI cité par H. Godin et Y. Daniel, *La France pays de mission ?*, 1943, Paris, p.129. Cité par LEBRUN P. dans *Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses*.

Il créé en 1931 l'Œuvre des Chantiers du Cardinal dont l'objectif est la construction d'une centaine d'églises monumentales dans la banlieue de Paris. Mais cela ne résout pas encore la question de la déchristianisation des populations ouvrières⁷⁹.

Deux ouvrages écrits à la fin des années 1920 - *Le christ dans la banlieue* et *Le Bon Dieu dans le bled* - décrivent les conditions de vie et d'apostolat dans la banlieue parisienne en montrant clairement la « faillite » du système paroissial dans ces territoires en pleine mutation. *Le christ dans la banlieue* de Pierre Lhande⁸⁰, paru en 1927, souligne le caractère spectaculaire des migrations alternantes quotidiennes entre Paris et sa banlieue. Son propos montre que cette urbanisation se déroule de manière effrénée et quasiment hors de tout contrôle social. Elle se fait sans qu'aucune planification des équipements urbains de base (routes, écoles...) ne soit organisée. Même le clergé catholique ne réussit pas à accompagner ce processus en construisant des églises dans ces nouveaux quartiers⁸¹.

Pour pallier à cette absence, les curés des banlieues improvisent avec des moyens de fortune des édifices de culte. Des chapelles sont alors souvent construites avec des matériaux de récupération. Mais la valorisation d'une architecture religieuse dépouillée et discrète ou l'hypothèse de l'abandon de l'église comme programme architectural spécifique n'est pas encore à l'ordre du jour⁸².

Ainsi, ces agglomérations en pleine expansion depuis le début du siècle présentent des tailles et une nature composite (composée de centres anciens, zones pavillonnaires et immeubles collectifs...) qui rendent difficile l'identification des habitants de différents quartiers à une seule image commune de leur ville. Que reste-t-il de commun entre la banlieue des petits pavillons et les îlots des grands immeubles ? Les liens familiaux ou personnels avec le quartier et la paroisse disparaissent donc peu à peu. L'église « n'est plus l'expression visible d'une communauté mais l'édifice qui abrite une communauté d'individu » déplore en 1959 le frère Capellades dans la revue

⁷⁹ LEBRUN P., *Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, Infolio, Paris, 2011.

⁸⁰ Pierre LHANDÉ (1877- 1957) : Ecrivain prêtre jésuite. « Apôtre des banlieues » et surtout connu pour le succès de ses « radio-sermons », une grande nouveauté dans les années 1930.

⁸¹ LHANDÉ P., *Le Christ dans la banlieue*, Paris, 1927. Cité par LEBRUN P. dans *Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, Paris, 2011.

⁸² LEBRUN P., *Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, Infolio, Paris, 2011.

*l'Art Sacré*⁸³. Avec ce nouveau monde moderne urbain et mobile, la cohérence ancestrale entre le quartier, le village et l'ensemble de la vie sociale se trouve donc bouleversée et, avec elle, l'attachement à l'église⁸⁴. L'Eglise est bien consciente de ces évolutions radicales qui la touchent de plein fouet, dès les années 1940.

Cependant, le système paroissial traditionnel révèle son incapacité à assurer la présence de l'église catholique dans les quartiers nouveaux périphériques.

En 1943 l'abbé Godin⁸⁵ constate qu'un quart de la population française de l'époque, soit neuf millions de personnes, constitue un prolétariat dont les institutions, le climat et les individus sont désormais « païens »⁸⁶.

Ces populations ouvrières seraient fortement influencées par le prosélytisme communiste et on devine une forte méfiance envers le communisme de la part du clergé qui cherche à lutter contre la propagation de ces idées. Certains ouvrages décrivent ces populations de la manière de peuples sauvages, étrangers à la ville et à la civilisation. Dans *Le Christ dans la banlieue*, le père Lhande évoque la nécessité d'y envoyer des missionnaires pour évangéliser ces populations comme dans certains pays étrangers⁸⁷.

Afin de mieux comprendre ces évolutions démographiques des paroisses, l'Eglise s'appuie sur des analyses et des enquêtes sociologiques qui connaissent alors un grand essor. L'objectif est de fournir aux curés une image la plus proche de la réalité, de la composition sociale et des pratiques des paroissiens. Dans l'une de ces enquêtes⁸⁸, le père Paul Virton⁸⁹, observe dans son ouvrage *Enquête de sociologie paroissiale*, qu'un très grand nombre de personnes ne connaissent pas réellement leur paroisse et que leur choix n'est pas motivé par leur appartenance à un quartier mais par l'heure de l'office, l'aspect de l'église, l'attrait de tels sermons, la liturgie ancienne ou nouvelle, individuelle ou communautaire, etc⁹⁰. Ce bouleversement des pratiques religieuses continue donc de poser de nouveaux problèmes en matière d'action apostolique.

⁸³ CAPELLADES J., *L'église dans la cité*, L'art Sacré n°5-6, 1959.

⁸⁴ WINNINGER P., *Construire des églises*, Paris, 1957.

⁸⁵ Henri GODIN (1906-1944) : Prêtre catholique séculier, qui fut un des premiers prêtre-ouvrier.

⁸⁶ LEBRUN P., *Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, Infolio, Paris, 2011.

⁸⁷ LHANDE P., *Le Christ dans la banlieue*, Paris, 1927. Cité par LEBRUN P. dans *Le temps des églises mobiles*, Paris, 2011.

⁸⁸ VIRTON P., *Enquête de sociologie paroissiale*, Paris, 1953, p.28.

⁸⁹ Paul VIRTON : Jésuite français, auteur de plusieurs livres de sociologie religieuse.

⁹⁰ LEBRUN P., *Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, Infolio, Paris, 2011.

Durant les années qui précèdent le concile Vatican II, se développe donc au sein de l'Église un débat sur la définition d'une pastorale réellement adaptée à l'époque contemporaine. Au centre de ce débat, la question de la contradiction entre l'accroissement de la mobilité des populations et le caractère figé et archaïque de la paroisse traditionnelle occupe une place importante.

B. Une Eglise en mission et mobile ?

Le travail d'implantation de ces nouvelles églises est précédé par la refonte des circonscriptions paroissiales pour les rendre conformes à la physionomie nouvelle des quartiers. En effet, aidés des sociologues, de nombreux curés constatent une modification importante du milieu social de leurs paroisses urbaines suite au percement de nouvelles voies ou à la construction de nouveaux immeubles⁹¹. Il est donc admis que la ville change sans cesse et que l'église ne peut y être présente que si elle suit ces évolutions et ces mouvements.

Mais si pour le clergé catholique la construction de nouvelles églises est évidente et incontournable, l'éloignement géographique entre lieux de travail et quartier d'habitat continue de poser problème. Il apparaît en effet illusoire d'espérer reconstituer la cohérence de la vie de village en implantant des églises au cœur des quartiers résidentiels. Où implanter alors l'église dans ces nouveaux quartiers ? Au début des années 1960, certains diocèses réfléchissent donc à l'accès automobile aux futures églises, et proposent donc de les implanter à la périphérie des villes le long des routes les plus fréquentées et à mi-chemin des logements, des zones d'activités et des nationales qui menaient vers les lieux de vacances ou de détente : ce n'est alors plus l'église au centre du quartier mais l'église au centre de la mobilité⁹².

⁹¹ FREMAUX C., *Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010*, Rennes, PUR, 2011.

⁹² LEBRUN P., *Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, Infolio, Paris, 2011.

Afin d'accompagner au mieux l'implantation et la construction de ces nouvelles églises, dans le cadre de l'extension des villes françaises, le Comité National des Constructions d'Églises (CNCE) est créé en 1960. Ce comité a alors pour but de favoriser et d'améliorer les échanges entre diocèses, urbanistes et pouvoirs publics. Cette association loi 1901 est active pendant toute la période de construction des grands ensembles. Elle a quatre principaux domaines d'intervention : la documentation (réunir et diffuser des renseignements sur la construction des églises) ; la recherche (étudier les normes sociologiques, liturgiques et financières à observer) ; le conseil (conseiller les organismes diocésains, notamment sur le choix des emplacements) ; la représentation (étudier avec les établissements bancaires les conditions d'emprunt ; intervention auprès des administrations centrales et des autorités publiques). Le comité est composé de représentants ecclésiastiques des plus grands diocèses ainsi que des laïcs intéressés par la question des églises nouvelles. Le diocèse de Strasbourg n'est pas représenté dans ce conseil. Les diocèses présents sont ceux de Bordeaux, Lille, Lyon, Meaux, Nancy, Nantes, Paris, Reims et Rouen⁹³.

Dès sa création, le CNCE étudie le type de pastorale à privilégier dans les nouveaux quartiers. En se basant sur l'expérience des Chantiers du cardinal, le comité estime que les zones urbaines à forte densité doivent avoir en moyenne un lieu de culte pour 10 000 à 12 000 habitants, et les zones à densité moindre un lieu de culte pour 5000 habitants. Mais la distance est également un facteur déterminant de la pratique religieuse. En effet, des études sociologiques religieuses démontrent qu'un lieu de culte en zone urbaine est inefficace au-delà de 600 mètres. L'implantation doit donc être en réalité, centrale et à proximité des centres commerciaux, des groupes scolaires et des principales voies d'accès au quartier⁹⁴.

En février 1965, le clergé français et les membres du CNCE organisent un colloque interconfessionnel dans les locaux de l'Unesco consacré à « l'implantation des lieux de culte dans l'aménagement du territoire »⁹⁵.

⁹³ BARBICHE B. (Directeur du Centre national des archives de l'Église de France), « Les sources de l'histoire du patrimoine culturel dans la seconde moitié du XXe siècle », *Centre national des archives de l'Église de France*.

⁹⁴ LEBRUN P., *Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, Infolio, Paris, 2011.

⁹⁵ Idem.

Ce colloque réunit les représentants des cultes catholiques, réformés et israélites, des responsables de l'aménagement du territoire comme Eugène Claudius-Petit ou Paul Delouvrier mais aussi des architectes comme Xavier Arsène-Henry⁹⁶ et Michel Marot⁹⁷ qui avaient des responsabilités importantes dans le domaine de la planification urbaine. Et c'est Philippe Lamour alors président de la commission nationale de l'aménagement du territoire qui ouvre le colloque.

Ce colloque de dimension œcuménique s'inscrit parfaitement dans l'esprit du concile Vatican II. En organisant ce colloque, les responsables de la construction des églises souhaitent affirmer leur volonté de s'inscrire dans une démarche de planification face à cette urbanisation qualifiée de galopante.

En effet, la principale ambition de cette manifestation est de faire prendre conscience à l'ensemble des responsables religieux et en particulier au clergé catholique français, de l'urbanisation rapide des villes et par conséquent de la nécessité d'inscrire leurs projets d'édifice dans les documents organisant la planification urbaine.

L'Église met souvent en avant l'argument du rôle social du lieu de culte pour que ses édifices soient intégrés dans les plans d'urbanisme des nouveaux quartiers. Selon le clergé, l'église représente bien souvent le noyau de la communauté naissante, non seulement de la communauté catholique mais aussi de la communauté des habitants au sens large. L'église sortant de terre en même temps que les logements, elle contribue à créer du lien social dans les nouveaux quartiers urbanisés. Les curés, bâtisseurs des communautés envisagent donc la construction du lieu de culte avant tout comme le lieu de rassemblement et comme le ciment entre les nouveaux habitants. Dans ces nouvelles paroisses, les fonctions d'accueil de réunion et d'œuvres diverses sont donc parfois bien plus importantes que le culte lui-même. Les salles paroissiales deviennent donc majeures dans les programmes de construction de ces curés de nouvelles paroisses⁹⁸.

⁹⁶ Xavier ARSENE-HENRI (1919-2009) : Architecte urbaniste français. Militant du mouvement moderne.

⁹⁷ Michel MAROT (1926-1950) : Architecte français. Prix de Rome et Equerre d'argent pour l'église Sainte-Agnès à Fontaine-les-Grès (1963).

⁹⁸ FREMAUX C., *Eglises du nord et du Pas-de-Calais*, 1945-2010, Rennes, PUR, 2011.

En construisant ces églises dans ces nouveaux quartiers, l'enjeu principal pour le clergé reste toujours et avant tout la dimension spirituelle : Par quels moyens évangéliser ces populations déchristianisées ? Et quel type de présence adopter ? En 1947, Gabriel Le Bras⁹⁹ et l'abbé Boulard¹⁰⁰ (pionniers de la sociologie religieuse) dressent une carte religieuse de la France et font apparaître une grande partie du territoire comme un « pays de mission » notamment les zones urbaines. En effet, la pratique dominicale connaît un ralentissement en 1950 puis s'effondre après 1970. Dans ce contexte de sécularisation et de déchristianisation généralisée de la société, l'Eglise est contrainte à se transformer, à modifier son rapport aux autres institutions et à ses fidèles.

La volonté de l'Eglise de s'adapter au cours du XX^e siècle et de participer à la construction du monde contemporain s'incarne fortement dans l'architecture nouvelle de ses lieux de culte. En effet, la mutation radicale des formes du lieu de culte catholique et de son rapport à l'espace environnant marque le paysage urbain. Et c'est bien souvent l'église qui concentre les innovations (aussi bien techniques que formelles) de l'architecture moderne dans les paysages de la France rurale et péri-urbaine. Les expériences du culte pendant la guerre, les influences de l'étranger et le développement du mouvement liturgique ont fortement influencé ces nouveaux rapports des catholiques pratiquants au culte¹⁰¹.

L'idée que la paroisse ne doit plus forcément constituer un dispositif territorialisé et figé se répand aussi de plus à plus. À la mobilité sociale croissante s'ajoute les évolutions liturgiques et pastorales qui annoncent la réforme du deuxième concile. L'ensemble de ces mouvements semble alors interdire que l'on fige l'agencement architectural et la localisation des lieux de culte. L'intérêt d'un lieu provisoire est qu'il n'engage pas l'avenir et permet aux communautés de s'adapter en fonction de l'évolution des mentalités et du nombre¹⁰². Ce type de nouvelle mission est inspiré des chapelles roulantes du père Werenfried¹⁰³ qui circulaient en Allemagne de l'ouest.

⁹⁹ Gabriel LE BRAS (1891-1970) : Sociologue français. Spécialisé dans les religions et le droit.

¹⁰⁰ Fernand BOULARD (1898-1977) : prêtre catholique et sociologue français.

¹⁰¹ FREMAUX C., *Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010*, Rennes, PUR, 2011.

¹⁰² CAPELLADES J., *L'église dans la cité*, L'art Sacré n°5-6, 1959.

¹⁰³ Père Werenfried van Straaten (1913-2003) : Prêtre religieux néerlandais. Connu pour avoir fondé l'association catholique « aide à l'Eglise en detresse ».

Pour Paul Winninger¹⁰⁴ cela constituait une bonne réponse tout à fait réaliste et adaptée au déplacement des travailleurs.

Toujours dans cette volonté « d'évangéliser la France » et d'être en mission au sein des populations sécularisées, depuis le début des années 1940, de plus en plus de prêtres et séminaristes quittent leurs paroisses ou leurs couvents pour se consacrer au travail en usine ou à la vie de quartier. C'est à ce moment-là qu'apparaissent les prêtres-ouvriers¹⁰⁵. En 1952, plus de deux cent prêtres estiment appartenir à la Mission de France¹⁰⁶. En 1954 l'Eglise interdit à ces prêtres-ouvriers de continuer leur activité professionnelle car beaucoup se sont engagés syndicalement et politiquement aux côtés de leurs compagnons de travail. Finalement, en 1965, le concile Vatican II autorise les prêtres de la mission de France à travailler de nouveau à plein temps dans les usines. Des aumôneries apparaissent alors, avec leur chapelle dans le monde ouvrier mais aussi dans les mondes hospitaliers, hôteliers, marins etc.

En souhaitant s'adapter à la vie moderne et évangéliser de nouvelles populations, de nouveaux types de lieux de culte sont créés et de nouvelles stratégies émergent. La question de la liturgie n'est pas en reste dans ces évolutions et débats de l'époque. Déjà bien avancés dans certains pays comme l'Allemagne ou la Suisse, les religieux français préparent le futur concile en questionnant la liturgie traditionnelle.

¹⁰⁴ Paul Winninger (-): Prêtre du diocèse de Strasbourg. A écrit un des premiers plaidoyer argumenté en faveur de la construction de nouveaux lieu de culte catholique.

¹⁰⁵ Les prêtres ouvriers, plus tard dénommés prêtres au travail, sont des prêtres de l'Eglise catholique insérés dans la vie professionnelle, et notamment travailleurs salariés.

¹⁰⁶ Institution interdiocésaine créée, en juillet 1941. En créant le séminaire de la Mission de France, les évêques français voulaient se doter d'un clergé interdiocésain formé spécialement pour aborder le phénomène massif et nouveau de l'incroyance dans les milieux ouvriers et ruraux.

C. La réforme liturgique confirmée par le Concile Vatican II.

Dans le but d'adapter l'apostolat¹⁰⁷ aux situations nouvelles du monde moderne le pape Jean XXIII (1881-1963) convoque le second concile œcuménique. Cela représente d'une manière générale, l'ouverture de l'église catholique au monde moderne. Bien que le renouveau liturgique soit déjà profondément diffusé dans les milieux catholiques et protestants européens depuis le début du siècle : plusieurs fondements de la célébration sont déjà remis en cause.

Par exemple, en juin 1952, l'instruction du Saint-Office sur l'art sacré se positionne en faveur d'un certain renouveau de l'architecture religieuse et insiste sur la position centrale de l'autel.

L'élaboration de la constitution sur la liturgie débute avant même l'ouverture du concile œcuménique Vatican II. Une commission préparatoire composée d'évêques et d'experts est constituée en octobre 1960. Et cette commission préparatoire est débattue dès la première session du concile en octobre et novembre 1962. Parmi les principales prises de position de la réforme, la constitution souligne la nécessité de favoriser la participation des fidèles. Pour cela, la nouvelle liturgie est en langue « du peuple »¹⁰⁸ et le prêtre fait face aux fidèles durant la messe, entre autre. Pour l'ouverture de la deuxième session (Septembre-Décembre 1963) le pape Paul VI assure dans son discours désirer voire le concile : « jeter un pont entre l'Eglise et le monde contemporain »¹⁰⁹. Parmi les seize textes rédigés par les différentes commissions du concile, un document traite particulièrement de l'architecture et de l'art sacré. Il s'agit de la constitution sur la liturgie, premier texte à être officiellement promulgué, le 4 décembre 1963¹¹⁰. Il engendre une nouvelle conception du lieu de culte lui-même. L'article 7 donne la priorité à l'assemblée plutôt qu'au bâtiment. De manière générale, il est perçu comme une incitation à expérimenter de nouveaux types de plans et à rechercher de nouvelles formes portant témoignage de la présence d'Eglise à la cité moderne.

¹⁰⁷ APOSTOLAT - Du mot grec : apostolos, signifiant envoyé, chargé de mission. L'apostolat au sens chrétien du terme, est l'activité qui se déploie pour la diffusion de l'Evangile (soit plus largement la diffusion de la foi chrétienne).

¹⁰⁸ Les cultes catholiques se faisait avant en latin : « langue universelle » et une des trois langues « sacrées » dans laquelle la bible a été traduite au cours des quatre premiers siècles du christianisme. Créer un nouvelle liturgie en « langue vulgaire » est aussi une volonté œcuménique.

¹⁰⁹ LEBRUN P., Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses, Infolio, Paris, 2011.

¹¹⁰ Pour les articles de la *Constitution sur la liturgie*, WILLERVAL J., « Incidence de la réforme liturgiques sur l'aménagement des églises », *l'Architecture d'aujourd'hui*, n°125, avril 1966, p.45. Cité par FREMAUX C., *Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010*, Rennes, PUR, 2011.

Ce document développe également les thèmes du renouvellement de la liturgie et du rôle actif des membres de la communauté dans le culte et dans la mission évangélique. Elle revalorise notamment la cène par la concélébration des prêtres et le groupement des fidèles autour de l'autel¹¹¹.

Ce nouveau liturgique sans précédent amène donc les architectes à repenser complètement l'espace intérieur du lieu de culte chrétien. Cette conception de nouveaux plans d'églises se fait surtout autour de l'autel qui devient central dans beaucoup de projet.

Un même type de plan apparaît souvent : le plan triangulaire qui fait converger les lignes et dirige le regard vers l'autel. Les architectes d'églises ayant toujours travaillé sur le symbolisme des formes, le triangle, symbole de la trinité, n'est pas anodin. Très inspiré par l'architecte allemand Otto Bartning¹¹², le plan centré devient très apprécié des architectes français et se répand lors de la construction des églises nouvelles¹¹³, toujours dans cet objectif de créer un espace qui rapproche les fidèles de l'autel. On retrouve à Strasbourg par exemple l'église du Sacré-Cœur¹¹⁴ (1955) qui est en plan centré ou encore l'église Saint-Amand¹¹⁵ (1970) dont le plan est triangulaire.

¹¹¹ FREMAUX C., *Eglises du nord et du Pas-de-Calais*, 1945-2010, Rennes, PUR, 2011.

¹¹² Otto Bartning (1883-1959) : architecte Allemand.

¹¹³ LEBRUN P., *Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trente Glorieuses*, Infolio, Paris, 2011.

¹¹⁴ Voir annexe : Corpus - Eglise du Sacré-Cœur.

¹¹⁵ Voir annexe : Corpus - Eglise Saint-Amand.

III. L'expansion urbaine de Strasbourg et la construction de ses nouveaux lieux de culte. L'exemple du quartier Esplanade.



III. 7.

Afin de comprendre les mutations de l'architecture religieuse à partir de 1945, les débats et les facteurs qui ont affecté l'image que l'Eglise-institution a donnée à la société française par le médium de l'église-bâtiment : Une étude plus minutieuse de la construction de nouvelles églises paroissiales semble pertinente. A partir d'un travail de terrain et d'analyse d'archives¹¹⁶, l'objectif sera d'avoir une compréhension plus complète et détaillée de la conception d'un nouveau quartier durant les Trente Glorieuses et de ses églises pensées pour le mode de vie moderne.

Strasbourg est une ville particulièrement intéressante : Tout juste redevenue française en 1945 et encore sous le régime concordataire, son contexte est unique pour étudier la place des lieux de culte dans un développement urbain moderne. Dans les années 1960, la ville de Strasbourg met en place un vaste projet d'urbanisme. Depuis longtemps, l'université est à l'étroit et la ville manque cruellement de logements depuis la fin de la guerre. L'objectif de ce projet est donc de construire un quartier entièrement neuf de 80 hectares. Cette opération d'urbanisme de grande ampleur se trouve à l'est du centre-ville historique sur les anciens quartiers militaires de l'Esplanade.

A. D'une zone militaire à un quartier moderne.

L'Histoire de l'Esplanade commence au XVII^e siècle lorsque Louis XIV charge son ingénieur militaire « Vauban » (1633-1707) de la construction d'une citadelle à l'est de la ville ancienne. Elle fut édifiée à partir de 1681 sur l'emplacement d'un ancien cimetière¹¹⁷.

Le siège de Strasbourg en 1870 fait de nombreux dégâts : une grande partie de la citadelle est détruite puis démantelée, excepté 700 mètres de murs d'escarpe et des fossés, ainsi qu'une porte au sud-est de l'édifice. De nombreuses casernes sont également bombardées.

Après 1871, durant la période de l'Annexion germanique, les autorités dressent un plan d'extension urbaine pour Strasbourg. Un vaste quartier militaire est construit à la place des fortifications et la citadelle est remplacée par un grand nombre de casernes.

¹¹⁶ Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg

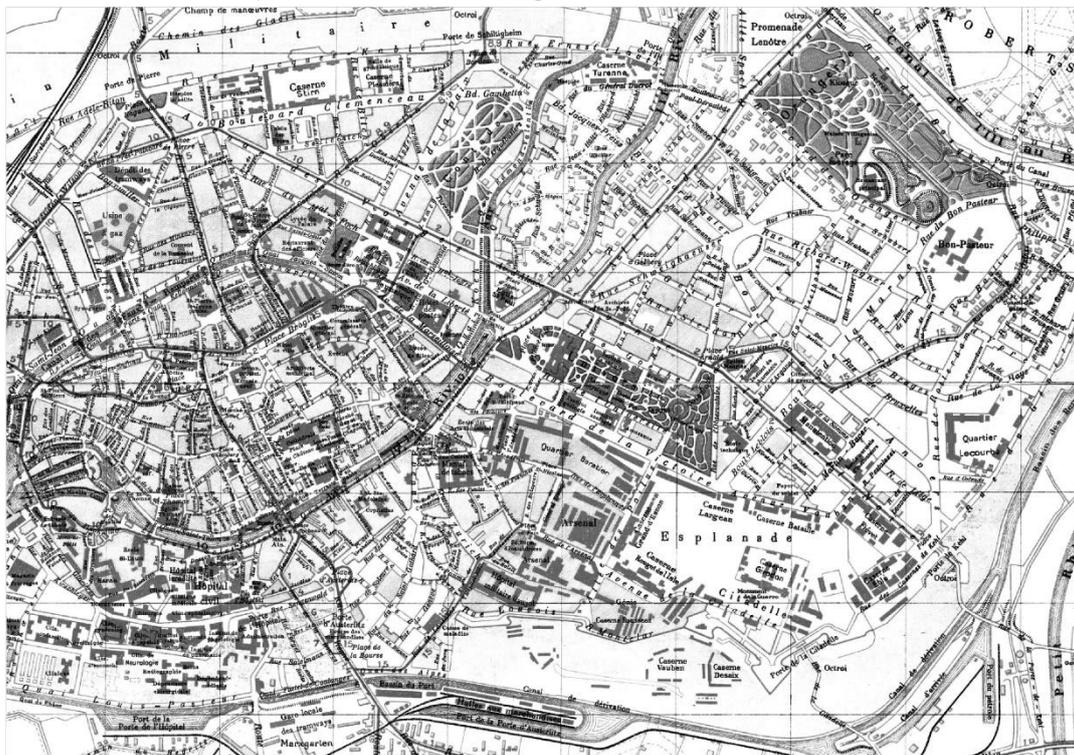
¹¹⁷ IGER SHEIM F., « La fabrication de la ville moderne : Strasbourg (1850-2000) », L'urbanisme à Strasbourg au XX^e siècle, Actes de conférences, Ville de Strasbourg, 2010, pp.126-133.



Ill. 8. Plan de la ville et de la citadelle en 1750. AVES : 1197W17



Ill. 9 & 10. Les casernes bombardée pendant le siège de Strasbourg, 1870.
Source illustration et photo : Rue89Strasbourg



Ill. 11. Carte de 1928, issue de l'ouvrage «Nouveau plan de Strasbourg, Berger-Levrault.

Le quartier de la Neustadt (« nouvelle ville ») constitué principalement d'un secteur politique et universitaire est construit à l'ouest, reliant ce nouveau quartier militaire et le centre de Strasbourg. Les terrains militaires se retrouvent ainsi enclavés dans la ville, délimités par l'université et les quartiers d'habitation au nord, le quartier ancien de la Krutenau à l'ouest et le faubourg de Neudorf au sud¹¹⁸.

Après la première guerre mondiale, la loi du 21 juillet 1922 déclassé l'enceinte fortifiée de la ville¹¹⁹. Les ouvrages militaires obsolètes laissent alors à la ville de Strasbourg une immense ceinture de près de 430 hectares. La ville construit sur ces terrains libérés de leurs anciennes servitudes la cité Ungemach ou encore la foire du Wacken durant l'entre-deux guerres. Le secteur est qui nous intéresse n'est pas tout de suite concerné par ces nouvelles extensions. Cependant, de nombreuses réflexions émergent déjà sur le développement urbain futur de l'Esplanade et de sa citadelle.

Durant la période de l'Occupation, en 1942 un concours est organisé par les urbanistes du Reich pour la construction d'un « grand Strasbourg » dont l'objectif était d'étendre Strasbourg vers Kehl afin de construire une seule et vaste agglomération. Les terrains du secteur Esplanade sont alors au centre de ce projet de développement urbain de la métropole. Seuls deux alsaciens sont autorisés à participer à ce concours : Richard Beblo¹²⁰ et Paul Schmitthener¹²¹. Dans chacun de leur projet, un axe nord-sud est privilégié. Ce concours est stoppé par la fin de la guerre mais il aura permis de faire émerger les potentialités du site comme lieu de relation multiple entre université et ville, Strasbourg et Kehl, centre et Faubourg.

¹¹⁸ BOLLE G., Charles-Gustave Stoskopf, architecte. Les Trente Glorieuses et la réinvention des traditions, Presses universitaires de Rennes, 2017, 335p.

¹¹⁹ Comme plusieurs grandes villes françaises, Strasbourg était dotée d'une enceinte fortifiée et d'ouvrages de défenses. Ces zones font l'objet d'un régime juridique complexe, comportant des règles spéciales d'urbanisme. Après la première Guerre Mondiale, plusieurs de ces ouvrages défensifs urbains dont l'utilité militaire avait disparu, furent déclassés. L'opération de déclassement était de restituer les terrains concernés à des usages civils. Dans le cas de la ville de Strasbourg, cette loi du 21 juillet 1922 s'est accompagnée d'un certain nombre de contraintes comme l'obligation pour la ville de Strasbourg d'acheter les terrains déclassés. En 1947, cette opération était en réalité loin d'être réalisée et les terrains appartenaient encore pour beaucoup à l'armée. Extrait d'un rapport du Sénat du 18 octobre 1991 (N°49).

¹²⁰ Richard BEBLO (1905) : Architecte Alsacien. Fils de Fritz Beblo également architecte. Il dirige le service municipale de Strasbourg à partir de 1940.

¹²¹ Paul SCHMITTENER (1884-1972) : Architecte et professeur Germano-Alsacien.

A la fin des années 1950, le maire de la ville Pierre Pflimlin¹²² confie à l'architecte-urbaniste Pierre Vivien le Plan d'Urbanisme Directeur (PUD) de la ville, appelé le « Plan Vivien ». Ce plan représente parfaitement cette période charnière pour le développement urbain de la ville de Strasbourg avec notamment l'essor de l'industrialisation (quartier port du Rhin...), le monopole donné à automobile entraînant l'abandon de l'exceptionnel réseau de tramway, l'extension de l'université ou encore le développement de plusieurs nouvelles « cités » et ensembles d'habitations implantés au sud et à l'ouest de Strasbourg. Les deux quartiers les plus représentatifs de ce plan d'urbanisme seront l'ensemble de HautePierre¹²³ et bien sûr l'Esplanade¹²⁴.

Mais la ville n'attend pas ce PUD pour commencer à lancer le projet d'extension sur les terrains de l'Esplanade. Des esquisses du projet de J.-H. Calsat¹²⁵ apparaissent dès la fin guerre et présentent une densité de 435 logements par hectare. J.-H. Calsat apparaît sur les documents comme urbaniste du groupement d'urbanisme de la ville de Strasbourg.

Le quartier de l'Esplanade est l'opération d'urbanisme la plus importante de l'urbanisme Strasbourgeois de cette période.

Le transfert des terrains militaires au secteur civil est signé en 1958 après de longues négociations. Les terrains sont cédés d'une part à l'éducation nationale pour l'extension de l'université (16 hectares) et d'autre part à la S.A.E.R.S.¹²⁶ pour l'aménagement du quartier d'habitation (58 hectares). La transformation radicale du paysage urbain est lancée¹²⁷.

¹²² Pierre PFLIMLIN (1907-2000) : Politique français. Maire de Strasbourg de 1959 à 1983. Puis président du parlement européen de 1984 à 1987.

¹²³ IGER SHEIM F., « La fabrication de la ville moderne : Strasbourg (1850-2000) », HautePierre : de l'espace conçu à l'espace vécu, Actes de conférences, Ville de Strasbourg, 2010, pp.80-91.

¹²⁴ IGER SHEIM F., « La fabrication de la ville moderne : Strasbourg (1850-2000) », L'urbanisme à Strasbourg au XXe siècle, Actes de conférences, Ville de Strasbourg, 2010, pp.126-133.

¹²⁵ Jean-Henri CALSAT (1905-1991) : Architecte-urbaniste français. Actif essentiellement pendant les Trente Glorieuses, il a réalisé un grand nombre de projet urbain en France mais aussi en Algérie et en Afrique.

¹²⁶ La Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région de Strasbourg, créée spécialement pour le projet de construction du quartier Esplanade. Appelée aujourd'hui la « SERS ».

¹²⁷ BOLLE G., Charles-Gustave Stoskopf, architecte. Les Trente Glorieuses et la réinvention des traditions, Presses universitaires de Rennes, 2017, 335p.

B. Processus d'élaboration du projet : recherches formelles et visées politiques.

Le projet urbain de l'Esplanade connaît très vite un retentissement national, considéré comme la deuxième plus grosse opération urbaine de France après la Défense¹²⁸. En 1950, avant même que les terrains ne soient transférés au secteur civil, l'architecte urbaniste Charles-Gustave Stoskopf (1907-2004) est nommé architecte en chef de l'opération. Pour dessiner les premiers plans du quartier, Stoskopf se concentre sur l'analyse des problèmes de circulation. Il veut faire de l'Esplanade un nouveau lien entre le centre de Strasbourg et ses faubourgs¹²⁹.

Dès 1945, Pierre Pflimlin s'implique dans ce projet urbain en tant que conseiller municipal, puis président du Conseil général et enfin comme maire de Strasbourg (1959-1983). Il porta ce projet jusqu'à sa livraison. L'Esplanade fait intégralement partie de son œuvre politique. Élu maire de Strasbourg en 1959, P. Pflimlin donne une nouvelle impulsion aux orientations urbanistiques de la ville. Tout s'accélère pour le projet Esplanade : L'opération est programmée sous la forme d'une ZUP (Zone à Urbaniser en Priorité), et le maître d'ouvrage est la ville de Strasbourg. La concession est donnée à la SAERS pour l'aménagement¹³⁰. En décembre 1959, le plan masse de Stoskopf fait encore l'objet de recherches, mais le projet se rapproche du résultat que nous connaissons aujourd'hui. En mars 1960, le plan du campus est déjà bien défini. Son articulation avec le plan d'ensemble du quartier fonctionne avec certains édifices comme la faculté de droit ou la tour de l'école de chimie de Roger Hummel¹³¹ qui sont traités comme des monuments et des repères du nouveau quartier. Les chantiers de ces bâtiments débutent d'ailleurs cette même année.

Suivent en 1961, les premiers chantiers d'immeubles de logements. Seuls les équipements publics et commerces ne trouvent pas encore leur emplacement définitif.

Les dispositions urbaines principales seront maintenues dans la version finale de 1962 : un axe majeur nord-sud traversant une place centrale et des axes secondaires est-ouest. En juillet 1967, 3000 logements ont déjà été construits sur le quartier Esplanade.

¹²⁸ BADARIOTTI M., « Projet politique et urbanisme : le Strasbourg de Pierre Pflimlin (1959-1983) », *L'Espace géographique*, Vol. 25, n°1, 1996, pp.53-64.

¹²⁹ BOLLE G., Charles-Gustave Stoskopf, architecte. Les Trente Glorieuses et la réinvention des traditions, Presses universitaires de Rennes, 2017, 335p.

¹³⁰ BADARIOTTI M., « Projet politique et urbanisme : le Strasbourg de Pierre Pflimlin (1959-1983) », *L'Espace géographique*, Vol. 25, n°1, 1996, pp.53-64.

¹³¹ Roger Hummel (1900-1983) : architecte



Ill. 12. Maquette de l'opération Esplanade, 1958. AVES 481W40.



Ill. 13. Plan de l'opération Esplanade, 1960. AVES 481W40.



Ill. 14. Photographie du quartier Esplanade en construction. Les casernes ont disparu au profit de l'université et des quartiers d'habitation. 1963, AVES.

Le quartier ne prendra son visage définitif qu'au milieu des années 1970, avec une densité finale supérieure aux estimations initiales des années 1960.

C.-G. Stoskopf porte le titre de maître d'œuvre pour un certain nombre de bâtiments et d'équipement du quartier. Par exemple, le centre commercial (1964-1970), est composé d'une architecture de patios et d'arcades, permettant de déambuler sur un axe nord-sud parallèle à l'avenue centrale du quartier. Cet équipement occupe une place finalement plus importante que prévu (surface au sol : 20000m²), mais sa position à l'arrière des bâtiments de l'artère centrale en fait un édifice relativement dissimulé.

L'opération Esplanade sera officiellement achevée en 1974. Cependant, la composition du quartier reste inachevée pour son concepteur : la tour principale dessinée par Stoskopf n'a pas été construite. L'Association des Résidents de l'Esplanade (l'ARES) a lutté fortement contre sa construction jugée hors d'échelle

¹³².

Stoskopf revendique régulièrement son inspiration autour du travail d'Auguste Perret, au Havre notamment : « Auguste Perret a su montrer qu'il était possible sur un plan d'inspiration classique d'édifier une ville résolument contemporaine¹³³ ». Mais il doit revenir à plusieurs reprises sur ses ambitions au cours de cette opération d'urbanisme.

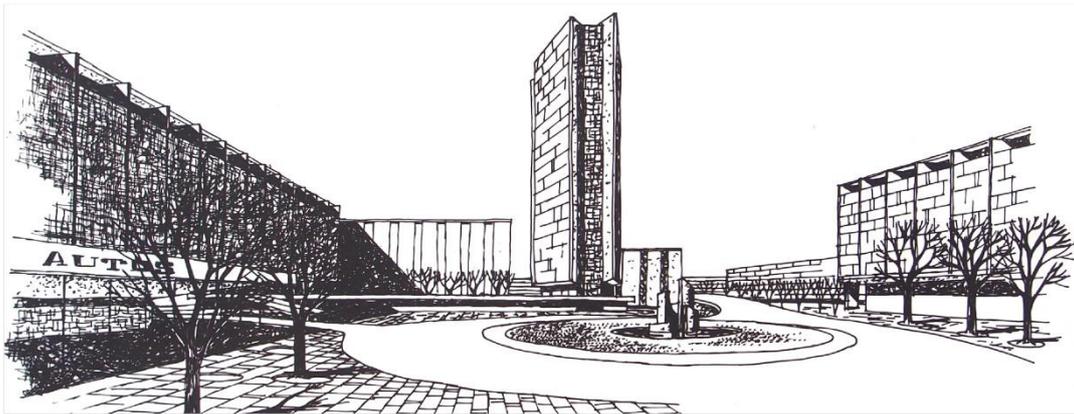
Pour résumer son travail d'urbaniste à l'Esplanade, nous retiendrons quatre principes directeurs¹³⁴ : Favoriser la circulation, inscrire le projet dans une tradition classique, construire selon les nouveaux besoins d'habitat et enfin de créer des paysages urbains riches et variés.

Le premier principe a pour objectif de faciliter la pénétration automobile dans le nouveau quartier. C'est la double vocation de l'axe nord-sud (avenue du Général de Gaulle) et son prolongement vers Neudorf. L'objectif est de rattacher Strasbourg aux faubourgs sud : Neudorf, la Meinau jusqu'à Mulhouse et au-delà ; et de décharger la place Kléber vers laquelle converge toute la circulation intra - ou interurbaine.

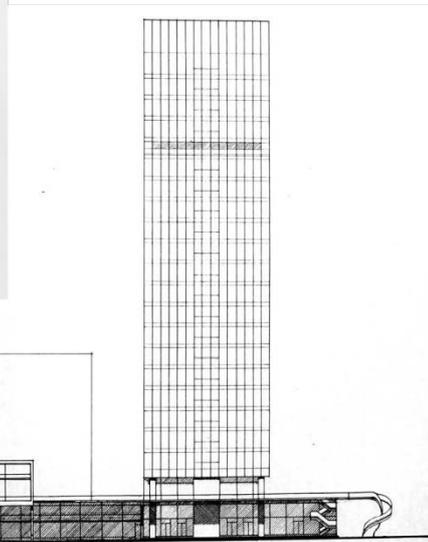
¹³² BOLLE G., Charles-Gustave Stoskopf, architecte. Les Trente Glorieuses et la réinvention des traditions, Presses universitaires de Rennes, 2017, 335p.

¹³³ Idem.

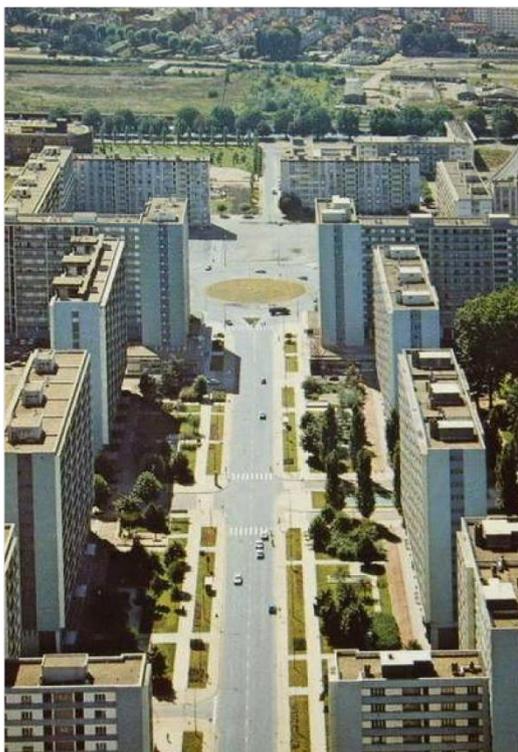
¹³⁴ NONNENMACHER M. (habitante du quartier de l'esplanade), « L'urbanisme selon Charles-Gustave Stoskopf : une masse d'idées innovantes pour un plan-masse directeur », Art'Esplanade, Art et architecture à l'Esplanade, ARES, mai 2011.



Ill. 15 & 16. Croquis de C.-G. Stoskopf. Vues une des avenue principale et la place centrale, 1960. AMS632w1.



Ill. 17. Projet de tour centrale de Stoskopf, vers 1965. ADBR60J4.



Ill. 18. Avenue du général de Gaulle, vers 1970. Photo archives DNA.

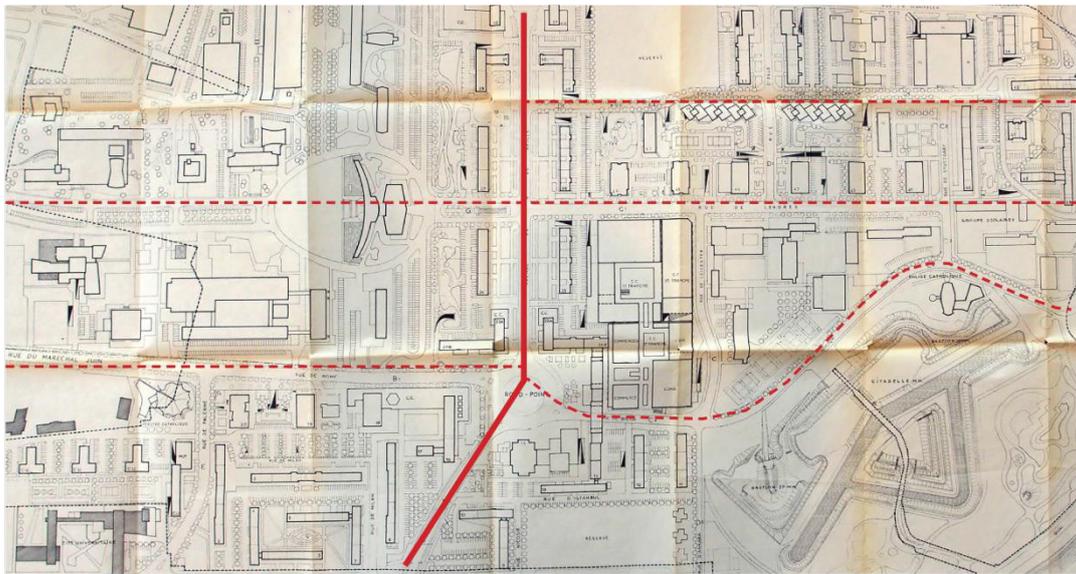


Ill. 19. Le pont W. Churchill, lien vers le Neudorf, symbole du tout-voiture. Photo archives DNA.

Ensuite, avec un tracé de voies *Cardo Maximus* et *Decumanus Maximus* Stoskopf inscrit son projet dans une tradition classique. Le *Cardo*, soit l'axe est-ouest d'une longueur de 1000 mètres, est dessiné de la Cité administrative à la rue Tarade. Et le *Decumanus*, soit l'axe nord-sud d'une longueur de 800 mètres, doit être l'avenue du Général de Gaulle prolongée par le pont Churchill. Une série de modifications changent le projet initial : Le prolongement de l'avenue du Général de Gaulle est finalement dévié pour se raccorder au réseau routier de Neudorf. L'abandon du projet de reconstruction du pont Tarade fait également perdre sa vigueur à l'axe est-ouest.

Le troisième principe directeur est la prise en compte des nouveaux besoins de l'époque en termes d'habitat. La S.E.R.S. et Stoskopf cherchent en effet à répondre à tous les types de besoins en logements. Dès le début du projet, des logements étudiants sont prévus et aucune classe sociale n'a été oubliée : « De nombreux logements de grand standing ont été construits, mais un effort particulier a été fait également en faveur de logements plus modestes. Certains de ces derniers types de logement ne sont pas loin d'égaliser en qualité des logements ayant des prétentions plus élevées¹³⁵ ». Les besoins en ensoleillement, en stationnement et en espaces verts présentés par la Charte d'Athènes de 1933 sont très présents également dans la planification des immeubles de logement. Cette recherche d'ensoleillement maximum exige ainsi de larges espaces vides (parfois paraissant excessifs). Ces vides composés par Stoskopf permettent de créer de vastes emplacements de stationnement, de créer des parcs et des jardins etc... Les besoins en infrastructure sont également pris en compte. Mais la surface réservée à l'équipement commercial représente environ le tiers de celle d'aujourd'hui. Grâce aux politiques qui jugent nécessaire d'attirer une clientèle plus large, les surfaces des locaux commerciaux sont augmentées.

¹³⁵ NONNENMACHER M., « L'urbanisme selon Charles-Gustave Stoskopf : une masse d'idées innovantes pour un plan-masse directeur », Art'Esplanade, Art et architecture à l'Esplanade, ARES, mai 2011.



Ill. 20. Plan masse général du projet Esplanade, 1964. AMS 632W1.



Ill. 21. Photo de l'Esplanade, 1970. A. Bommer.



Ill. 22. Carte postale quartier Esplanade, 1970.

Le dernier principe directeur de ce projet est la volonté de créer des paysages urbains riches et variés. La symétrie n'est pas recherchée partout, mais elle s'impose dans la recherche d'effets monumentaux à certains endroits. Partout ailleurs, les volumes construits sont implantés avec plus de liberté. Le tracé des rues, l'implantation des bâtiments, leur diversité en ce qui concerne les volumes construits et les façades permettent à l'ensemble d'offrir une multitude de paysages urbains, tous différents : « A chaque carrefour, à chaque coin de rue et vue de chaque fenêtre, le plan masse choisi apporte à celui qui sait regarder des visions très diverses, toujours nouvelles, souvent originales et inattendues.¹³⁶»

Un accent tout particulier a été mis également sur la décoration extérieure, avec l'utilisation de nouveaux procédés et de nouveaux matériaux. L'Esplanade doit la qualité esthétique de ses espaces extérieurs au travail du paysagiste Jean-Claude Saint-Maurice¹³⁷, perceptible notamment le long de l'avenue centrale du quartier.

Pour conclure, ce quartier moderne, construit selon un plan de masse composé de manière classique (croisement des axes, effets de perspectives...) s'est développé in fine selon des règles urbaines représentatives de cette époque : la dimension « aérée » du plan masse ; de larges courants de circulation ; des perspectives urbaines ; des volumes élevés ; des groupements d'immeubles en grandes unités de voisinage ; des façades composites, des bâtiments variés ; des espaces, de l'ensoleillement, des jardins et parcs...

Dans cette opération, Stoskopf a créé une trame soucieuse d'ordre et d'harmonie. N'étant pas entièrement réalisé, le projet est resté quelque peu tronqué à certains endroits. Mais il reste l'essentiel du plan masse dont l'architecte est convaincu de l'influence considérable sur la vie du quartier et sur celle des habitants¹³⁸.

¹³⁶ Idem.

¹³⁷ Jean-Claude SAINT-MAURICE : Paysagiste français. Il a réalisé également les jardins du village olympique de Grenoble en 1968. Il a participé aux travaux de la Commission de la vie dans les grands ensembles. Et il développa ses idées sur le rôle social de l'espace vert dans la recherche « *Les territoires de vie quotidienne de l'habitat* ».

¹³⁸ NONNENMACHER M., « L'urbanisme selon Charles-Gustave Stoskopf : une masse d'idées innovantes pour un plan-masse directeur », Art'Esplanade, Art et architecture à l'Esplanade, ARES, mai 2011.



Ill. 23 & 24. Photographies du quartier Esplanade, 1970. A. Bommer.



Ill. 24. Photographie jardin rue de Stockholm, statue «la sirène de bronze» de J. Henninger, 1965. DNA.



Ill. 25. Document d'archive, détail facade 19, avenue du Général de Gaulle. 1992. AVES939W107



Ill. 26. Torse des Pyrénées de J. Arp, 1959, Avenue du général de Gaulle. W. Helmlinger.

C. La place des équipements et des habitants dans le quartier.

Après avoir décrit les principales étapes du déroulement de cette opération urbaine, il est intéressant de chercher à comprendre l'implantation des équipements au sein de ce quartier et dans quelle logique urbaine se sont implantés les édifices religieux.

L'ampleur des opérations conduites à l'Esplanade met à jour des évolutions notables et des innovations dans la construction du logement collectif : une des caractéristiques des Trente Glorieuses.¹³⁹ Mais qu'en est-il des équipements (commerciaux, publics, culturels, religieux...) ?

Le quartier de l'Esplanade s'est construit en répondant à des problématiques de flux automobiles, de circulations et de logements principalement. Quelle a été la place donnée au développement des équipements dans ce quartier moderne ?

Un premier document fournit de nombreuses informations sur la place des équipements au sein du quartier et de leurs évolutions : « Document pour l'Histoire. L'Esplanade, le beau souci de l'ARES : 30 ans déjà » écrit en 1994 par l'association ARES. Ce dossier retrace toute l'histoire de l'association, de la place des habitants dans le quartier et celle des équipements.

En mai 1964, la ville projette d'édifier un local socio-éducatif à l'Esplanade. Cela fait donc murir l'idée d'une association de promotion pour ce quartier neuf. L'ARES naît en décembre 1964 de la volonté d'habitants rassemblés autour de Jean-Marie Lorentz¹⁴⁰. L'ARES développe en priorité des actions relatives au cadre de vie. Et des activités qui, faute de locaux suffisants, se déroulent en extérieur, comme les Jeux Esplanadiens¹⁴¹ ou bénéficient de l'accueil des bâtiments universitaires, pour des activités culturelles. En 1967, l'ARES est reconnue par la municipalité pour son rôle important au sein du quartier. Et elle acquiert en 1968 une baraque appelée « Taupinière » rue de Nicosie. En 1975, l'association est reconnue comme centre socio-culturel. Elle accueille une quarantaine d'activités dans tous les domaines pour toutes les catégories d'âges.

¹³⁹ BOLLE G., Charles-Gustave Stoskopf, architecte. Les Trente Glorieuses et la réinvention des traditions, Presses universitaires de Rennes, 2017, 335p.

¹⁴⁰ Jean-Marie LORENTZ (-2008) : Diplômé en droit et science politique et économique. Habitant et fondateur de l'ARES

¹⁴¹ Fête de quartier et jeux organisés dans tout le quartier chaque année.

L'association réussit même à annuler le projet de tour de Stoskopf sur la place de l'Esplanade. Les habitants plantent des arbres sur le rond-point de l'Esplanade en signe de protestation contre ce « projet hors d'échelle ». Et le permis est annulé définitivement en novembre 1985 par le tribunal administratif.

Les premiers équipements indispensables au nouveau quartier de l'Esplanade, entrent en fonction à partir de 1964, en commençant par le groupe scolaire J. Sturm. Le supermarché COOPE et la pharmacie ouvrent au Rond-Point en 1965. Ensuite, l'ARES mentionne l'église catholique de la Très-Sainte-Trinité qui accueille ses premiers fidèles en 1966 rue Boston. Le parc de la Citadelle et le pont Churchill sont mis en service en 1967.

A partir de 1968, les constructions résidentielles et universitaires ralentissent mais les équipements collectifs continuent à se développer. Avec le centre commercial principal commencé en 1969 et finit en 1972. Puis la cité scolaire regroupant lycée et collège et l'église du Christ-Ressuscité livré en 1970. Et enfin le bureau de Poste longtemps attendu inauguré en 1972. A cette même période, l'ARES bénéficie de plusieurs nouveaux locaux pour ses activités : des « mille-clubs » livrés en kit et un local pour une halte-garderie dans le centre commercial¹⁴².

Deuxième moitié des années 1970 : une Synagogue provisoire est mentionnée rue d'Istanbul, un gymnase municipal rue Louvois et une école maternelle-primaire internationale rue Vauban sont construits. Mais la création d'équipements ralentit fortement. Les quelques équipements qui seront construits par la suite, ne font plus partis du plan d'urbanisme dessiné par Stoskopf, et appartiennent à une autre période de l'histoire de l'Esplanade.

¹⁴² L'ARES, *Document pour l'Histoire. L'Esplanade, le beau souci de l'ARES : 30 ans déjà*, 1994, Strasbourg.

Ce document de l'ARES permet de mieux connaître tous les équipements prévus dans ce nouveau quartier de l'Esplanade, et de mieux saisir leurs temporalités. Comprendre la place des habitants dans ce quartier moderne est aussi un indicateur important pour mieux saisir ensuite le contexte dans lequel se sont implantées les trois églises du quartier.

Pour comprendre cette fois-ci les logiques d'implantation des équipements du quartier Esplanade, deux documents graphiques sont nécessaires : une carte du quartier mettant en valeur les équipements commerciaux, puis une seconde mettant cette fois-ci en avant les équipements autour des loisirs¹⁴³.

Ces cartes nous confirment le centre commercial comme équipement public principal. Quelques locaux complètent celui-ci mais ne paraissent pas significatifs. Les équipements de loisirs semblent plutôt positionnés autour du centre commercial, du parc de la citadelle et au nord-est du quartier autour des lycées (terrains de sport principalement). Mais cela n'apparaît pas pour autant une intention de « zoning » particulièrement¹⁴⁴

En analysant ces documents, ce qui apparaît de manière beaucoup plus claire, est l'absence de « centre » de quartier, comme on pourrait l'imaginer dans un tissu urbain traditionnel.

Le centre commercial peut sembler matérialiser cette centralité, mais dans la pratique, cela est plus compliqué. En effet, depuis son aménagement, ce centre commercial « dont l'architecture et les dimensions ont rapidement posé problème¹⁴⁵ » s'avère beaucoup moins attractif que prévu. Alors que l'on imagine ce type d'équipement, visible dans la ville, ce centre commercial n'est pas spécialement mis en valeur dans son tissu urbain. La grande place de l'Esplanade ne suffit pas à le rendre très visible. Car de grandes barres de logements se trouvent au-dessus et contre lui, ne mettant pas les rez-de-chaussée commerciaux en valeur. Contrairement aux immeubles de ville traditionnels dont les rez-de-chaussée sont travaillés comme un socle et mis en valeur (comme chez Haussmann). Cet équipement commercial n'ayant que de petites vitrines sous les barres et les tours, se trouve ainsi entre l'échelle du centre commercial et la visibilité du commerce de proximité.

¹⁴³ Voir annexe : Cartes du quartier de l'Esplanade. Analyse de l'implantation des équipements.

¹⁴⁴ Idem

¹⁴⁵ NONNENMACHER M., « L'urbanisme selon Charles-Gustave Stoskopf : une masse d'idées innovantes pour un plan-masse directeur », *Art'Esplanade, Art et architecture à l'Esplanade*, ARES, mai 2011.



Ill. 27. Devantures 19 rue du général de Gaulle, 1989. W. Helmlinger.



Ill. 28. Devanture du 19 avenue du général de Gaulle, 1989. W. Helmlinger.



Ill. 29. Tabac presse, 1 avenue du général de Gaulle, 1999. DNA.

Cette description s'applique également aux quelques autres locaux commerciaux du quartier : de petites vitrines sur rue, écrasées par les tours et les barres de logements. En suivant cette analyse simplement faite à partir de cartes et de photos, ces rez-de-chaussée semblent être des espaces résiduels du développement des programmes de logement.

Comme décrit précédemment, la question des équipements s'est réglée très tardivement dans la conception de ce quartier ; les logiques de flux automobiles et de programme de logement ayant été prioritaires.

Quelle a donc été la place des édifices culturels au sein de ce projet urbain ? La place du sacré est-elle abordée dans l'urbanisme moderne de ce quartier ? Dans ce projet les équipements ont été implantés après qu'une logique urbaine fut mise en place : les édifices culturels ont-ils été pensés selon les mêmes temporalités et logiques ?

Très tôt nous avons l'information que les terrains sur lesquels se sont implantés les édifices de l'Esplanade, ont été vendus pour une somme symbolique par la S.E.R.S. aux associations de construction de ces églises¹⁴⁶. Ces terrains ne semblaient pas particulièrement prédestinés à accueillir ces équipements culturels (terrain du Christ ressuscité : ancien château d'eau).

Une première hypothèse nous pousse donc à répondre ceci : les églises du quartier Esplanade ne semblent jamais avoir été planifiées en avance et ont été implantées à la fin de l'opération.

Nous avons donc cherché à vérifier cela, avec le même procédé utilisé précédemment : une carte¹⁴⁷ montrant l'implantation de ces édifices religieux en fonction de l'implantation des bâtiments autour. Pour cette troisième carte, nous avons fait l'hypothèse qu'il existe des « sous-quartiers » au sein même de l'Esplanade. Nous avons délimité ces nouvelles zones en fonction des grands axes de circulation et de l'implantation des bâtiments.

L'observation de cette nouvelle carte nous indique que la construction de ces trois églises s'est faite à chaque fois à la limite et au croisement de différentes zones.

¹⁴⁶ NONNENMACHER M., « L'urbanisme selon Charles-Gustave Stoskopf : une masse d'idées innovantes pour un plan-masse directeur », Art'Esplanade, Art et architecture à l'Esplanade, ARES, mai 2011.

¹⁴⁷ Voir annexe : Carte du quartier de l'Esplanade. Hypothèse de zoning du quartier selon l'implantation et la pratique des lieux.

Cela démontre-t-il donc que ces équipements religieux ne se trouvent pas dans une logique de centralité ? Ou bien au contraire, cela démontre-t-il qu'elles ont été positionnées volontairement sur des points stratégiques ? Si c'est le cas, l'implantation serait donc réfléchie et pas seulement tributaire d'une parcelle offerte.

Une première hypothèse annonçait que l'implantation des églises s'était fait à la fin de l'opération Esplanade. Grâce à de nouveaux documents, cette hypothèse s'est révélée fautive. Ces documents sont des plans de l'opération Esplanade conservé aux archives de la ville de Strasbourg¹⁴⁸.

Pour commencer, sur plan de J.-H. Calsat de 1955 (voir illustration n°) deux églises et deux temples protestants sont clairement dessinés. Dans ce plan urbain, l'université traverse l'Esplanade d'est en ouest et deux ensembles de logements se placent de part et d'autre du parc universitaire. Dans chacun de ces ensembles se trouve une école, des commerces, une église catholique et un temple protestant. Les quatre lieux de culte sont à chaque fois placés le long des axes principaux du quartier. Ainsi, dès 1955, les responsables de l'opération Esplanade réfléchissent à l'implantation de lieux de culte. Les emplacements choisis, points centraux dans le plan, permettent une mise en scène urbaine travaillée.

Sur un plan masse et des maquettes de 1959 de G. Stoskopf (voir illustration n°) le plan d'urbanisme a beaucoup changé et les édifices religieux de Calsat ont disparus. Une église catholique est implantée au pied de la citadelle Vauban et un temple protestant reste dessiné le long de l'axe principal est ouest du projet. Leurs formes sont un peu mieux détaillées sur ce plan et on devine leurs volumes sur la maquette. L'église catholique est un grand volume rectangulaire type « vaisseau » avec une tour détachée de celui-ci. Le temple est en forme de trapèze, beaucoup plus petit que les bâtiments voisins. Enfin, une église catholique est signalée par un rond en dehors du périmètre de l'opération, au sud-ouest du quartier.

¹⁴⁸ Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg (AVES)

Sur le plan masse de l'opération dessiné en 1962, l'église catholique est toujours implantée au nord de la citadelle, en face d'un groupe scolaire. En revanche, le temple protestant est déplacé -certainement pour libérer des surfaces pour les logements. Il est cette fois-ci dessiné au pied de la citadelle, à l'ouest de l'église et en face du centre culturel. Tous les deux face à un carrefour, leur emplacement permet des perspectives urbaines intéressantes. Ici, les deux édifices sont dessinés de la même façon : un bâtiment principal (pour le culte) et un bâtiment secondaire (centre paroissial / associatif) reliés par une galerie. L'église catholique dessinée à la limite sud-ouest du quartier est toujours là.

Enfin, sur le plan masse final de 1974, les deux églises catholiques (au pied de la citadelle et au sud-ouest de l'opération) sont toujours aux mêmes emplacements. Leur dessin très détaillé permet de comprendre qu'elles sont déjà réalisées ou en cours. En revanche, le temple protestant n'est plus dessiné dans l'opération.

L'étude de ces différents documents ont permis de confirmer que l'emplacement de ces trois lieux de culte n'est pas le résidu du plan d'urbanisme ou le résultat d'une parcelle disponible offerte. Les édifices religieux ont bien fait partis de la réflexion urbaine des différents acteurs du projet.

Une recherche plus approfondie dans l'histoire et le processus de création de chacun de ces édifices est à présent nécessaire pour comprendre les véritables logiques d'intégration de chacune de ces églises au sein de ce quartier régi par des logiques modernes.



Ill. 30. Plan de l'opération Esplanade, de Calsat, 1955.



Ill. 31. Plan de l'opération Esplanade, de Stoskopf, 1959.



Ill. 32. Plan de l'opération Esplanade, de Stoskopf, 1962.

CHAPITRE DEUX.

Les églises du quartier

Esplanade à Strasbourg :

Le processus de projet d'un
lieu de culte et son rôle au
sein d'un quartier moderne.

Après avoir saisi les enjeux importants de la période moderne dans l'urbanisme et l'architecture religieuse puis avoir étudié le déroulement d'un projet d'urbanisme moderne comme celui de l'Esplanade : une analyse approfondie du processus de projet de chacune de ces églises modernes serait intéressante. Comment l'insertion urbaine a-t-elle été réfléchi ? Quels en ont été les acteurs ? Les difficultés ? Les principales demandes des paroisses ? L'origine de la création d'une paroisse ? Quels points communs ou quelles différences peut-on découvrir entre ces trois projets ? Et comment s'insèrent-ils dans le corpus des églises modernes de Strasbourg ?

Grâce aux témoignages écrits, aux photographies et aux documents graphiques trouvés dans les archives de la ville, il a été possible de faire un travail de reconstitution de l'histoire de chaque projet ayant pu cristalliser des débats de la société et voir comment se reflètent les sensibilités des uns et des autres au sujet de la place de l'église dans le monde moderne.

I. L'EGLISE DE LA TRES-SAINTE-TRINITE (1962-1967).



Ill. 1. Photographie façade principale de l'église de la Très-Sainte-Trinité, 2019, C. Roy.

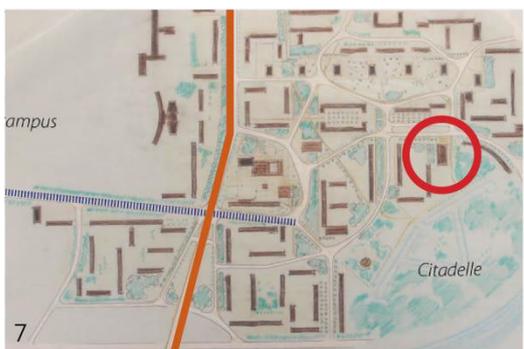
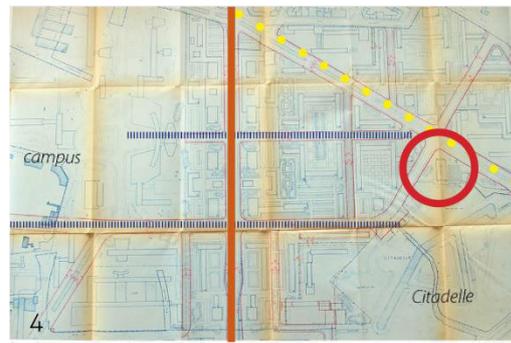
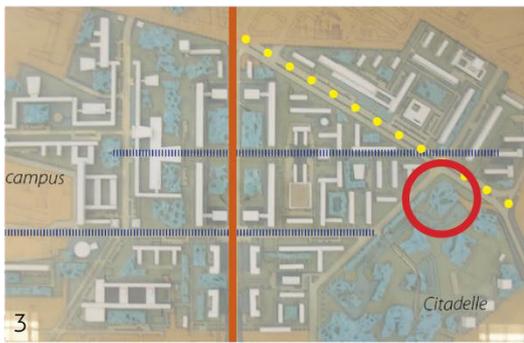
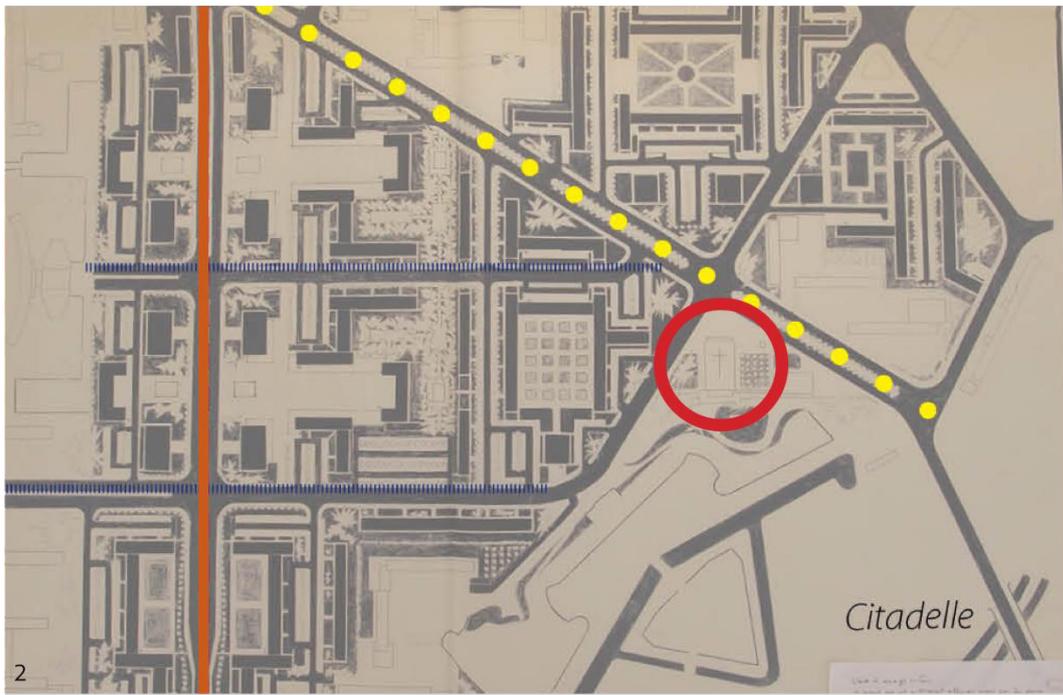
A. Une église anticipée par les urbanistes et un édifice pour célébrer le sacerdoce de l'évêque de Strasbourg.

Le projet de cette première église se situe sur un terrain appartenant à la S.E.R.S. La société aurait donné ou vendu cette parcelle pour une somme symbolique à l'association de construction de l'église de la Très-Sainte-Trinité autour de 1962. L'analyse des différents plans de l'opération Esplanade a confirmé la présence des édifices religieux dans la réflexion des urbanistes dès 1955. Ainsi, avant même que le diocèse de Strasbourg ne constitue une association pour la construction de cette église, les urbanistes dessinent déjà une église catholique pour ce nouveau quartier. Cette église est implantée au pied de l'Esplanade dès 1958 (ill.2). Une analyse plus rapprochée de son insertion urbaine nous en apprend un peu plus sur les intentions de C.-G. Stoskopf pour cette église moderne.

Pour commencer, les illustrations 2 à 4 présentent l'église au niveau d'un carrefour important composé d'une artère diagonale du quartier¹⁴⁹ et d'une large rue. Le dessin de ce croisement orthonormé permet alors une mise en scène évidente de l'édifice religieux. On imagine facilement le parvis généreux donnant sur ce carrefour avec pour fond de scène la citadelle et sa verdure.

À partir de mai 1959 (ill. 5), cette diagonale est abandonnée et une autre organisation urbaine se dessine : l'église se trouve toujours au même endroit, mais le grand carrefour n'existe plus. Après plusieurs propositions, c'est cette organisation de mai 1959 (ill. 5) qui sera conservée : une rue longeant le parc de la Citadelle sur la quelle débouche différentes rues perpendiculaires dont une voie parfaitement alignée avec la future église de la Très-Sainte-Trinité. La recherche de mise en scène semble toujours présente avec la perspective depuis cette rue perpendiculaire (rue de Stuttgart) et le fond paysager de la citadelle.

¹⁴⁹ Un des rares éléments repris par Stoskopf dans l'étude initiale de Calsat : une diagonale traversant la composition pour relier l'avenue de la Forêt Noire et le futur pont de Tarade (existant avant la guerre et dont la reconstruction est envisagée). Elle sera finalement supprimée du projet suite à l'abandon en 1959 de la reconstruction du pont de Tarade (remplacé par le pont Churchill).



Ill.2. Plan masse de C.-G. S., vers 1958/ ADBR60J4
 Ill.3. Maquette, Janvier 1958 / ADBR60J4
 Ill.4. Plan de masse, février 1959 / AMS 481W40
 Ill.5. Maquette, mai 1959 / ADBR 60J8
 Ill.6. Plan de masse, 16 octobre 1959/ADBR 60J5
 Ill.7. Plan de masse, 19 octobre 1959/ADBR 60j5

- Emplacement de la T.S^{te}-Trinité
- Axe de composition nord-sud
- - - - - Axe de composition Est-Ouest
- Traversante diagonale



Mais l'église ne paraît plus en lien avec le reste du quartier, presque mise sur le côté de l'Esplanade. Contrairement aux premiers dessins, sa mise en scène n'est plus à l'échelle du quartier mais simplement à celle de la rue.

Le tissu urbain du secteur de la Citadelle dans lequel se trouve ce projet est plutôt aéré. Il est constitué d'immeubles de logements de dix à vingt étages entourés de jardins, de deux écoles (Rober-Schuman et Jacques Sturm II) et d'un lycée (Marie-Curie) ne dépassant pas deux étages, du parc de la Citadelle de onze hectares, le tout délimité par le centre commercial (R+1) au nord-ouest (voir ill.8)

Lorsque le projet d'une nouvelle église dans ce secteur s'est lancé « officiellement » en 1962, il existait déjà plusieurs églises paroissiales proches de la citadelle : L'église Saint-Maurice (1890) située avenue de la Forêt Noire à 15 minutes à pied et 5 minutes en voiture et l'église Saint-Bernard¹⁵⁰ (1962) située boulevard Jean-Sébastien Bach à 20 minutes à pied et 6 minutes en voiture. Nous pouvons mentionner également la communauté des Dominicains présente à côté du quartier de l'Esplanade (13 minutes à pied et 5 minutes en voiture). Enfin, une autre église catholique moderne allait bientôt être construite pour la paroisse Est de l'Esplanade : le Christ-Ressuscité (13 minutes à pied et 4 minutes en voiture). En 1962, plusieurs nouvelles églises catholiques sont déjà construites à Strasbourg : le Sacré-Cœur (1960 ; quartier Montagne Verte), Saint-Antoine (1961 ; Cronenbourg) ou encore Saint-Bernard (1962 ; Orangerie)¹⁵¹.

Contrairement aux premières hypothèses de ce mémoire, ce projet de nouvelle église n'était pas la conséquence d'un manque de centre paroissial au sein du diocèse de Strasbourg. En effet, cette église est avant tout considérée comme « l'église de l'évêque J.-J. WEBER¹⁵² ». À l'occasion de son 70^e anniversaire de sacerdoce¹⁵³ « toute l'Alsace » aurait fait des dons pour construire une église¹⁵⁴ suite à la proposition de l'architecte J. Belmont¹⁵⁵.

¹⁵⁰ Voir annexe : Corpus - Eglise Saint-Bernard.

¹⁵¹ Idem.

¹⁵² Jean-Julien WEBER (1888-1981) : évêque puis archevêque de Strasbourg de 1945 à 1966. A beaucoup œuvré pour l'Eglise alsacienne d'après-guerre.

¹⁵³ Définition glossaire

¹⁵⁴ Voir annexe : article.

¹⁵⁵ Joseph BELMONT (1928-2008) : architecte français. A travaillé au service d'urbanisme du Maroc, dans l'industrie du bâtiment à Nancy ; puis fonde son agence en 1958 tout en étant architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux (1956 -1978) et professeur à l'école de Beaux-Arts. Il intègre l'administration française en 1978 et participe à de grands chantiers comme l'Institut du Monde Arabe, la Bibliothèque Nationale de France ou encore l'Arche de la Défense.

Le lien entre l'église dessinée par Stoskopf sur les plans d'urbanisme et le projet d'église pour les soixante-dix ans de sacerdoce de l'évêque de Strasbourg demeure pour l'instant flou. Stoskopf était-il au courant de ce projet et l'a-t-il inséré dans son projet urbain ? Ou alors, Joseph Belmont a-t-il profité de cet emplacement prévu dans le futur quartier moderne de Strasbourg ?

B. Un édifice en contraste avec son environnement.

Le projet de construction de cette nouvelle église dans le quartier de l'Esplanade commence officiellement en octobre 1962 lorsque l'Association de Construction de l'église de la Très-Sainte-Trinité se forme. Cette association est constituée pour une durée illimitée (elle est aujourd'hui devenue le Conseil de Fabrique¹⁵⁶ de l'église). Ses objectifs sont : la construction d'une église et de ses dépendances (presbytère, foyer paroissial, maison des œuvres, garde-malade, etc.) et le rassemblement des fonds nécessaires à son activité. Toute personne ayant plus de 21 ans peut faire partie de l'association ainsi que les familles comme membres collectifs. Le curé de la paroisse de la Très-Sainte-Trinité est d'office président de l'association¹⁵⁷.

En attendant l'église définitive de la Citadelle, un projet de chapelle provisoire est autorisé en mars 1963. Elle se situe rue de Tarade à côté du stade Vauban, pour une durée limitée à cinq ans¹⁵⁸.

Le premier document que l'on trouve aux archives¹⁵⁹ sur ce projet est une « Note sur l'avant-projet » très détaillée, écrite par Joseph Belmont en juillet 1963. L'architecte commence par décrire les généralités du projet en présentant sa situation dans le quartier de l'Esplanade, au-devant des anciennes fortifications de Vauban et dans « l'axe de la perspective principale du quartier ». Cette note est accompagnée du programme qui a été remis à l'architecte, par le curé de la paroisse en septembre 1962.

¹⁵⁶ La « fabrique » ou « fabrique d'église », au sein d'une communauté paroissiale catholique, désigne un ensemble de « décideurs » (clercs et laïcs) nommés pour assurer la responsabilité de la collecte et l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction puis l'entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse. (Exception de l'Alsace et de la Moselle, le reste de la France n'a plus de « conseils de fabrique » depuis la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905)

¹⁵⁷ AVES : 654W27

¹⁵⁸ Voir annexe : plans chapelle provisoire

¹⁵⁹ Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg

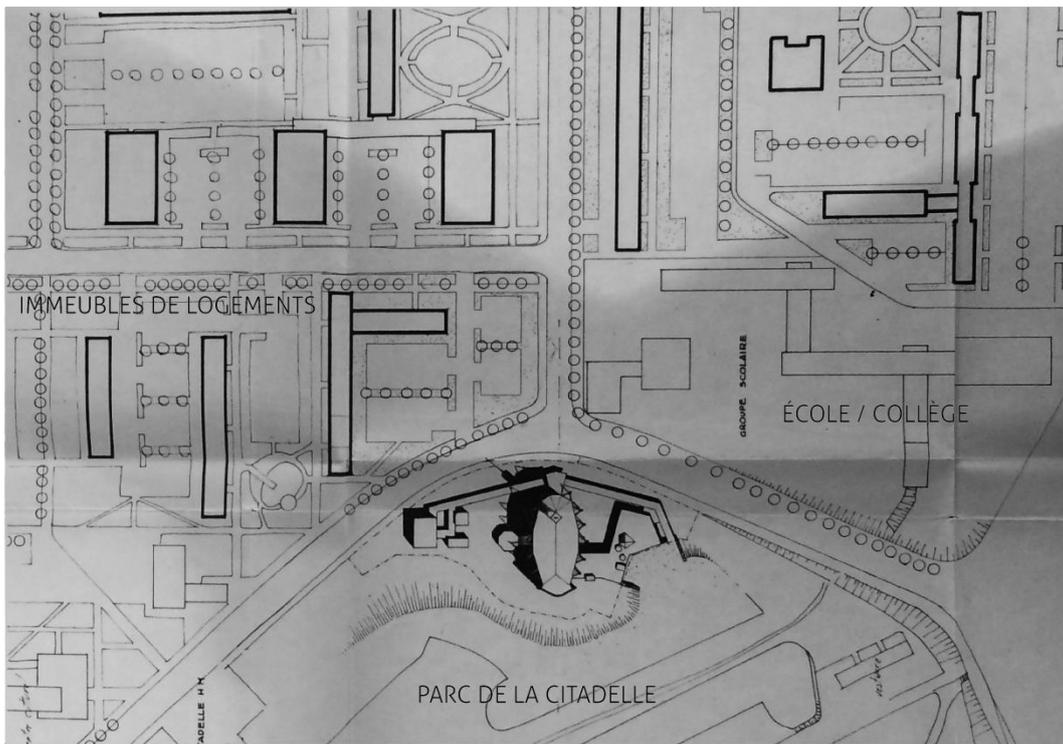
Ce programme prévoit que le futur centre paroissial doit comprendre les locaux suivants : une église principale pour 500 à 550 places avec tribunes pour orgue et chorale ; une chapelle d'hiver pour 100 places environ ; une église de rite oriental pour 200 places environ ; des sacristies communes à l'église et ses chapelles ; un baptistère ; des porches et parvis desservant l'ensemble. Enfin il est prévu dans une tranche de travaux ultérieure, un bâtiment regroupant le presbytère et des salles d'œuvres.

Dans une seconde partie de cette « Note sur l'avant-projet », l'architecte explique le parti architectural qu'il adopte pour ce programme. Il pense l'église d'abord en fonction « du site magnifique dans lequel elle s'inscrit » tout en tenant compte du quartier neuf environnant qu'elle doit desservir¹⁶⁰. Le parti adopté par Belmont consiste à prévoir au-devant des puissantes fortifications de Vauban, un édifice aérien et élancé qui se détache de ces maçonneries massives et des talus plantés de l'arrière-plan. L'église est toutefois reliée au site environnant par toute une série de chapelles basses, porches et galeries qui s'intègrent aux fortifications et les prolongent (voir Ill. 10)

L'importance de l'église dans le quartier est affirmée par le contraste entre la haute nef principale et les ouvrages bas l'entourant. Ce contraste est encore augmenté par une structure principale très aérienne s'opposant aux structures basses et massives des immeubles voisins (lycée et écoles). Il semble en effet plus intéressant et pertinent pour l'architecte de manifester l'importance de cette église par des recherches de proportions dans les volumes et de contrastes dans les structures plutôt que par des dimensions importantes : « il ne pourra jamais être question de dominer un quartier constitué par des immeubles de vastes dimensions et de grande hauteur¹⁶¹ » écrit J (Ill. 9). Belmont. Ce dernier note qu'il tient à ce que l'échelle humaine soit retrouvée partout dans son projet, de façon à donner à l'ensemble paroissial un caractère accueillant et ouvert. C'est dans ce but que sont prévus un certain nombre de porches, de galeries basses ainsi que le parvis. Ces éléments permettent également de former une transition entre les grands espaces du quartier neuf et l'église (Ill. 8 et 12). L'architecte les imagine comme permettant une approche progressive des fidèles vers l'enceinte sacrée et leur regroupement avant et après les offices.

¹⁶⁰ AVES : 654W27. « Note sur l'avant-projet »

¹⁶¹ AVES : 654W27. « Note sur l'avant-projet »



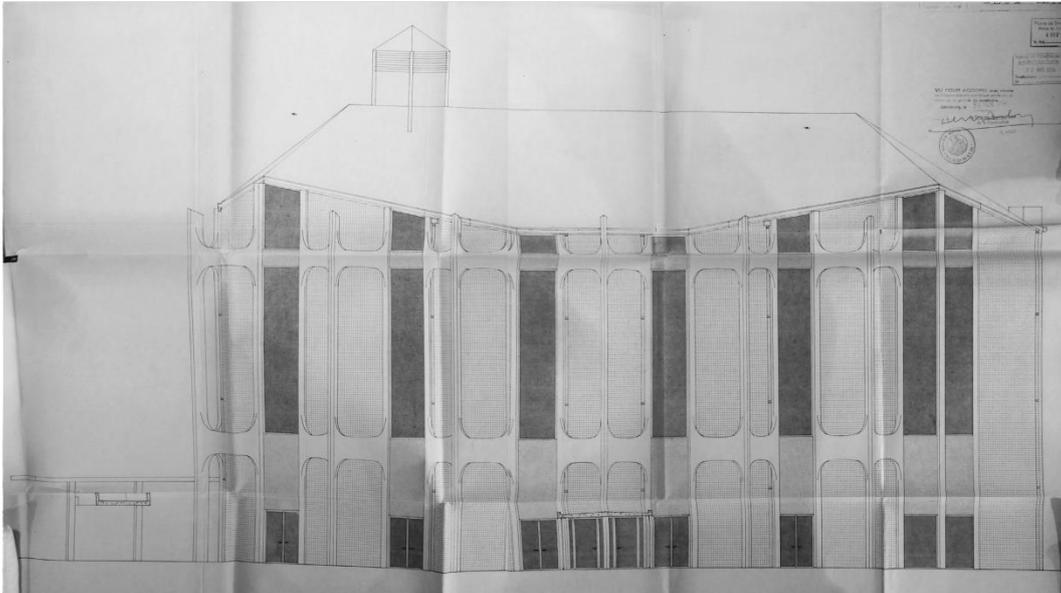
Ill. 8. Plan de situation de J. Belmont, 1964 / AVES654W27.



Ill. 9. Photographie église de la Très-Sainte-Trinité encadrée par les immeubles modernes voisins, 2019, C. Roy.



Ill. 10. Façade d'ensemble (non définitive), de J. Belmont, août 1964 / AVE5654W27



Ill. 11. Façade ouest de l'église (non définitive), de J. Belmont, août 1964 / AVE5654W27



Ill. 12. Photographie de la façade est de l'église, de sa galerie et de l'entrée d'une chapelle, 2019, C. Roy.

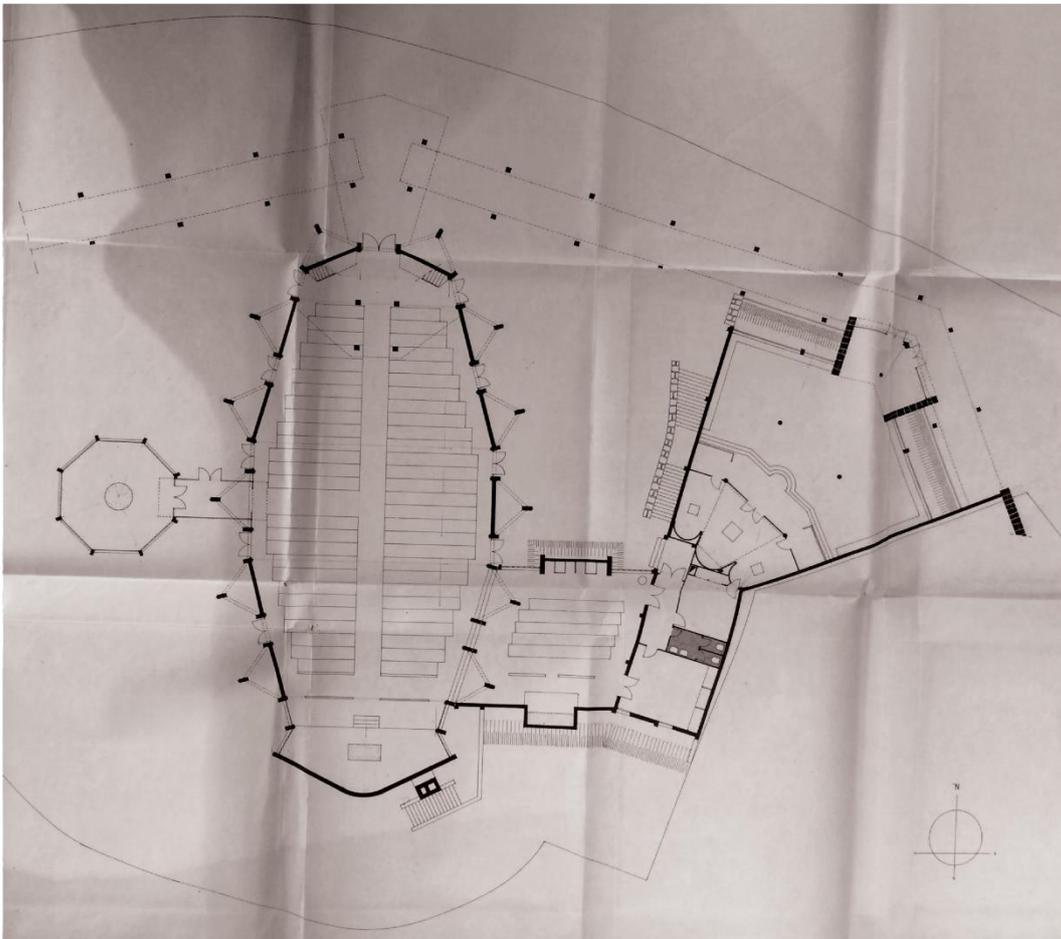
Enfin, une troisième partie de cette note décrit le projet en détail. L'église principale située au centre de la composition, est prévue pour abriter 535 fidèles et comporte une tribune pour orgue et chorale. Le chœur est disposé à l'opposé de l'entrée principale, au sud de la nef. L'église doit être desservie par une porte principale s'ouvrant au nord sur l'Esplanade et par une série de portes secondaires, reliant la nef aux jardins périphériques. Cette église se prolonge à l'est par une chapelle d'hiver prévue pour 120 fidèles qui peut s'ouvrir largement sur la nef principale à l'occasion de cérémonies importantes. Elle est de faible hauteur et éclairée sur son versant nord. L'église de rite oriental¹⁶² est prévue pour recevoir 200 fidèles environ et se situe à la suite de la chapelle d'hiver. Les sacristies, situées à la jonction de la chapelle d'hiver et de l'église orientale ont une entrée indépendante donnant sur le jardin sud. Un baptistère indépendant est prévu à l'ouest. Au nord l'église est prolongée par un porche principal, relié par des galeries basses aux divers locaux constituant le centre paroissial. Le futur bâtiment abritant les salles d'œuvre et le presbytère est dessiné à l'ouest le long du talus limitant à cet emplacement le terrain.

La structure de l'église principale est prévue en béton armé brut de décoffrage et la charpente supérieure constituée par des fermes métalliques. Le sol est imaginé en chape de ciment sur laquelle se détacheront des dalles en pierre. Même le chauffage est pensé : assuré par des tubes situés dans les agenouilloirs des bancs, à l'exception de l'autel chauffé par le sol¹⁶³.

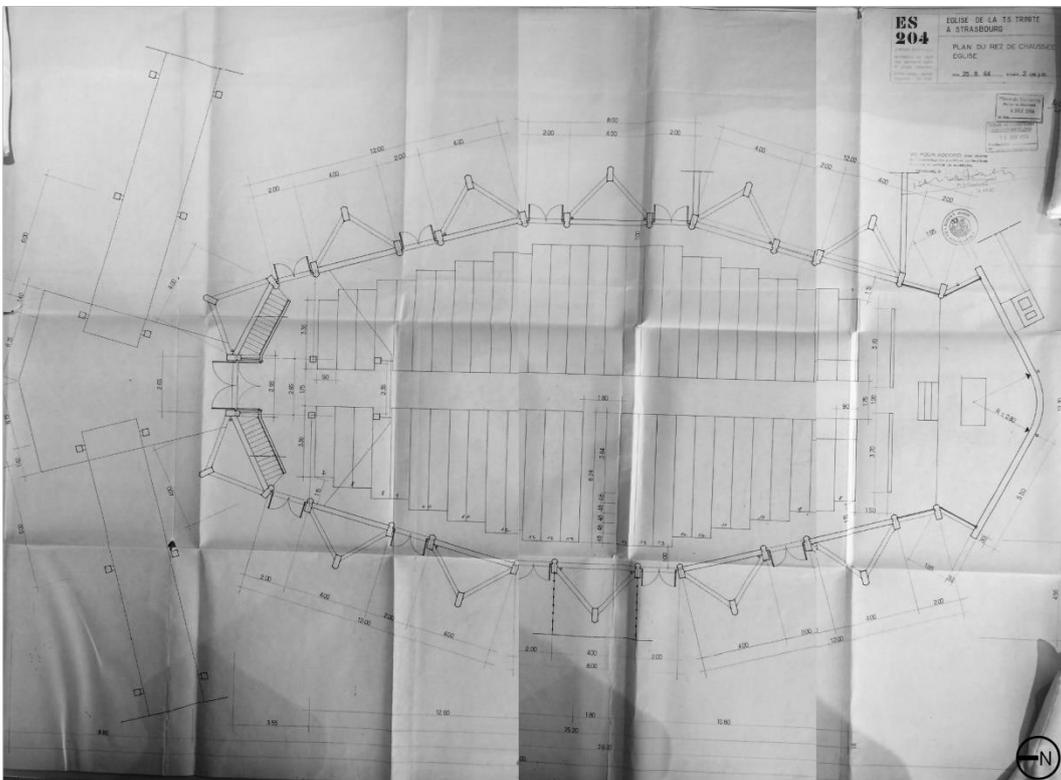
Cette notice est accompagnée des éléments graphiques du projet (Ill. 8, 10, 11, 13 et 14). Nous pouvons remarquer que des éléments de ce dossier, comme l'élévation principale ne correspondent pas encore au projet dans sa version finale.

¹⁶² Les rites sont une manière de célébrer les mystères de la religion chrétienne. Les rites catholiques occidentaux sont en grande majorité latins. Les rites orientaux sont majoritairement employés par les chrétiens vivant en Orient et dans une moindre mesure en Occident par les chrétiens issus de diasporas orientales. La liturgie n'est pas la même entre le rite latin et le rite oriental, ils influencent donc la manière de concevoir l'espace de culte.

¹⁶³ AVES : 654W27. « Note sur l'avant-projet »



Ill. 13. Plan général du projet de l'église de la Très-Sainte-Trinité, J.Belmont, 1964, AVES654W27.



Ill. 14. Plan rez-de-chaussée du projet de l'église de la Très-Sainte-Trinité, J.Belmont, 1964, AVES654W27.

Grâce à une lettre écrite par la S.E.R.S. adressée à la mairie de Strasbourg, nous savons que Stoskopf a suivi de près ce projet et examiné cet avant-projet. Dans ce courrier daté du 11 septembre 1963, la S.E.R.S. explique que même si l'urbaniste valide le projet, il observe que le bâtiment « salle des œuvres et presbytère » ne semble pas « de la même veine » que le reste de l'ouvrage.

Il souligne cette discordance et souhaite que ce bâtiment soit revu.

La S.E.R.S. explique dans ce courrier que la toiture basse et les lucarnes du type chien assis ne conviennent pas avec l'architecture des bâtiments construits à l'Esplanade, et doivent donc également faire l'objet d'une nouvelle étude. Ainsi, même si le terrain appartient à l'association de construction de l'église, Stoskopf et la société d'aménagement de l'Esplanade conservent un droit de regard et de validation sur le projet de la Très-Sainte-Trinité¹⁶⁴.

Le projet étant au pied de la forteresse de Vauban, l'architecte des bâtiments de France Fernand Guri¹⁶⁵, doit également suivre le projet. Un courrier de janvier 1964 témoigne de sa présence sur ce projet. Dans ce courrier, Guri donne un accord de principe favorable à la réalisation du projet, sous réserve d'une étude précise de l'emprise du projet sur les anciens remparts en réduisant celle-ci au minimum. Ainsi qu'une nouvelle étude pour la partie concernant le presbytère, de manière à harmoniser l'ensemble des nouvelles constructions¹⁶⁶.

C'est en novembre 1964 que le dossier de demande de permis de construire et les documents graphiques sont validés par le service instructeur de la mairie. A cette occasion, Joseph Belmont rédige une notice descriptive du projet. Le projet reste conforme dans son ensemble aux dispositions de l'avant-projet, à l'exception de quelques points : un sous-sol a été créé pour une chaufferie et plusieurs salles à usages divers ; le plan de la chapelle a été modifié pour s'adapter aux limites exactes du terrain ; la structure de l'église principale a été modifiée compte tenu des impératifs techniques relevés par le bureau d'étude. Deux solutions sont retenues pour la charpente : une métallique à forte pente (33°) ou une en bois à faible pente (14°). Belmont explique que le choix se fera en fonction de considérations techniques, financière et esthétiques.

¹⁶⁴ AVES : 654W27. Courrier du 11 septembre 1963

¹⁶⁵ Fernand GURI (1908-1991) : Architecte, urbaniste, architecte des bâtiments de France.

¹⁶⁶ AVES : 654W27. Courrier du 20 janvier 1964

Une partie du dossier décrit également les travaux extérieurs : on peut lire que l'église sera entourée par des jardins et des parvis qui seront séparés de l'Esplanade par une galerie de faible hauteur. Que l'espace situé entre l'église et la chapelle orientale sera aménagé en parvis, avec aires gravillonnées plantées de quelques arbres. L'espace situé à l'ouest de l'église sera traité en jardins et des cours de jeux seront réalisés et des salles d'œuvre seront créées dans cette partie du terrain.

La S.E.R.S. répond favorablement à cette notice descriptive du projet à la fin de l'année 1964.

L'aménageur demande néanmoins qu'il y ait une attention particulière aux couleurs de la façade et qu'il n'y ait pas trop de polychromie au regard du parc qui se trouve juste derrière. C'est dans ce même courrier que nous avons la confirmation de l'existence d'un « cahier des charges de cession de terrain ». Ce courrier indique notamment un article de ce cahier des charges qui prévoit qu'un plan de coloration des façades de l'édifice doit être soumis pour accord à la S.E.R.S.

C'est l'architecte alsacien Jean Dick¹⁶⁷ qui suivra le chantier de l'église. Le 2 avril 1965, il envoie au service instructeur de la mairie une déclaration d'ouverture de chantier. À partir du 7 mai 1965, tout au long du dossier des archives nous suivons les notes de réunion de chantier de l'architecte accompagné de l'entreprise « Zimmer » et du chef de chantier « monsieur Gille ». En octobre, l'architecte explique que la visite de chantier s'est faite avec le curé de la future église, que le gros œuvre de l'église principale s'achève et que la charpente finalement réalisée en bois collé (comprenant 5 fermes principales et 8 demie-ferme de croupe) est en train d'être posée.

En janvier 1967, une note nous apprend que l'église principale est déjà ouverte au culte depuis quelques mois, bien que les travaux ne soient pas encore tout à fait terminés selon Dick.

C'est par un arrêté municipal de Janvier 1971 que l'édifice ainsi que son foyer paroissial sont officiellement autorisés à recevoir du public.

¹⁶⁷ Jean DICK (1927-2007) : Architecte urbaniste alsacien. Forme un cabinet d'architectes-urbanistes à Paris avec J. Belmont, J.-M. Périllier et M. Silvy ; cette équipe formée auprès de Jean Prouvé est spécialisée dans l'industrialisation de la construction. Il réalise en 1982 l'église Saint-Benoît dans le quartier de Haute-Pierre à Strasbourg.

Cette première église s'est donc implantée dans ce quartier moderne en étant très appuyée à la fois par les services d'urbanisme de la ville et par le diocèse qui la construit pour un évènement bien particulier. Sa mise en scène avec le parc de la Citadelle a un peu perdu de son importance dans l'évolution des plans d'urbanisme avec la suppression de la diagonale traversante. Mais sa place et sa position sont réfléchis et nous ne pouvons pas dire que son emplacement est un résidu de la logique urbaine de Stoskopf, bien au contraire. Subventionnée par la ville, ce projet a été mené comme tout autre projet d'architecture par l'association bénévole de construction de l'église.

J. Belmont a pensé son architecture en opposition avec les bâtiments qui l'entourent. Ne pouvant pas rivaliser en volume ou en hauteur, l'architecte souhaite marquer les esprits en travaillant cet édifice avec une forme nouvelle et des matériaux innovants.

L'insertion urbaine de cette église n'est donc pas comme on pourrait l'attendre : monumentale et visible dans tout le quartier. Mais elle reste à taille humaine et accessible selon les souhaits de l'architecte.

II. L'EGLISE DU CHRIST-RESSUSCITE (1962-1971).



Ill. 15. Photographie de l'église du Christ-Ressuscité au sein du quartier moderne de l'Esplanade, 2019, S. Walter.

A. Du château d'eau de l'Esplanade à l'église paroissiale.

Le projet de construction de cette nouvelle église a pour objectif de remplacer la chapelle provisoire de la paroisse Saint-Jean-Bosco de l'époque (future paroisse du Christ-Ressuscité). Cette chapelle se situait entre la rue de Grenoble et le quai des Alpes sur un terrain qui appartenait à la ville de Strasbourg.

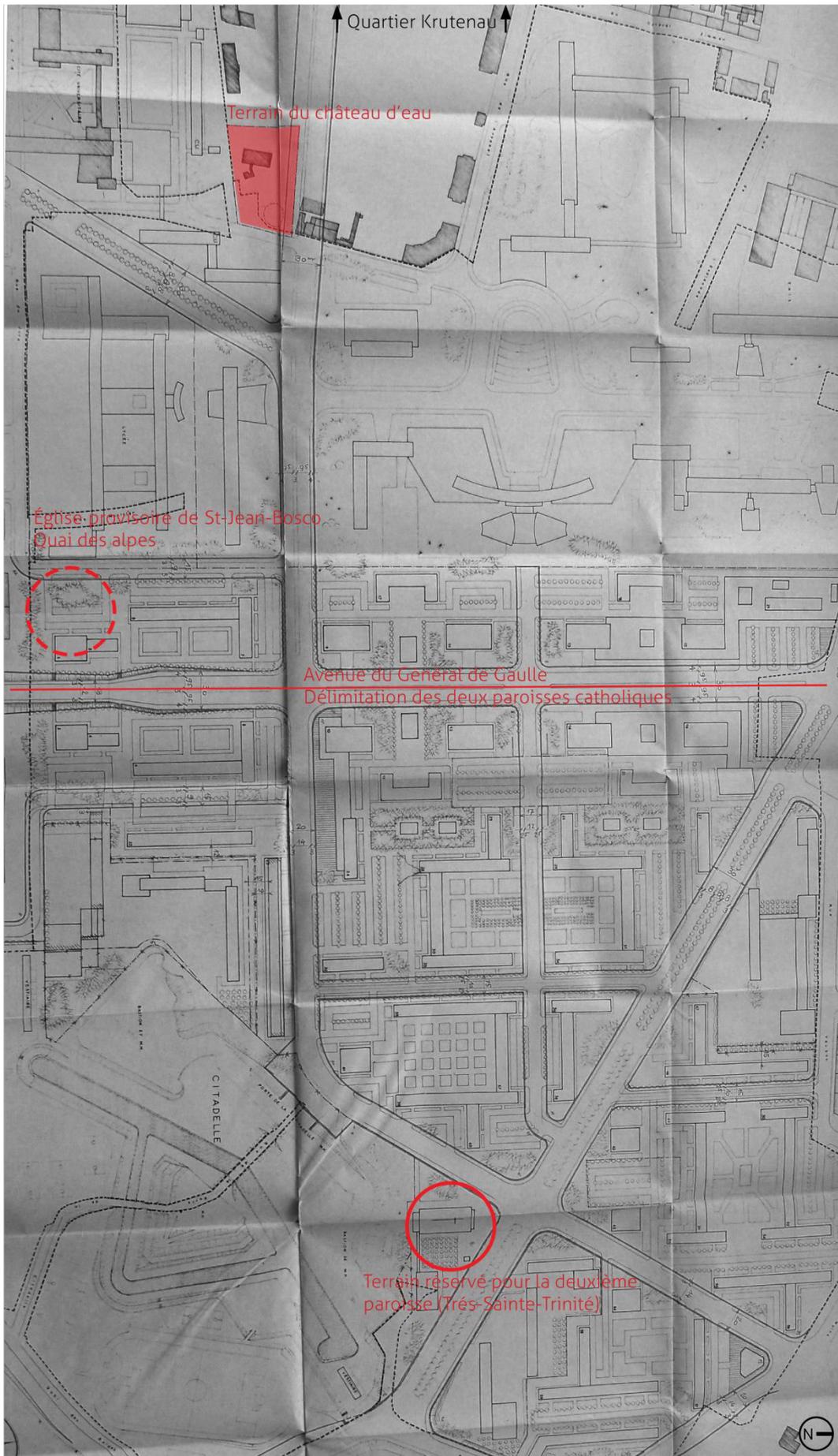
La première trace de ce projet d'église, trouvée aux archives de la ville, est une lettre de J.-J. Weber écrite en juin 1959 au député-maire de la ville de Strasbourg. L'évêque attire l'attention de monsieur Pflimlin sur les pourparlers en cours entre les services de la mairie et l'évêché concernant la mise à disposition de deux terrains destinés à l'implantation de deux églises paroissiales, l'une à la pointe nord de la citadelle de l'Esplanade d'une part et l'autre au quai des Alpes. Le choix du terrain de la Citadelle - pour la future Très-Sainte-Trinité - semble définitif. En revanche l'implantation de l'église dans le quartier sud-est du quai des Alpes près de la rue de Grenoble soulève quelques difficultés. En effet, les deux nouvelles paroisses ont été délimitées et seront séparées par l'artère centrale de l'esplanade (actuelle avenue du Général de Gaulle). Avec cette nouvelle délimitation, le terrain se trouverait alors à la limite extrême du territoire de la nouvelle paroisse Saint-Jean-Bosco (Ill. 16).

L'évêque explique ensuite que la nouvelle église gagnerait finalement à être positionnée au niveau du projet d'aménagement de la partie de la Krutenau touchant à l'Esplanade. Il s'intéresse notamment à un terrain à proximité du château d'eau faisant partie de l'ensemble de la cité administrative (propriété de la ville de Strasbourg et de l'Etat) (Ill. 16). « Désirant conjuguer [ses] efforts de construction d'églises dans les nouveaux quartiers de la ville avec les projets de la mairie¹⁶⁸ » : J.-J. Weber demande ainsi au maire s'ils peuvent donc retenir un terrain de 75 ares près du château d'eau. Le choix de cet emplacement permettrait ainsi à la future paroisse de desservir toute la partie est de l'Esplanade (quartier quai des Alpes ainsi qu'une partie des futurs lotissements de « l'opération Krutenau »¹⁶⁹. L'évêque termine ce courrier en espérant qu'une cession gratuite du terrain leur sera accordée.¹⁷⁰

¹⁶⁸ AVES : 795W40. Courrier de Juin 1959 de l'évêque à la ville de Strasbourg.

¹⁶⁹ La Krutenau est un des premiers quartiers à bénéficier d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) en 1978, qui s'est traduite par la réhabilitation d'environ 800 logements vétustes et par la réalisation de 170 logements sociaux, dont une centaine de logements neufs.

¹⁷⁰ AVES : 795W40. Courrier du 20 juin 1959



Ill. 16. Plan d'aménagement du quartier Esplanade, Février 1959. AVES 481W40

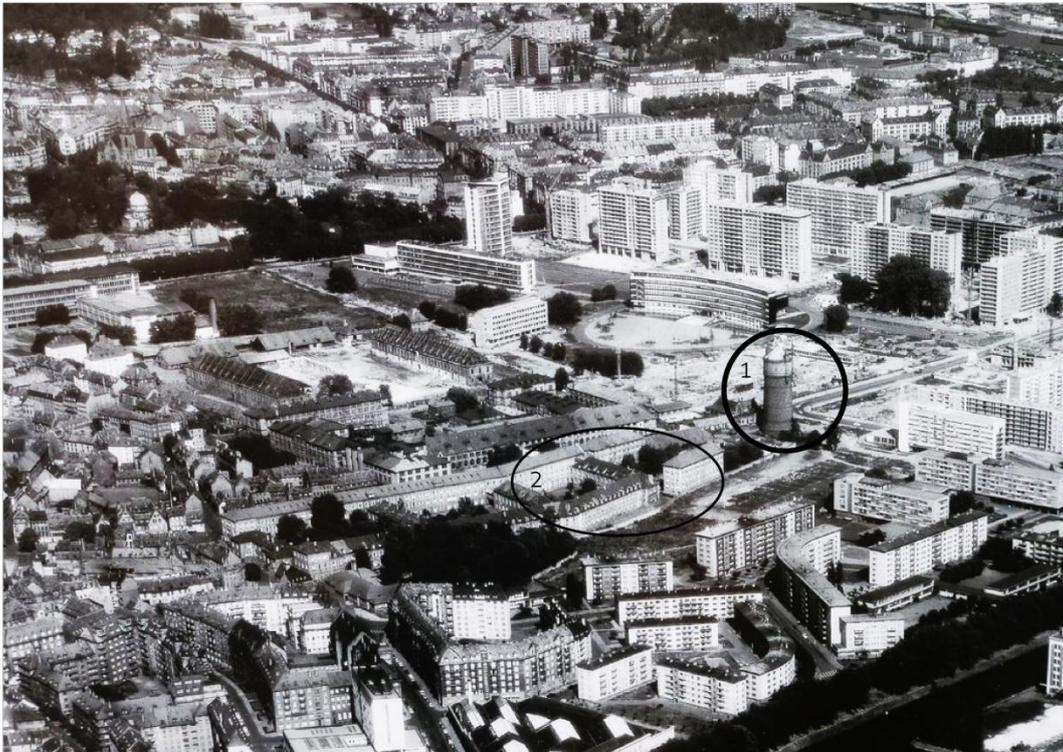
Cette proposition de l'évêché reprend en réalité une idée émise au début de cette même année par C.-G. Stoskopf au moment où il s'avérait impossible d'implanter un deuxième lieu de culte catholique à l'intérieur du périmètre de l'opération Esplanade. La suggestion de l'urbaniste n'avait cependant pas été étudiée ; l'évêque préférant réserver le terrain municipal situé en bordure du quai des Alpes (sur lequel est déjà érigée la chapelle provisoire Saint-Jean-Bosco).

En juillet 1959, trois emplacements sont envisagés pour construire l'église qui remplacera la chapelle provisoire. Tout d'abord, l'emplacement actuel de la chapelle Saint-Jean-Bosco qui présente l'avantage d'élever une façade principale sur le quai des Alpes mais qui ne permet pas une réalisation importante et se trouverait alors à l'étroit entre deux séries de bâtiments collectifs. Ensuite, une démolition de la Cité Administrative (au sud-est du quartier esplanade) permet d'envisager un emplacement. Cette option présenterait l'avantage d'une situation proposant un fond de perspective pour la rue de Zurich existante et un lien direct avec le quartier Krutenau. Enfin, le troisième terrain envisagé, d'une cinquantaine d'ares environ, est à l'emplacement du château d'eau (à côté de la cité administrative). Si ce terrain se libère, la paroisse pourrait ainsi envisager une église d'environ 30 mètres par 80 mètres, au chevet orienté à l'est pouvant recevoir environ 2.000 fidèles. (Ill. 17)

Dans un courrier de juillet 1959, le service d'extension de la ville explique que la décision à prendre dépend des dispositions définitives d'aménagement de ce secteur de l'Esplanade et de la Krutenau. L'implantation de l'église sera alors déterminée en fonction du plan masse de l'Esplanade dont une mise au point restait à faire pour ce quartier. Ce même courrier, fait observer que le terrain du château d'eau est entièrement propriété municipale, et pourrait être donc cédé à l'évêché à titre gratuit. Mais les frais de démolition du château d'eau resteraient à la charge de l'évêché. En revanche, pour les terrains de l'opération Esplanade qui seront vendus par la S.E.R.S. (comme celui quai des Alpes) le service d'extension propose que, comme pour le terrain de la première église (Très-Sainte-Trinité), la ville n'intervienne pas, et que la vente soit faite directement entre la S.E.R.S. et l'évêché.



Ill. 17. Plan accompagnant un courrier de juillet 1959 à propos de «l'implantation d'une église catholique dans le secteur Krutenau destinée à remplacer la chapelle provisoire Saint-Jean-Bosco», juillet 1959. AVES 795W40.



Ill. 18. Photographie de 1963. Le quartier Esplanade est en pleine construction. On peut apercevoir l'ancien château (1) derrière la cité administrative (2). AVES.

Dans un courrier du 4 avril 1960 adressé au maire, la S.E.R.S. demandent à ce que la paroisse Saint-Jean-Bosco retienne définitivement le terrain du château d'eau. Le terrain du quai des Alpes (sur lequel se trouvait la chapelle Don-Bosco) allait être finalement attribué à la voirie pour la construction du pont Churchill. Ce viaduc de 600 mètres de longueur entre l'Esplanade et le Neudorf sera dessiné en 1962 par l'ingénieur Edmond Maennel¹⁷¹ et inauguré en 1967 (puis détruit en 2006).¹⁷² Dans ce même courrier¹⁷³, nous en apprenons plus également sur les principes de la politique municipale en matière d'aide à l'implantation de lieux de culte dans le périmètre de l'Esplanade de l'époque. Il était prévu que ce nouveau quartier soit desservi par deux églises catholiques. Pour l'église prévue au pied de la Citadelle (future Très-Sainte-Trinité), une subvention de 10% des dépenses de construction et d'acquisition du terrain avait été proposée à l'évêché. Une solution similaire avait été adoptée pour l'église Saint-Antoine de Cronembourg. Le courrier détaille ensuite le montant de cette subvention à prévoir pour une construction d'église sur l'Esplanade : environ 2000.000NF, compte tenu de la valeur élevée du terrain. Une subvention de cette importance était donc déjà prévue pour l'église catholique près de la citadelle et pour l'église protestante (Saint-Matthieu). Pour la troisième église de ce quartier, « le terrain du château d'eau » était très intéressant au point de vue de sa situation mais était accompagné d'une lourde contrainte consistant en la destruction du château d'eau. Le service municipal de l'architecture évalue cette destruction à 400.000NF. Or, l'évêché ne peut pas accepter ce terrain si la destruction doit rester à sa charge. Il risque de demander alors un autre terrain sur l'Esplanade. Ce qui influencerait défavorablement sur la rentabilité de l'opération et obligerait la ville à prévoir une troisième subvention de 200.000NF (en plus de celle de la Très-Sainte-Trinité et de celle de Saint-Matthieu). Le service de l'architecture propose donc que la ville cède à la paroisse à titre gratuit la partie du terrain lui appartenant et lui accorde une subvention pour la destruction du château d'eau. Cette solution permet ainsi à la ville de limiter ses subventions et de ne pas avoir à financer la totalité de la destruction du château d'eau prévue initialement. De son côté, l'évêché de ne débourse rien pour l'acquisition du terrain.

¹⁷¹ Edmond MAENNEL (1921-1991) : Ingénieur en chef de la ville de Strasbourg.

¹⁷² « Inauguration du pont Churchill », *Strasbourg il y 50 ans*, les Dernières Nouvelles d'Alsace, 02/07/2017

¹⁷³ AVES : 795W40. Courrier du 4 avril 1960

Les documents trouvés dans les archives ne reprennent qu'en 1965, date à laquelle ce projet d'église sur le terrain du château d'eau devient officiel. Il existait déjà plusieurs églises paroissiales à proximité du campus universitaire : L'église de la Très-Sainte-Trinité, déjà en cours de construction au pied de la Citadelle à 4 minutes en voiture et 13 minutes à pied, Saint-Maurice (1890) située avenue de la Forêt Noire à 16 minutes à pied et 6 minutes en voiture et l'église Sainte-Madeleine (XIV^{ème} siècle) située place Sainte-Madeleine à 12 minutes à pied et 4 minutes en voiture.

Nous pouvons mentionner également le couvent des Dominicains également présent à côté du quartier de l'Esplanade, boulevard de la Victoire (9 minutes à pied et 5 minutes en voiture). Pour finir, Strasbourg compte déjà plusieurs églises modernes en 1965 : le Sacré-Cœur¹⁷⁴ (1960 ; quartier Montagne Verte), Saint-Antoine¹⁷⁵ (1961 ; Cronembourg), Saint-Bernard (1962 ; Orangerie)¹⁷⁶, Saint-Vincent-de-Paul¹⁷⁷ (1964 ; Meinau / Neuhof), ou encore Sainte-Bernadette¹⁷⁸ (1965 ; Robertsau).

B. Quelle place pour l'automobile dans un projet de lieu de culte ?

La chapelle Saint-Jean-Bosco du quai des Alpes doit être démolie en raison de la construction du pont Churchill. Le curé Louis Kammerer demande alors à ce qu'une chapelle provisoire soit installée d'urgence en attendant l'église définitive. En mars 1965, l'ingénieur Marcel Mayer dessine les plans d'une chapelle provisoire sur le terrain du château d'eau. Cette chapelle comporte une entrée, un local débarras, un espace dédié au culte, une sacristie, un local toilettes et une salle de réunion¹⁷⁹. Elle est du même type que celle construite pour la Très-Sainte-Trinité. En août 1965, le maire donne son avis favorable pour la demande de permis de construire présenté par l'association de construction. Alors que l'ancienne paroisse de l'est du quartier Esplanade se nommait « Saint-Jean-Bosco ». Les documents suivants mentionnent la nouvelle paroisse du « Christ-Ressuscité » mais nous n'avons aucune information sur les raisons de ce changement de dénomination.

¹⁷⁴ Voir annexe : Corpus - Eglise du Sacré-Cœur.

¹⁷⁵ Voir annexe : Corpus - Eglise Saint-Antoine.

¹⁷⁶ Voir annexe : Corpus - Eglise Saint-Bernard.

¹⁷⁷ Voir annexe : Corpus - Eglise Saint-Vincent-de-Paul.

¹⁷⁸ Voir annexe : Corpus - Eglise Sante-Bernadette.

¹⁷⁹ Voir annexe : Plan chapelle provisoire.

Dans plusieurs courriers rédigés en 1967, le curé de la paroisse de l'Esplanade et président de l'association de construction Louis Kammerer, demande aux services de la mairie de revoir ses exigences en termes de nombres de places de stationnement automobile. Le service de police du bâtiment demande en effet de prévoir 96 places de parkings pour la future église. Mais comme le projet n'a pas la possibilité de créer un parking souterrain, les espaces verts seraient alors inexistantes, car les 96 places de stationnement occuperaient 20 ares sur 40. Le curé Kammerer estime que pour 300 à 400 fidèles pas plus de 12 à 15 voitures sont nécessaires. Pour lui, les habitants étant à une distance très proche en raison des constructions en hauteur, ils n'auront pas besoin de voiture pour se rendre à l'église.

Si les 500 places de l'église étaient occupées, il n'y aurait donc que 20 à 30 voitures. La présence des nombreux stationnements du campus libres le dimanche à proximité de la future église appuie l'argumentation de Kammerer. Il propose alors que l'on applique à l'église le barème d'une salle de cinéma qui correspond à une place de parking pour 20 personnes (soit 20 places de parkings pour 400 personnes).

Suite à cette lettre, de nombreux courriers vont s'échanger entre les différents services de mairie et l'association de construction de l'église à propos de ce nombre de stationnements. Au cours de ces différents échanges de courrier, les services de mairie mettront du temps à trouver un accord. Plusieurs questions reviendront : doit-on associer une église à une salle de spectacle ? Peut-on laisser l'église comptabiliser ses emplacements de voitures parmi les stationnements publics du quartier ? Ou, peut-on considérer que la paroisse ne touche que des fidèles du quartier de l'Esplanade ?¹⁸⁰

La présence de ces nombreux stationnements libres le dimanche et proches de l'église jouera en la faveur de la position de l'abbé Kammerer. Le fait que l'église attire « simplement » des fidèles de son quartier et non de toute la ville comme les spectateurs d'une salle de spectacle, permettra de diminuer le nombre de places de stationnements également. Finalement, la mairie informe en octobre 1967 le curé L. Kammerer que seul le terrain nécessaire à l'édifice même lui sera cédé, et que le parking public restant dans le domaine public sera aménagé par la ville.

¹⁸⁰ Voir annexe.

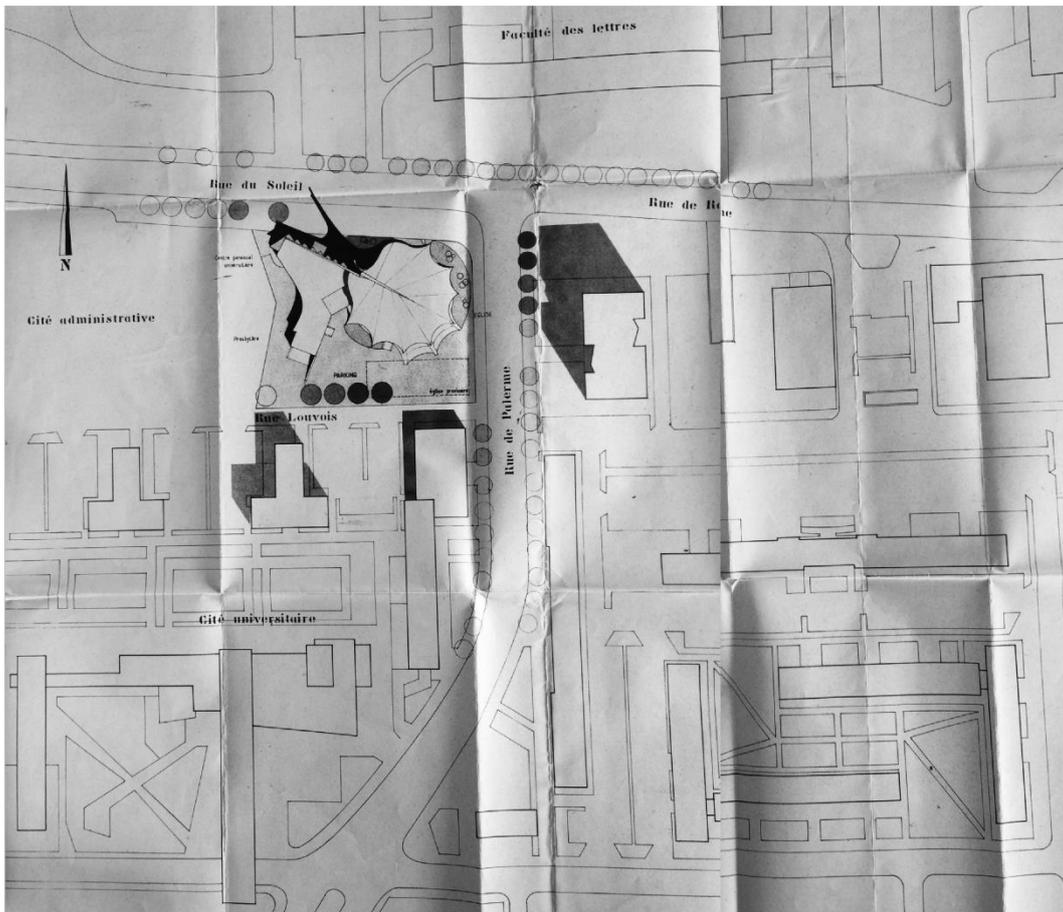
L'architecte de ce projet est Alphonse-Roger Adrion¹⁸¹ en collaboration avec les architectes F. Levy (1939) et N. Prévôt (1933-1997). Les premiers plans de l'église retrouvés datent de 1968¹⁸² (Ill. 19 à 23). Dans la notice descriptive qui accompagne ces documents, on trouve la composition du projet et ses surfaces : une église de 718m² comprenant un espace principal (366m²), un baptistère (18m²), une chapelle de semaine (125m²), un « espace complémentaire » (76m²), un hall d'accès principal (81m²), une circulation intérieure périphérique (26m²), un hall secondaire entre la sacristie et l'église (26m²) ; et un sous-sol de 636 m². Dans cette notice, une partie est consacrée au gros œuvre. L'architecte explique que les fondations du château d'eau sont conservées et réutilisées sous la partie église. Les planchers sont en béton armé, coulé sur place et les escaliers extérieurs en béton armé, revêtus de pierres naturelles.

Ensuite, les murs enveloppants se terminent côté nord par les deux « flèches-signal » de l'église en béton armé apparent. La charpente est réalisée en bois lamellé-collé ; neuf nervures rayonnantes viennent s'appuyer sur deux nervures principales reposant sur l'ossature en béton armé. Cet ensemble reçoit un système de pannes, chevrons et voligeages supportant la couverture réalisée en ardoises grises. S'en suit une description du second œuvre du projet : le plafond de l'église est revêtu de frises en bois à vernir, fixées sous chevrons laissant les poutres maitresses apparentes. Les portes de l'église sont métalliques et les cloisons coulissantes situées entre l'espace principal de l'église, la chapelle de semaine et l'espace complémentaire sont en menuiseries métalliques à vitrer. Au-dessus de l'autel dans l'ouverture entre les deux flèches côté nord est prévu un vitrail monumental. Dans l'ouverture donnant sur le sud entre les deux poutres maitresses de la charpente un vitrage d'art est prévu également. L'aménagement des espaces libres y est sommairement décrit : entre l'église, la rue de Palerme et la rue du Soleil (future rue du Maréchal Juin) est prévu un aménagement en espaces verts (gazons, bassins).

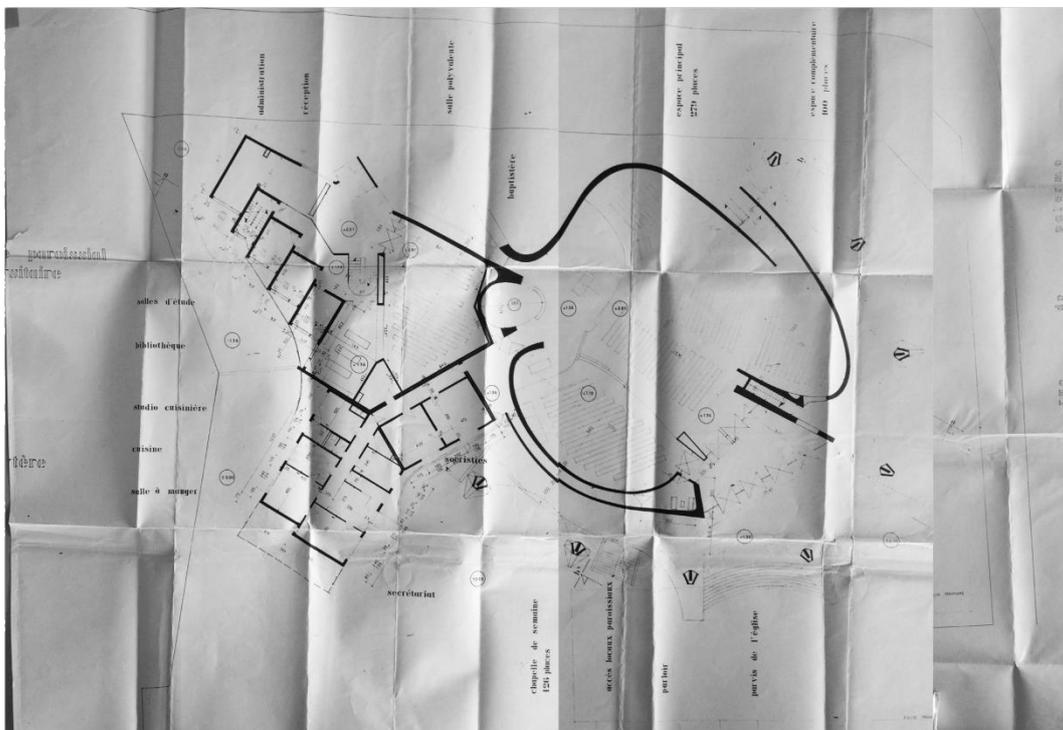
L'urbaniste de l'opération Esplanade - C.-G. Stoskopf - a un regard également sur ce projet d'église. Dans une lettre de juillet 1968, la S.E.R.S. écrit au maire Pflimlin que C.-G. Stoskopf « émet une réserve » sur l'aspect particulier de la flèche proposée par l'architecte auteur de l'avant-projet. Tout en donnant un avis favorable pour le projet de construction de l'église.

¹⁸¹ Alphonse-Roger ADRION (1926-2000) : architecte Strasbourgeois.

¹⁸² AVES : 795W40.



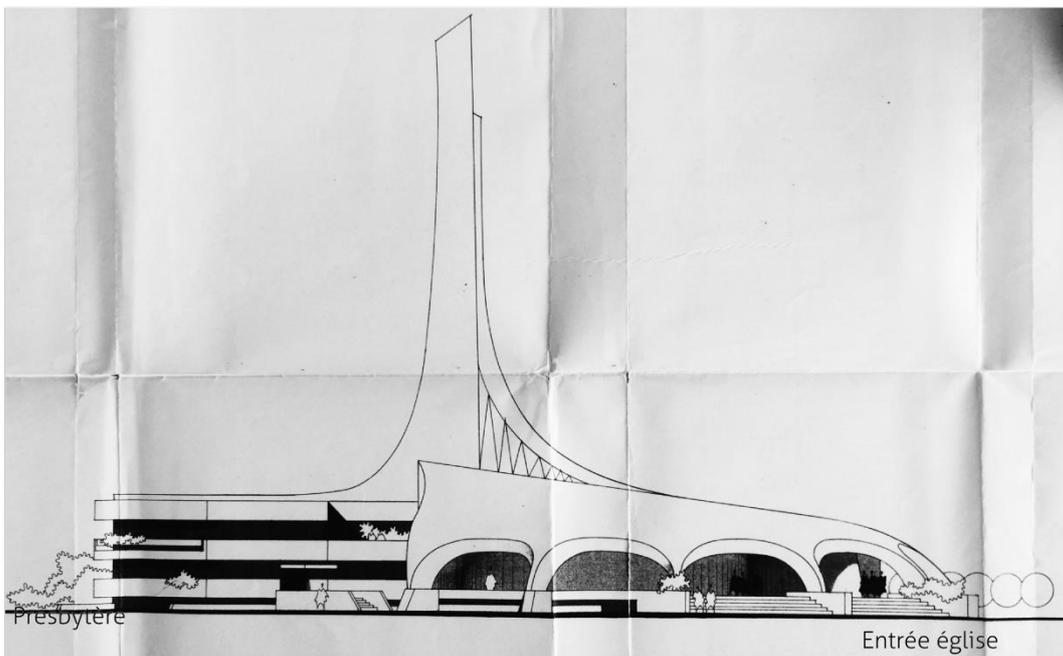
Ill. 19. Plan de situation de l'église du Christ-Ressuscité, de A.-R. Adrion, 1968, AVES 795W40. (La rue du Soleil est l'actuelle rue du Maréchal Juin).



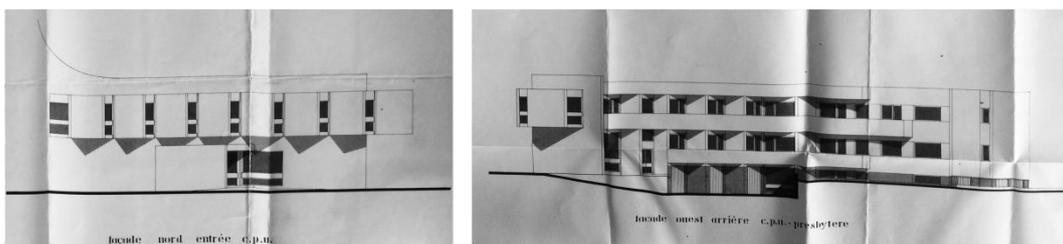
Ill. 20. Plan de rez-de-chaussée de l'église du Christ-Ressuscité, de A.-R. Adrion, 1968, AVES 795W40.



Ill. 21. Coupe de l'église du Christ-Ressuscité, de A.-R. Adrion, 1968, AVES 795W40.



Ill. 22. Facade Sud de l'église du Christ-Ressuscité, de A.-R. Adrion, 1968, AVES 795W40.



Ill. 23. Facades du Centre Paroissial Universitaire et du presbytère, de A.-R. Adrion, 1968, AVES 795W40.

Le 4 octobre 1968, les paroissiens du Christ-Ressuscité apprennent par le bulletin de la paroisse « Construire Ensemble » la validation du permis de construire de leur future église. Le curé explique dans ce bulletin que l'architecte va peut-être être obligé de revoir certains éléments du projet du fait de l'augmentation des TVA entre mai et septembre. Néanmoins, il encourage ses paroissiens à ne pas baisser les bras dans la récolte des dons, qui constituent le plus gros apport financier du projet¹⁸³.

Cette nouvelle église pour la paroisse de l'Esplanade est consacrée en 1970.

La déclaration d'achèvement des travaux de l'église du Christ ressuscité et du presbytère est faite en août 1971. Par une note de réunion de chantier datée du 12 octobre 1971, l'architecte informe que le chantier est quasiment terminé : mise à part quelques travaux de finitions, les travaux de construction et d'aménagement extérieurs peuvent être considérés comme achevés.

L'implantation de cette deuxième église est plus compliquée que pour la Très-Sainte-Trinité. Nous avons pu voir ici, la complexité des différents acteurs et facteurs d'un projet de lieu de culte au sein d'une opération d'urbanisme. Entre les impératifs infrastructures, les changements de voiries, les budgets municipaux, les stratégies du diocèse, et les stratégies économiques : le terrain final de cette église ne lui était pas prédestiné. Mais nous ne pouvons pas dire que cet emplacement ne soit qu'un résidu du plan d'urbanisme. Son implantation est complexe mais anticipé. Ensuite, les débats autour des stationnements automobiles renvoient directement aux questions posées à l'échelle nationale : quel rôle pour la voiture dans la ville moderne, et quelle place doit lui accorder un lieu de culte. La réticence de certains acteurs envers ces stationnements gourmands en espaces, révèle une société encore en pleine mutation, vis-à-vis de ces nouveaux types de transport. Beaucoup plus monumentale que la Très-Sainte-Trinité, le Christ-Ressuscité jouit d'un emplacement au carrefour de deux grandes rues. Mais les signes religieux extérieurs traditionnels ne sont pas forcément repris. Le clocher devient une flèche courbe sans cloches et le parvis devient une coursive extérieure.

¹⁸³ Voir annexe.

III. L'EGLISE PROTESTANTE DE SAINT-MATTHIEU (1964-1967)



Ill. 24. Photographie de l'église protestante Saint-Matthieu, 2014, W. Helmlinger.

A. Une nouvelle paroisse protestante pour l'Esplanade et un concours international.

L'église protestante Saint-Matthieu est le troisième lieu de culte moderne du quartier Esplanade. Le terrain municipal a été offert pour un franc symbolique à la paroisse¹⁸⁴. Et comme nous l'avons découvert précédemment dans les archives de l'église du Christ-Ressuscité¹⁸⁵, la municipalité prévoit une subvention pour l'église Saint-Matthieu au même titre que l'église catholique de la Très-Sainte-Trinité. Cette subvention est convenue dans le cadre d'une politique d'aide à l'implantation de lieux de culte dans le périmètre de l'Esplanade. Mais le terrain sur lequel se situe la future église n'est pas dans le périmètre de « l'opération Esplanade » dessiné par Stoskopf. Nous supposons donc que le projet n'a pas été soumis aux réglementations de la S.A.E.R.S, ni aux avis de C.-G. Stoskopf.

À l'occasion du 50^e anniversaire de la pose de la première pierre de l'église en 2015, le pasteur Ernest Mathis a partagé quelques souvenirs de cette époque dans le journal de sa paroisse¹⁸⁶. Nous apprenons que la paroisse de Saint-Matthieu voit le jour dès les années 1950 et répond à l'afflux de nouvelles populations venues habiter les nouvelles cités. L'église de la Confession d'Augsbourg, installe un lieu de culte et un presbytère au n° 2, rue du Conseil des Quinze, une maison particulière appartenant à l'Association Wilhelmitana. En 1961, le Directoire de l'ECAAL crée un poste autonome et nomme un pasteur à plein temps avec la mission de rassembler une communauté couvrant les secteurs du Conseil des XV, des cités Rotterdam et quai des belges, et d'entreprendre la construction d'un ensemble paroissial.

La ville de Strasbourg, le conseil général, le conseil régional, la fédération luthérienne mondiale et l'union d'entraide ont contribué au financement de ce projet de lieu de culte protestant. Une importante partie reste tout de même à la charge de la paroisse. Beaucoup de dons sont donc faits par les paroissiens et par certaines paroisses luthériennes comme celles de Colmar et de Wissembourg. Nous pouvons notifier également la participation financière de la paroisse catholique de Saint-Bernard (voisine de la future église Saint-Matthieu)¹⁸⁷.

¹⁸⁴ Voir annexe n° ?, article

¹⁸⁵ AVES : 795W40. Courrier du 4 avril 1960

¹⁸⁶ « Souvenirs de St-Matthieu », Ernest Mathis, *Le Lien*, n° 210, février-mars 2015, pages 11 et 12

¹⁸⁷ Idem.

Le pasteur rapporte qu'un concours d'architectes est lancé par voie de presse en France, en Suisse alémanique, au pays de Bade-Wurtemberg et en Palatinat (länder allemands voisins). Vingt-six architectes y ont répondu. Le jury était composé de quatre architectes, dont l'architecte en chef des bâtiments de France et de trois représentants de la paroisse.

Deux autres églises protestantes modernes venaient d'être construites en 1964 à Strasbourg: l'église protestante du Neudorf (1962 ; Neudorf) et l'église protestante de la cité de l'Ill (en cours de construction ; 1966 ; Robertsau).

B. Le « plan carré ».

Toujours dans son témoignage écrit en 2015, le pasteur Mathis se souvient qu'ils sont en accord avec les paroissiens pour « essayer de ne pas reproduire le modèle d'une église traditionnelle »¹⁸⁸. Ils désirent une église qui par sa construction exprime la vie qui s'y déploie. Il détaille ainsi le programme des différentes activités envisagées. Pour commencer, le lieu de culte doit accueillir 120 personnes (représente 4% des 3000 protestants présents dans le secteur de la paroisse) et doit avoir la possibilité de s'élargir pour les grandes fêtes. L'aspect liturgique ne doit pas être oublié et plusieurs salles de travail et de réunion sont nécessaires.

C'est le projet « Carré » de l'architecte zurichois Carl Hintermann qui est retenu. Mais le projet n'étant pas français, l'administration complique les démarches et ne permet pas à la paroisse de lancer ce projet dessiné par des Suisses¹⁸⁹. Le projet est donc racheté, et c'est l'architecte Strasbourgeois Willy Grossmann¹⁹⁰ qui le réalise.

Un des premiers documents retrouvé est un plan de situation du projet, daté du 8 mai 1964¹⁹¹. Ce plan est accompagné d'un devis descriptif du projet signé par l'association « Eglise de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine, Paroisse Saint-Matthieu » et par l'architecte W. Grossmann. Nous pouvons lire qu'il est prévu que la toiture soit à deux pans avec une ossature en béton armé ou métallique. Les murs extérieurs sont en béton banché brut de coffrage lisse au rez-de-chaussée.

¹⁸⁸ « Souvenirs de St-Matthieu », Ernest Mathis, *Le Lien*, n° 210, février-mars 2015, pages 11 et 12

¹⁸⁹ Idem.

¹⁹⁰ Willy GROSSMANN (1909-1995) : Architecte et artiste peintre Strasbourgeois.

¹⁹¹ Voir annexes.

Ce devis prévoit également qu'il y ait de grandes baies vitrées au rez-de-chaussée. Les aménagements extérieurs sont également décrits : le parvis et les terrasses sont en grandes dalles de béton lavé et les murets en grès des Vosges. Et des aménagements pour enfants et des surfaces de gazons plantées d'arbustes sont prévus.

En mai 1964, la demande de permis de construire est présentée par l'association de construction. Mais les services municipaux demandent à ce qu'un minimum de 36 places de stationnement soit créé sur le terrain de l'église. Cette demande pose les mêmes questions vues précédemment pour la construction de l'église du Christ-Ressuscité.

L'architecte W. Grossmann répond par un courrier en août 1964 : l'assimilation de l'église à une salle de spectacle en termes de réglementation ne lui paraît pas judicieuse. Comme le curé Kammerer, l'architecte explique que les paroissiens viennent du quartier immédiat et qu'une minorité a l'habitude de se rendre en voiture au culte. Malgré cela, les plans du sous-sol de l'église sont modifiés pour loger 16 voitures. Avec les stationnements extérieurs, la paroisse peut ainsi accueillir 34 voitures.

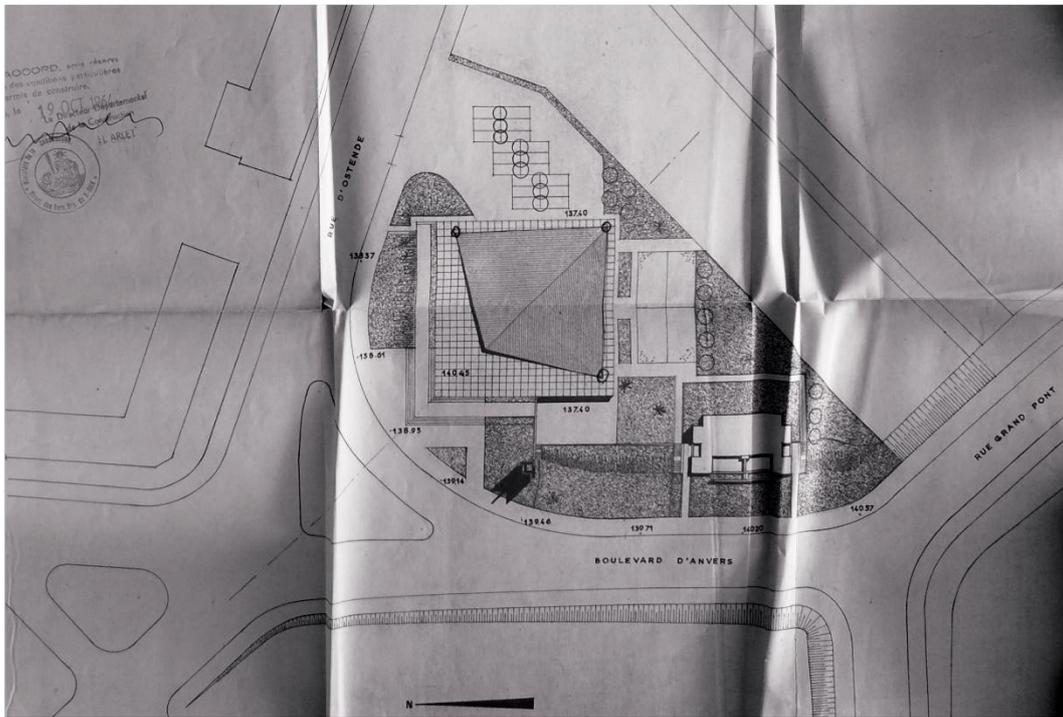
Le permis de construire est validé en octobre 1964. Les plans finaux trouvés aux archives¹⁹² nous permettent de mieux comprendre l'organisation intérieure et la répartition du futur centre paroissial. Le plan en carré de l'église s'aligne parfaitement dans l'axe du boulevard d'Anvers (Ill. 25). Les paroissiens arrivent face au parvis placé dans l'angle et un vestibule créé la séquence d'entrée dans l'édifice. L'église est ensuite divisée en trois grands espaces : une « nef » et son chœur pouvant accueillir 200 places, une grande salle de 150 places et une petite salle de 80 places¹⁹³. Ces trois espaces peuvent n'en former qu'un seul ou se séparer grâce à des « portes guillotine ». Le rez-de-chaussée est également composé de sanitaires, d'une sacristie et d'une tisanerie (petite cuisine) (Ill. 26). Un sous-sol est également créé afin d'accueillir des garages, un rangement à vélos, des locaux techniques mais aussi plusieurs salles de réunion « destinées aux mouvements de jeunesse »¹⁹⁴. Ces salles sont éclairées naturellement grâce au terrain qui est en dénivelé¹⁹⁵.

¹⁹² AVES : 795W40.

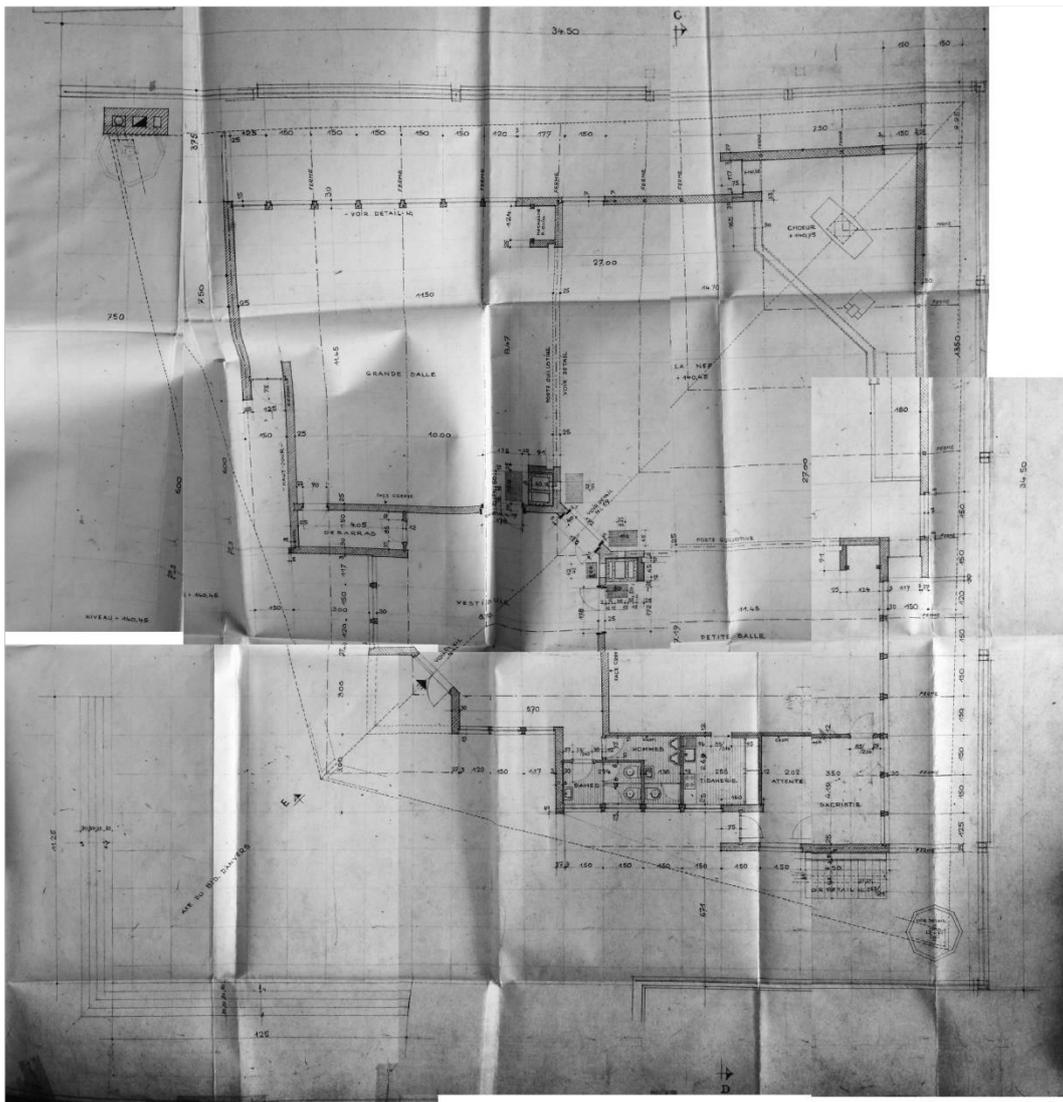
¹⁹³ Voir annexe n° ?, articles archives

¹⁹⁴ Voir annexe n° ?, articles archives

¹⁹⁵ Voir annexe



Ill. 25. Plan de situation de l'église Saint-Matthieu de W. Grossmann, 1964. AVES 642W274.



Ill. 26. Plan de rez-de-chaussée de l'église Saint-Matthieu de W. Grossmann, 1964. AVES 642W274.

Sur les plans des façades, le clocher est détaché de l'église. Il semble être en béton banché comme le rez-de-chaussée de l'église. Des trois églises de l'Esplanade, c'est le seul qui a des cloches. Cette tour-clocher va d'ailleurs être remise en question durant le chantier. Alors que l'emplacement de la tour s'est avéré être un trou béant, et donc un surcoût important, des débats ont eu lieu sur la raison de ce clocher. Plusieurs questions se sont alors posées : Avons-nous besoin d'une tour ? Ou, avons-nous besoin de cloches ? Finalement, la tour et les cloches seront bien construites grâce à un don important d'une paroissienne (pour qui une église sans cloches était peut-être impensable ...)¹⁹⁶.

Un presbytère indépendant est également prévu. Ce petit bâtiment d'un étage inséré dans la pente du terrain contient deux logements. Symétriques, chacun est doté : d'un hall, un séjour, une salle à manger, une cuisine, un bureau, un patio, une salle de bain, deux « chambres d'enfants », une chambre « parentale », une chaufferie, une cave et une buanderie. Ce presbytère est destiné à loger les pasteurs et leur famille.

Le chantier débute en juillet 1965, avec le nivellement du terrain. La première pierre est posée le 21 novembre 1965¹⁹⁷. Le pasteur Mathis, se souvient que les travaux avancent rapidement « malgré le casse-tête causé par les fondations »¹⁹⁸. En effet, le lieu de l'implantation du bâtiment est une ancienne carrière, et il a fallu environ 70 piliers de béton d'un diamètre de plus d'un mètre et d'une profondeur variant entre trois et sept mètres pour soutenir la plateforme principale.

Au printemps 1966, le gros œuvre de l'église est achevé et le premier culte célébré à la Pentecôte avec des confirmations¹⁹⁹. L'église est consacrée le 8 octobre 1966 avec les auteurs du projet Carl Hintermann, et le réalisateur Willy Grossmann qui remettent symboliquement les clefs au Pasteur Mathis. Le maire de la ville P. Pflimlin est présent lors de cette consécration avec de nombreux autres politiques de la ville.²⁰⁰

Un rapport de chantier du 20 mai 1967 nous informe que les travaux sont enfin achevés et que les logements du presbytère sont occupés.

Contrairement aux deux nouvelles églises catholiques de l'Esplanade, il n'y avait pas de paroisse protestante existante avant l'arrivée de l'église Saint-Matthieu.

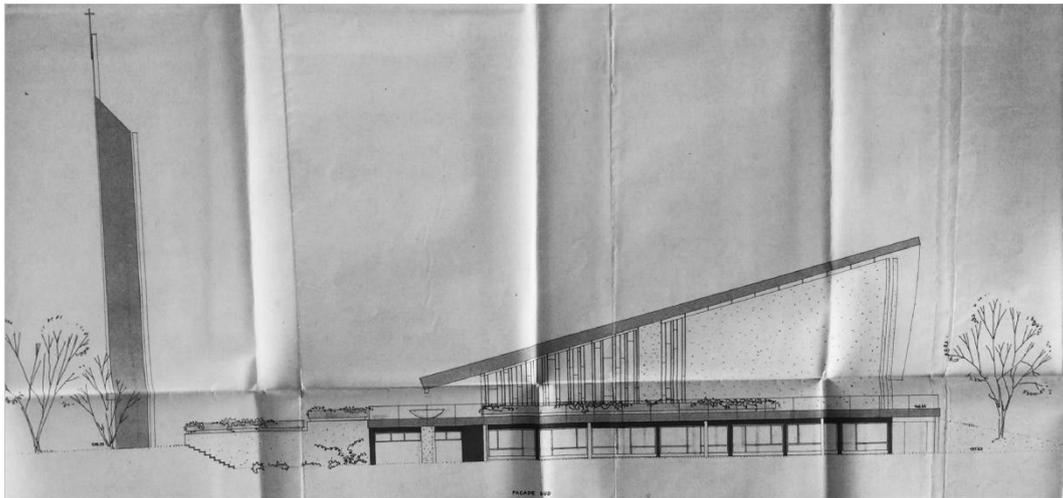
¹⁹⁶ Voir annexe.

¹⁹⁷ Voir annexe.

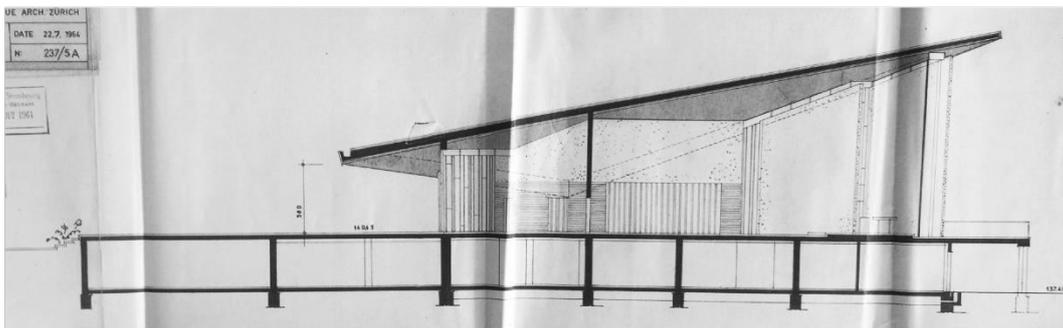
¹⁹⁸ « Souvenirs de St-Matthieu », Ernest Mathis, *Le Lien*, n° 210, février-mars 2015, pages 11 et 12

¹⁹⁹ Idem.

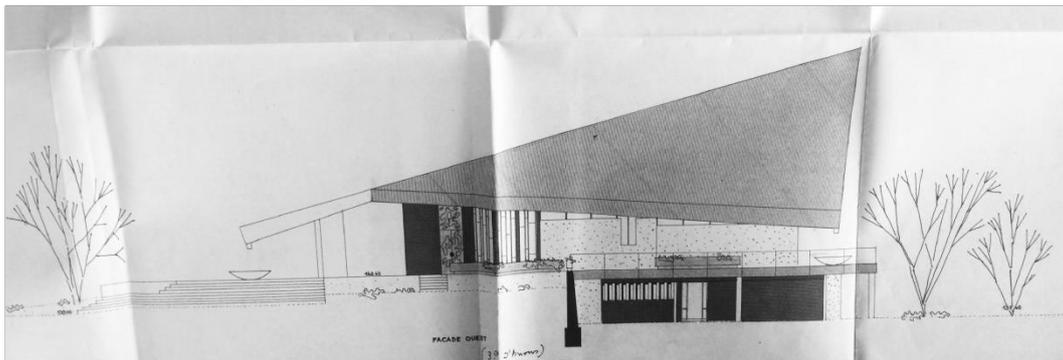
²⁰⁰ Idem.



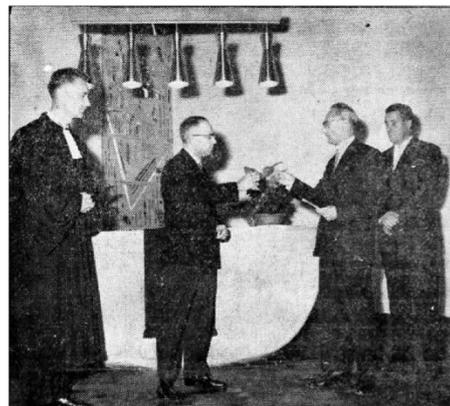
Ill. 27. Facade sud de l'église Saint-Matthieu de W. Grossmann, 1964. AVES 642W274.



Ill. 28. Coupe diagonale de l'église Saint-Matthieu de W. Grossmann, 1964. AVES 642W274.



Ill. 29. Facade ouest de l'église Saint-Matthieu de W. Grossmann, 1964. AVES 642W274.



Ill. 30. Consécration de l'église. Les architectes remettent les clés au pasteur Mathis, 1966. DNA.

Ill. 31. Photographie chantier. Porte du lieu de culte et sortie extérieure avec vue sur l'axe du boulevard d'Anvers, 1964. Paroisse Saint-Matthieu.

Cette paroisse et cette église sont donc créées directement en lien avec l'arrivée massive des nouveaux habitants dans ce quartier de l'Esplanade.

La présence de ce concours international est intéressante. Il nous montre l'importance pour le pasteur et sa communauté, d'innover, d'être de son temps et de construire quelque chose qui corresponde à ce quartier moderne.

Ensuite, l'incident du chantier qui remet en question la tour-clocher révèle des questions qui se posent également à l'échelle nationale. A-t-on besoin d'un clocher ? A-t-on besoin de signe extérieur visible ? Malgré l'évolution rapide de la société moderne, certaines choses restent très ancrées pour la population. Les mœurs évoluent, mais il n'y a pas non plus une volonté de tabula rasa des symboles traditionnels.

La demande d'un espace intérieur flexible pour l'église est un bel exemple de l'évolution de l'espace du culte.

Cette volonté qui se retrouve dans les trois églises de l'Esplanade illustre bien toutes ces réflexions du XX^e siècle autour de l'espace liturgique, de son évolution et de son caractère de moins en moins figés à l'image de la société.

IV. ANALYSES CROISÉES.



A. Un travail de mises en scène urbaines.

L'analyse de l'insertion urbaine de ces trois églises catholiques et protestantes permet de comparer leurs principes de conception et de relever plusieurs similitudes et différences intéressantes. Pour commencer, alors que l'identification rapide de la nature de l'édifice pourrait sembler une priorité, ces églises n'arborent pas forcément de signes religieux extérieurs très explicites. Malgré la dimension et les courbes sculpturales du Christ-Ressuscité ou encore l'architecture singulière de la Très-Sainte-Trinité, le promeneur (même interloqué) peut passer à côté sans forcément les reconnaître comme églises (Ill. 35 & 36). En effet, l'absence de tour, parfois de clocher ou encore de croix pour le Christ-Ressuscité, ne permet pas l'identification rapide de leur caractère cultuel et sacré. L'église protestante Saint Matthieu quant à elle, dispose d'une tour-clocher d'environ vingt mètres de haut surmontée d'une croix (seul signe extérieur clair de la confession du lieu) qui se repère de loin depuis le boulevard. Mais il peut tout aussi bien disparaître dans le paysage urbain. Étant en béton, ce clocher se dissimule très bien au milieu des immeubles voisins selon le point de vue (Ill. 37).

En s'intéressant aux autres églises chrétiennes construites à Strasbourg à la même époque la proportion d'édifices avec signes religieux ou sans aucun signe religieux est finalement assez équilibrée. Par exemple, Saint-Bernard²⁰¹ (Ill. 39), Saint-Antoine²⁰² ou encore l'église protestante de la cité de l'Ill²⁰³ (Ill. 40) présente toutes les trois des croix visibles et des tour-clochers. Alors des églises comme Saint-Amand (Ill. 41) ou Saint-Jean-Bosco²⁰⁴ (Ill. 42) ne présentent aucun signe distinctif clair à l'extérieur (à l'exception d'une croix discrète parfois rajoutée plus tard). Prendre l'absence de signes religieux extérieurs comme une caractéristique essentielle du mouvement moderne dans l'architecture religieuse serait donc une conclusion un peu rapide.

²⁰¹ Voir annexe : Corpus - Eglise Saint-Bernard.

²⁰² Voir annexe : Corpus - Eglise Saint-Antoine.

²⁰³ Voir annexe : Corpus - Eglise protestante de la Cité de l'Ill.

²⁰⁴ Voir annexe : Corpus - Saint-Jean-Bosco.



Ill. 35. Photographie facade ouest du Christ-Ressuscité, sans croix ni clocher. 2017, R. Burckel.



Ill. 36. Photographie facade principale de la Trés-Sainte-Trinité, sans clocher. 2017, R. Burckel.



Ill. 37. Photographie de l'église Saint-Matthieu et sa tour-clocher. 2014, W. Helmlinger.



Ill. 38. Photographie du clocher de S^t Matthieu dans son contexte urbain. 2016, W. Helmlinger.



Ill. 39. Photographie de l'église Saint-Bernard et sa tour-clocher. 2005, R. Burckel.



Ill. 40. Photographie de la tour de l'église protestante de la cité de l'ill. 1964, DNA.



Ill. 41. Photographie de l'église Saint-Amand. 2014, F. Romary.



Ill. 42. Photographie de l'église Saint-Jean-Bosco. 2012, F. Romary.

Malgré l'absence des signes religieux conventionnels et explicites pour nos trois églises de l'Esplanade, l'analyse urbaine faite grâce aux plans et à la déambulation dans le quartier permet de comprendre que la mise en scène de ces églises a été particulièrement travaillée. Une mise en scène que l'on peut même qualifier de monumentale pour les églises Saint-Matthieu et du Christ-Ressuscité. En effet, l'église Saint-Matthieu est visible de loin grâce à son alignement avec le boulevard d'Anvers créant une perspective monumentale.

Dans ce même alignement, une esplanade minérale se dégage devant le parvis, la tour-clocher et l'église. Le parvis de l'édifice est ainsi directement accessible depuis la rue, séparé d'une dizaine de marches. Le portail d'entrée de l'église reste dans cet alignement avec le boulevard. La séquence d'entrée est ainsi à la fois monumentale et évidente depuis l'espace public. Quelques arbres et parterres d'herbes encadrent cette petite esplanade et ce parvis, ce qui accentue la perspective et la mise en scène de l'église au centre. Quant à l'église du Christ-Ressuscité, sa situation au croisement de la rue du Maréchal-Juin et de la rue de Palerme lui offre également une mise en scène monumentale, même si elle ne se situe pas dans une perspective avec un boulevard ou une rue comme Saint-Matthieu. Sa flèche (sans clocher) se repère de loin dans le quartier. Contrairement à ses églises voisines, l'église de la Très-Sainte-Trinité est finalement peu visible dans son insertion urbaine finale. Malgré la perspective offerte depuis la rue de Stuttgart, sa mise en scène est à petite échelle et sa présence dans le quartier peu ressentie visuellement. Pour la Très-Sainte-Trinité, l'architecte explique que sa volonté n'est pas de rivaliser avec ces immeubles de dix étages mais au contraire de « travailler avec une architecture plus légère et plus subtile que ses bâtiments voisins ²⁰⁵ ». Ainsi, contrairement à Saint-Matthieu et au Christ-Ressuscité, l'appréhension de cette église se fait dans un rapport proche et non lointain.

²⁰⁵ Voir annexe.

Un grand nombre d'églises modernes Strasbourgeoises ont bénéficié de terrains permettant un travail de mise en scène monumentale intéressant. Comme les édifices catholiques de Saint-Antoine (Ill. 43) et de Saint-Vincent-de-Paul²⁰⁶, Saint-Christophe²⁰⁷ (Ill. 44) ou encore l'église protestantes de la Cité de l'Ill²⁰⁸. Mais nous trouvons également des églises paroissiales discrètes et peu visibles comme l'église protestante de Cronenbourg²⁰⁹ (Ill. 44) ou encore Notre-Dame-de-Lourdes²¹⁰.



Ill. 43. Photographie de l'église Saint-Antoine. 2007, F. Romary.



Ill. 44. Photographie de l'église Saint-Christophe. 2005, R. Burckel.



Ill. 44. Photographie de l'église de Cronenbourg. 2017, W. Helmlinger.

²⁰⁶ Voir annexe : Corpus - Saint-Vincent-de-Paul.

²⁰⁷ Voir annexe : Corpus - Eglise Saint-Christophe.

²⁰⁸ Voir annexe : Corpus - Eglise protestante de la cité de l'Ill.

²⁰⁹ Voir annexe : Corpus - Eglise protestante de Cronenbourg.

²¹⁰ Voir annexe : Corpus - Eglise de Notre-Dame-de-Lourdes.

Ensuite, alors que la séquence d'entrée de l'église Saint-Matthieu se fait grâce à une esplanade, un emmarchement puis un parvis, la Très-Sainte-Trinité et le Christ-Ressuscité ont une entrée travaillée grâce à une coursive ou une galerie. Pour la Très-Sainte-Trinité une galerie toute en longueur longe la rue et délimite l'espace de l'édifice de l'espace public. Une petite place crée une mise à distance de quelques mètres entre la rue et le parvis. Une casquette dans le prolongement de la coursive protège le parvis et le portail d'entrée de l'église situés au même niveau que la rue. L'entrée dans l'église se fait ainsi de façon claire et rapide.

Pour le Christ-Ressuscité, un escalier extérieur sépare également l'espace public du parvis de l'église depuis la rue de Palerme et celle du Maréchal-Juin. Une galerie couverte extérieure fait ensuite le tour de l'église et s'élargit au niveau du parvis. C'est en parcourant cette coursive que l'on découvre les entrées de l'église et le portail principal. Contrairement aux autres édifices étudiés, l'entrée de cette église n'est pas alignée à un élément urbain en particulier comme une place ou une rue. La grande majorité des églises strasbourgeoises de cette époque présentent une séquence d'entrée travaillée et une mise en scène articulée avec le contexte urbain. La séquence très classique : la place, l'emmarchement puis le parvis suivi du porche, est reprise la plupart du temps.

Enfin, les stationnements ne sont jamais très loin de ces trois édifices culturels. Seule l'église Saint Matthieu dissimule ses places de stationnement derrière le clocher et quelques haies. La Très-Sainte-Trinité jouxte un grand parking desservant également le parc de la Citadelle. Malgré le travail important de sa mise en scène, le Christ-Ressuscité est entouré d'un grand espace goudronné vide peu défini, sur lequel ont été placés quelques arbres et places de stationnement. Comme expliqué précédemment, la place de la voiture dans la ville est un grand sujet de discussion et de débat à partir des années 1950. De nombreuses nouvelles paroisses soulèvent la question de la place de la voiture autour de l'édifice culturel. Une église strasbourgeoise construite à cette époque met d'ailleurs la voiture au centre de son projet : un grand parking est prévu devant l'église Saint-Christophe²¹¹ pour la bénédiction des véhicules le jour de la Saint-Christophe (saint patron des voyageurs et des automobilistes).

²¹¹ Voir annexe : Corpus - Eglise Saint-Christophe.



Ill. 45. Photographie de l'église de la Très-Saint-Trinité. 2019, C. Roy.



Ill. 46. Photographie de la galerie du Christ-Ressuscité. 2019, C. Roy.



Ill. 47. Photographie de l'église Saint-Bernard. 2016, W. Helmlinger.

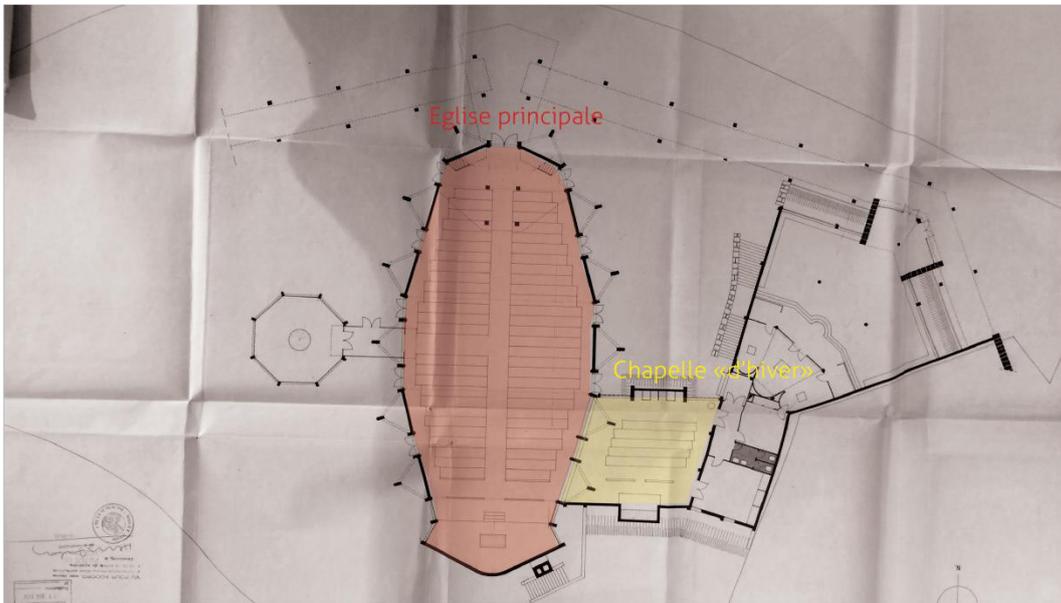
B. Des espaces intérieurs flexibles et sobres.

Après cette première analyse urbaine, l'analyse des différents plans intérieurs de ces églises devient intéressante. Malgré leurs silhouettes très modernes, l'organisation intérieure de ces trois édifices reste plutôt traditionnelle, surtout Saint-Matthieu et la Très-Sainte-Trinité. Le plan de l'église protestante est carré, et l'entrée principale depuis le parvis se fait dans un angle. Ce plan moderne reprend malgré tout, des codes très classiques pour l'organisation intérieure : une « nef » alignée au portail d'entrée, des places assises de chaque côté de cette nef, dirigées vers le chœur orienté à l'est où se trouve l'autel.

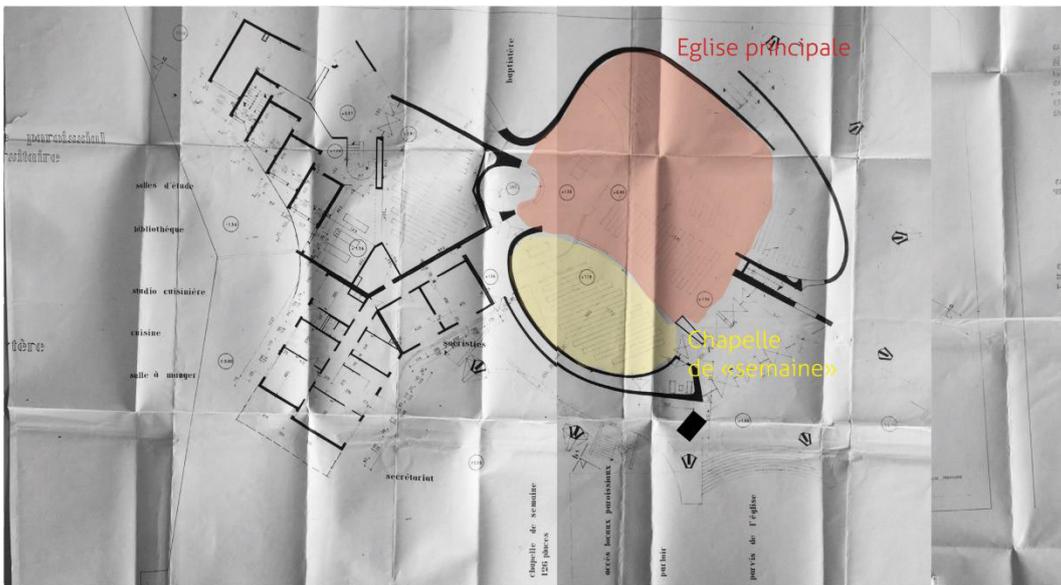
Dans un esprit encore plus classique, la Très-Sainte-Trinité avec un plan très simple (type vaisseau, sans transept), est organisée elle aussi par une nef alignée avec le portail d'entrée et la rue, des places assises de chaque côté et dirigées vers le chœur et l'autel. Contrairement à Saint-Matthieu, cette église n'est pas orientée.

Le Christ-Ressuscité se démarque des deux autres églises. Son plan est certainement « le plus moderne » ou en tous cas le plus libre des trois édifices étudiés pour ce mémoire. En effet, ses formes courbes créent une silhouette inédite et une organisation intérieure assez différente d'un plan en croix classique (nef, transept, chœur...). La coursive extérieure s'inscrit en réalité sur les fondations circulaires du château d'eau. L'entrée principale n'est pas en face du chœur mais située entre l'espace principal de l'église et l'espace pour la chapelle de semaine. Il n'y a pas « d'allée centrale », l'espace principal est organisé en éventail dirigé vers l'autel et le chœur orienté à l'est.

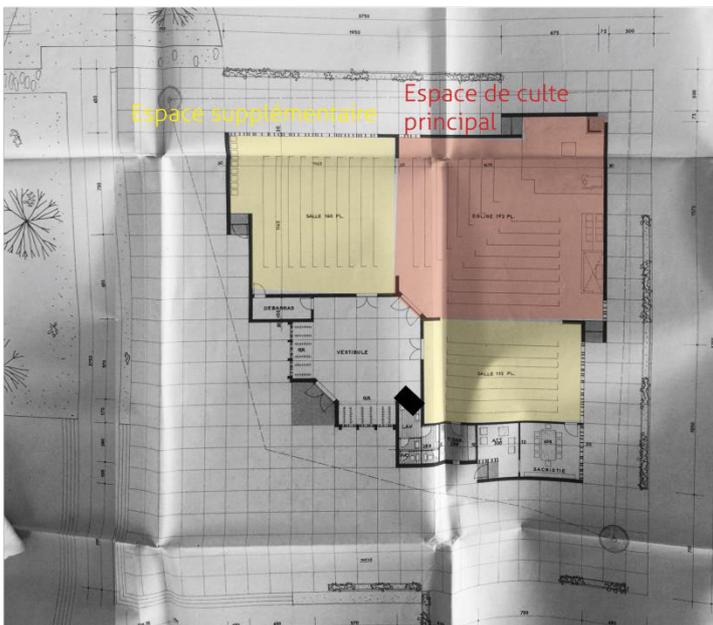
Les plans récurrents dans les édifices culturels Strasbourgeois de l'époque sont d'abord des « vaisseaux » constitués d'un volume unique où la nef -souvent très large grâce aux grandes portées permises par le béton- et le chœur ne se distinguent pas. Par exemple : Saint-Christophe, Saint-Vincent-de-Paul ou encore Notre-Dame-de-Lourdes. On retrouve également des plans centrés avec le Sacré-Cœur et Saint-Bernard.



Ill. 48. Plan de rez-de-chaussée de la Trés-Sainte-Trinité, 1964, AVES654W27.



Ill. 49. Plan de rez-de-chaussée du Christ-Ressuscité, 1968, AVES 795W40.



Ill. 50. Plan de rez-de-chaussée de Saint-Matthieu, 1964, AVES 642W274.

Ou encore le plan en « éventail » souvent associé à la silhouette de « l'église-tente » que l'on retrouve avec l'église Saint-Urbain²¹² l'église Protestante de la Cité de l'Ill ou encore Saint-Amand²¹³.

Même si ces églises gardent plus ou moins des codes classiques dans leur aménagement intérieur, elles sont toutes les trois organisées pour avoir un espace de culte et de prière flexible selon l'affluence des fidèles. Cette grande modernité de plan et de pratique se fait grâce à des parois coulissantes permettant de créer des sous-espaces ou d'agrandir l'espace de culte principal selon les saisons, les jours de la semaine ou les événements liturgiques. Dans l'église de la Très-Sainte-Trinité c'est une chapelle d'hiver qui se situe à l'ouest de l'église principale qui permet cette flexibilité des espaces. Le Christ-Ressuscité bénéficie également d'une chapelle au nord, séparée du reste de l'église par de simples parois vitrées coulissantes.

Pour Saint-Matthieu deux salles supplémentaires de 150 et 80 places permettent d'agrandir l'espace de culte ou de créer des sous-espaces de travail ou de prière.

Cette flexibilité de l'espace de culte est sûrement un des grands aspects récurrents des plans modernes. Nous retrouvons à Strasbourg plusieurs églises ayant des espaces flexibles selon les événements ou les saisons grâce par exemple à des « chapelles de semaine ». Comme Saint-Antoine, Saint-Vincent-de-Paul, l'église protestante de Cronembourg ou encore Saint-Jean-Bosco.

Mais l'expression de la modernité de ses églises se retrouve encore davantage dans leurs matériaux, leur mobilier et leurs vitraux. Chacune possède une atmosphère unique même si elles sont toutes très dépouillées et relativement sobres. Aucun tableau, aucune fresque ni statue n'ont été prévus ou dessinés pour l'intérieur de ces édifices. Ce sont donc leurs matériaux qui animent et créent l'ambiance de ces lieux de culte. Comme l'église du Christ-Ressuscité avec ses jeux de matière entre les briques, le béton, et le bois ainsi que le jeu des courbes de la toiture et des murs. Toutes ces courbes amènent le regard vers la flèche soulignée par un grand vitrail éclairant seul, toute l'église.

²¹² Voir annexe : Corpus - Eglise Saint-Urbain.

²¹³ Voir annexe : Corpus - Eglise Saint-Amand.

Dans l'église Saint-Matthieu, la sobriété de l'intérieur (béton et murs blancs) et les perspectives du plan en carré attire le regard vers l'essentiel : l'autel fait d'un seul bloc de pierre. Cet autel -pièce maîtresse de ce lieu de prière- est d'ailleurs mentionné plusieurs fois dans les articles de l'époque retraçant l'avancée des travaux : installé en 1966, il proviendrait des Carrières d'Euville. Dans l'église de la Très-Sainte-Trinité, la sobriété de murs blancs rythmés par la structure met particulièrement en valeur les vitraux modernes de l'artiste verrier François Chapuis²¹⁴ posés en 1974. Ils sont appelés « murs-lumière ». Cette technique inventée par Chapuis est à la fois fresque, sculpture et vitrail. Un « mur-lumière » est composé de grandes plaques de plexiglas entre lesquelles sont intégrés à chaud dans des résines, des pigments de couleur, des motifs géométriques simples et des bulles d'air. Ceux de la Très-Sainte-Trinité ont des couleurs qui font référence à la liturgie. Les panneaux incluent des figures stylisées symboliques (structures solaires en nid d'abeilles, arbres, flottements aquatiques, figures géométrique simples) qui renverraient aux figures fondamentales de la Création²¹⁵. Les vitraux sont un élément important pour chacune de ces églises.

Ils constituent en effet l'essentiel de la décoration intérieure et reste un élément classique « incontournable » des lieux de culte chrétien : le vitrail laisse passer la lumière.

Ceux de l'église Saint Matthieu ont été réalisés par l'artiste peintre et maître verrier Tristan Ruhlmann. Son art consiste essentiellement en celui du vitrail et particulièrement à la technique de la dalle de verre sertie dans le béton. Il a réalisé des vitraux pour de nombreuses églises²¹⁶. Le vitrail du chœur (est) représente la résurrection universelle et le retour du christ à la fin des temps, les vitraux de la nef sont abstraits avec une dominante verte (nord) et jaune (sud). Pour finir, les vitraux du Christ-Ressuscité sont l'œuvre de l'artiste verrier Ernest Werlé²¹⁷ et sont posés en 1972. Ainsi, lorsque cette église est terminée et livrée par l'architecte Adrion, les seuls « décors » de l'église sont les courbes des parois et la lumières des vitraux.

²¹⁴ François Chapuis (1967-2001) : Verrier d'art en phase avec l'important mouvement de renouveau de l'art sacré et de l'architecture religieuse de l'après-guerre. Son nom est surtout lié au concept de « mur-lumière » dont il a été l'inventeur en 1960.

²¹⁵ « Ares flash », Alain Allemand, *Le journal des Esplanadiens*, n° 514, décembre 2015.

²¹⁶ Tristan Ruhlmann (1923-1982) : Peintre et maître verrier

²¹⁷ Ernest Werlé (1912-1998) : Artiste peintre et verrier d'art.

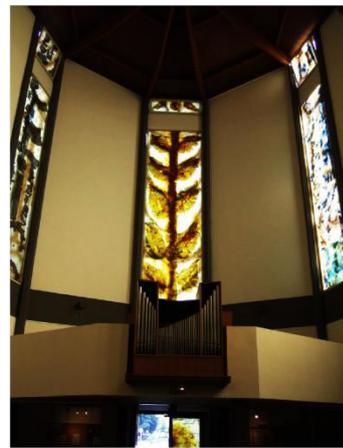
Ce n'est qu'en 1991, que l'artiste peintre alsacien Camille Claus²¹⁸ réalise spécialement pour cette église quatre peintures placées derrière l'autel. Et douze autres peintures sont ajoutées en 2002.

Ainsi, la sobriété de l'intérieur associée à l'utilisation de matériaux inédits se retrouve dans toutes les églises modernes strasbourgeoises. Certaines sont intéressantes à mentionner, comme l'église Saint-Antoine dont la façade d'entrée principale est constituée d'une claustra en béton. Ou encore Saint-Vincent-de-Paul dont les vitraux (réalisé par Léon Zack) fendent les parois en béton de la nef en évoquant « des nuages ». La réalisation et la signification des vitraux très souvent une grande importance et beaucoup de significations. Par exemple, l'église protestante de Cronembourg contient un très grand vitrail moderne, représentant le symbole de l'Esprit Saint, sous la forme d'une grande colombe (réalisé en 1967 par Pierre Millous). L'œuvre frappe à la fois par sa dimension, mais aussi parce qu'elle constitue le seul élément figuratif du lieu de prière.

²¹⁸ Camille Claus (1920-2005) : Artiste peintre alsacien, ancien déporté.



Ill. 51 & 52. Photographies intérieures de Saint-Matthieu, vitraux de Ruhlmann. 2016, W. Helmlinger.



Ill. 53, 54 & 55. Photographies intérieures de la Très-Sainte-Trinité, vitraux de Chapuis. 2005, R. Burckel.



Ill. 56, & 57. Photographies intérieures du Christ-Ressuscité, vitraux de Werlé. 2010, R. Burckel.

C. Des lieux de culte et de vie associative qui évoluent avec leurs quartiers.

Comme évoqué précédemment, l'Église à cette époque met souvent en avant le rôle social du lieu de culte pour être intégrée au mieux dans les plans d'urbanisme des nouveaux quartiers. Selon le clergé, l'église représente bien souvent le noyau de la communauté naissante, non seulement de la communauté catholique mais aussi de la communauté des habitants au sens large. Les curés, bâtisseurs des communautés envisagent donc la construction du lieu de culte avant tout comme le lieu de rassemblement et comme le ciment entre les nouveaux habitants. Dans ces nouvelles paroisses les fonctions d'accueil de réunion et d'œuvres diverses sont donc parfois bien plus importantes que le culte lui-même. Les salles paroissiales deviennent donc majeures dans les programmes de construction de ces curés de nouvelles paroisses²¹⁹. L'étude des trois églises du quartier moderne de l'Esplanade en est un bon exemple. En effet, chacune des paroisses dispose de salles paroissiales et de bureaux permettant également aux différentes communautés du quartier de se rassembler et d'organiser des actions communes. Par exemple, l'église du Christ-Ressuscité - paroisse catholique de l'Esplanade avec la Très-Sainte-Trinité - bénéficie d'une grande salle de réception et de plusieurs salles de réunion au sous-sol de l'église. Le centre paroissial universitaire Bernanos accolé à l'église apporte encore de nombreuses salles de réunions et bureaux. Ces lieux supplémentaires permettent encore aujourd'hui une très grande flexibilité et variété des événements qui s'y déroulent, aussi bien pour la paroisse que pour les associations sociales et culturelles du quartier. Ce centre paroissial est même devenu depuis 3 ans un centre d'accueil pour les jeunes mineurs isolés. La paroisse protestante bénéficie elle aussi de nombreux espaces de travail et de réunions sous l'église en plus des deux espaces de 80 et 150 places présents dans l'église. Cet espace de culte très flexible représente ainsi la communauté et les activités qui sont proposés tout au long de l'année selon les souhaits du pasteur Mathis. L'église et son centre paroissial peuvent ainsi évoluer avec les quartiers qu'elle dessert et accueillir une grande diversité d'activité et de cultes (dont germanophones et francophones).

²¹⁹ FREMAUX C., *Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010*, Rennes, PUR, 2011.

De nombreuses autres paroisses Strasbourgeoises ont été pensées et construites avec des salles paroissiales et des espaces flexibles. Comme celles de Saint-Jean-Bosco, Sainte-Bernadette, Saint-Antoine ou encore la paroisse protestante de Cronembourg.

La présence de différents cultes est encore un point intéressant à étudier lors de l'analyse de ces églises. En effet, dans le courant des évolutions liturgiques de l'époque accompagnées et confirmée par le concile Vatican, l'œcuménisme et le dialogue inter-religieux devient important et encouragé par l'Eglise. De par sa singularité, Strasbourg (et l'Alsace) est un bon exemple dans ce domaine avec entre autre, l'église Saint-Pierre-Le-Vieux protestante qui a été un simultaneum²²⁰ durant un siècle (1682-1795). Les églises de l'Esplanade ont été pensées également dans cette ouverture. Particulièrement l'église catholique de la Très-Sainte-Trinité dont le plan à cette particularité : la présence d'une chapelle dédiée au rite oriental. Cette dernière est accessible depuis l'espace public et également reliée à l'église (latine) principale. Dans la pratique, l'église protestante Saint-Matthieu a pu encourager ce dialogue inter-culturel grâce à ces trois espaces flexibles, en accueillant des cultes musulmans étudiants à la fin des années 1960, et plus récemment des cultes protestants malgaches et africains. Nous retrouvons ce dialogue inter-religieux dans la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul avec un jardin inter-religieux. Mais aussi dans la paroisse Saint-Jean-Bosco qui met à disposition, depuis 1987, une partie de son église (grâce à une organisation flexible des espaces) afin que la communauté musulmane du quartier puisse organiser des prières durant le ramadan.

²²⁰ Voir glossaire.

CONCLUSION.

La place de l'édifice religieux dans la société est en pleine mutation depuis le début du XX^e siècle, et la seconde Guerre Mondiale a accéléré cette évolution. Les édifices religieux continuent de rester un élément important du paysage urbain français. Mais la destruction complète de certains quartiers ou de certaines villes amènent à repenser leur organisation et donc la place de l'église. De plus, les expériences de cultes poursuivis dans des constructions de fortunes, baraquements ou églises provisoires durant la guerre, ont donné une autre dimension à la célébration et marquent les futurs reconstructeurs. Les architectes trouvent de nouvelles inspirations dans les édifices civils comme les premières communautés chrétiennes. L'image de « l'église-maison » ou de la simple « maison de prière » se développe de plus en plus. La période de la reconstruction remet donc en question la place de l'église comme édifice triomphant et figé dans la ville.

Ensuite, la forte croissance démographique et l'exode rural que connaît la France engendrent la création de milliers de logements dans les villes françaises. De très nombreuses cités modernes sont construites en périphérie des agglomérations. La ville moderne est pensée pour s'adapter à la « religion de l'automobile » qui a supplanté les autres religions pour certains. Les autorités religieuses ne prennent pas conscience assez rapidement de cette urbanisation effrénée en France, et les premiers quartiers construits à cette époque se retrouvent en manque d'équipements cultuels. L'église n'a pas réussi tout de suite à prendre sa place dans ces nouveaux ensembles urbains.

Malgré ce retard pris par l'Église, l'État encourage la présence de lieux de culte dans ces nouveaux quartiers. Pour répondre au grand besoin de nouvelles paroisses, les chantiers de nouvelles églises se multiplient dans les années 1950. Pour aider les autorités religieuses l'État leur réserve des terrains sur les plans d'urbanisme. Ainsi, dès 1955 la ville de Strasbourg réfléchit avec l'urbaniste Calsat à la présence d'églises et de temples dans le nouveau quartier de l'Esplanade. Ces églises sont pensées avec la même importance que les écoles et les commerces. Les urbanistes et la ville sont donc les premiers acteurs de l'implantation des lieux de culte dans ce projet urbain.

L'église reste un repère et un lieu symbolique de la ville. Ainsi, les autorités soutiennent les projets de nouvelles églises, afin qu'elles trouvent leur place dans l'urbanisme moderne.

L'implantation des lieux de cultes dans le territoire est donc loin d'être une question ignorée. L'échange entre les diocèses, les urbanistes et les pouvoirs publics sont favorisés grâce au CNCE. Ce comité encourage les autorités religieuses à prendre conscience que la ville est en plein bouleversement, et qu'elles doivent prendre en compte ses évolutions. La ville moderne se définit par ses flux et ses mouvements constants : l'église doit donc être au centre de la mobilité. Les édifices religieux ne cherchent donc plus à rivaliser avec les immeubles modernes mais souhaitent être accessibles avant tout. Dans le cadre d'un nouveau projet d'urbain, les urbanistes cherchent généralement à combiner accessibilité et mise en scène pour ces nouveaux lieux de culte. Ainsi, les églises du quartier Esplanade ont fait l'objet de recherches d'implantation et de mises en scène proche d'axes routiers importants. L'église Saint Matthieu parfaitement alignée avec le boulevard Vauban en est un bon exemple. L'église de la Très-Sainte-Trinité ne bénéficie pas aujourd'hui d'une mise en scène aussi monumentale. Mais il est clair sur les anciens plans d'urbanisme que cette église devait être à l'origine tout aussi visible que l'église protestante. L'édifice religieux est donc réfléchi dans les nouveaux projets urbains comme un équipement incontournable du quartier. La place de l'église est ainsi valorisée dans les plans d'urbanisme moderne.

La construction de ces nouveaux lieux de culte concerne majoritairement les nouveaux quartiers. Les populations de ces ensembles sont sociologiquement très différentes des paroisses traditionnelles. Fortement sécularisées et très mobiles ces nouvelles générations ne s'identifient plus forcément à l'église de leur quartier. La cohérence ancestrale entre le quartier, le village et l'ensemble de la vie sociale est ainsi bouleversée et l'attachement à l'église aussi. L'Église doit alors trouver sa place face à ces nouvelles populations aux modes de vie modernes. Grâce à l'aide de sociologues, les paroisses apprennent à mieux connaître les quartiers dans lesquels elles s'implantent et le rôle qu'elles peuvent y jouer. Le rôle social des lieux de culte se révèle alors très important dans la constitution de ces nouveaux quartiers.

Ainsi, les églises de l'Esplanade ont toutes des salles paroissiales permettant l'accueil de réunions, d'activités et de rencontre pour les fidèles et les associations du quartier. Ces espaces deviennent incontournables dans les programmes de nouvelles églises à cette époque.

Le Concile Vatican II favorise également l'adaptation des églises aux nouvelles générations modernes en encourageant la participation des fidèles et une ouverture œcuménique au monde moderne. Le lieu de culte devient alors un lieu de rassemblement, ciment entre les nouveaux habitants d'un quartier. Ces églises trouvent ainsi leur place au sein de ces nouvelles populations grâce au rôle social qu'elles peuvent apporter.

Ensuite, la grande mobilité de la population moderne pousse à remettre en question le caractère figé de l'édifice religieux. La mobilité croissante des foyers engendre un nombre aléatoire de fidèles dans les paroisses selon les jours, les saisons et les fêtes. Ainsi, le bâtiment doit lui-même s'adapter à cette évolution de la société. La réforme liturgique confirmée par le Concile Vatican II encourage cette évolution des plans intérieurs. Nous retrouvons cette flexibilité dans les trois églises du quartier Esplanade. Chacune de ces églises a une chapelle « d'hiver » ou de « semaine » permettant l'agrandissement de l'espace principal si besoin. L'église devient ainsi un lieu flexible en constante évolution avec ses fidèles et les habitants de son quartier.

Pour finir, les églises ont souvent été témoins des innovations techniques de leur époque. L'utilisation de matériaux innovants comme la Très-Sainte-Trinité, le plan moderne tout en courbes du Christ-Ressuscité ou la présence d'un concours international pour le projet de l'église Saint-Matthieu l'illustrent bien. Ce travail de recherche montre que l'Église et les paroisses continuent de vouloir s'adapter à leur époque et prendre leur place dans l'architecture moderne.

Ce travail de recherche mené sur trois semestres fut très intéressant et jamais décevant. Toujours plus curieuse à propos de ce sujet au fur et mesure que j'avais, je me suis rendu compte qu'il était impossible d'embrasser le sujet dans son intégralité et sa complexité en seulement un an et demi.

Le travail de recherche est une vraie discipline qu'il faut apprendre. J'ai pu parfois me laisser dépasser par le nombre de documents présents dans chaque dossier. Le travail de tri, de reconstitution et de synthèse pour les trois projets de l'Esplanade et les autres édifices de Strasbourg fut long et laborieux. Un ou deux documents d'archives échangés entre deux dossiers m'ont parfois déstabilisée. Certaines de mes hypothèses se sont d'ailleurs révélées fausses très tard car je n'avais pas eu le temps de consulter certains documents d'archives déterminants dans mes recherches (plans d'urbanisme de l'Esplanade).

Ce travail doit prendre fin, mais s'il m'était donné un peu plus de temps (un semestre, un an, dix ans ?) j'aurais aimé être plus complète dans l'analyse de la « place de l'Église dans le monde moderne ». En effet, j'ai réussi à développer plusieurs points sur les stratégies de l'Église catholique durant le XX^e siècle mais les églises protestantes sont peu présentes dans ces descriptions et recherches. Même si le protestantisme a également été touché par le renouveau liturgique / renouveau charismatique, je suis un peu gênée de parfois effacer les églises protestantes derrière l'Église catholique. Au vu du temps imparti, il était plus facile de saisir « la » volonté de l'Église catholique alors que le protestantisme se divise en de nombreuses branches et mouvements très différents.

Pour finir, il serait intéressant de continuer ce travail de recherche vers les débats qui ont eu lieu autour de l'art sacré à cette époque. J'ai eu l'occasion de lire «La critique architecturale dans la revue l'Art Sacré (1937-1968)» de Françoise Causse²²¹. Cet ouvrage met en lumière « les querelles » qui ont eu lieu à cette époque autour de l'art moderne dans les lieux sacrés. Compléter ce travail sur la place des lieux de culte dans l'urbanisme moderne par des recherches sur la place de l'art sacré au sein des lieux de culte modernes serait tout à fait pertinent et passionnant.

²²¹ CAUSSE F., «La critique architecturale dans la revue l'art sacré (1937-1968)», *Livraison d'histoire de l'architecture*, n°2, 2001, p.27-36.

BIBLIOGRAPHIE.

- ARGAN C. G., *Projet et destin, art architecture et urbanisme*, Ed. de la passion, 1993, 280p.
- BADARIOTTI M., « Projet politique et urbanisme : le Strasbourg de Pierre Pflimlin (1959-1983) », *L'Espace géographique*, Vol. 25, n°1, 1996, pp.53-64.
- BOLLE G., Charles-Gustave Stoskopf, architecte. Les Trente Glorieuses et la réinvention des traditions, Presses universitaires de Rennes, 2017, 335p.
- BOLLE G., *L'église de la nativité de la Vierge à Fleury*, mémoire de master, ENSA Strasbourg, 2004, 76p.
- BOUVET, M-B., *Protestantisme, vocabulaire typologique*, Edition du patrimoine, Paris, 2017, 343p.
- BOYER L., *Architecture et liturgie*, Les éditions du Cerf, Paris, 2009.
- CABALLERO LOBERA A., «Victor Eusa's basilica of «our Lady of the Puy», a work in the religious lagacy of Otto Barting and Dominikus Böhm», *Revue En Blanco*, n°21, 2016, p.73-78.
- CARRASCO ROUCO D., «The eroded concrete in Neviges», *Revue En Blanco*, n°16, 2014, 2014, p.100-103.
- CAUSSE F., «La critique architecturale dans la revue l'art sacré (1937-1968)», *Livraison d'histoire de l'architecture*, n°2, 2001, p.27-36.
- CHALABI M., «Les églises paroissiales construites dans la seconde moitié du XX^e siècle et leur devenir : l'exemple de Lyon (Rhône)», *IN SITU Revue des patrimoines*, n°11, 2009.
- COHEN J-L., *L'architecture du XX^e siècle en France : modernité et continuité*, Paris, Hazan, 2014, 275p.
- ELLUL J., *Sans feu ni lieu : signification biblique de la grande ville*, Gallimard, Paris, 1975, 304p.
- FREMAUX C., « Eglises du nord et du Pas-de-Calais, 1945-2010 », Rennes, PUR, 2011.
- FREMAUX C., *Architecture religieuse au XX^e siècle en France*, actes du colloque "Architecture religieuse du XX^e siècle en France : quel patrimoine ?", Presses universitaire de Rennes, Lille, 2004, 246p.
- HAMON F., «Jean-Michel LENIAUD, Vingt siècles d'architecture religieuse en France», *Bulletin Monumental*, n°4, vol. 166, 2008, p.362.

- L'HOMME M., Architecture de lumière et spiritualité des lieux de culte, mémoire de master, ENSA Strasbourg, 2017.
- IGRSHEIM F., « La fabrication de la ville moderne : Strasbourg (1850-2000) », *L'urbanisme à Strasbourg au XX^e siècle*, Actes de conférences, Ville de Strasbourg, 2010, pp.126-133.
- INSA Strasbourg, Colloque sacré-archi : l'espace sacré aujourd'hui, quels défis pour l'architecture ?, INSA Strasbourg, 2009.
- JAMES K., «Spirituality in concrete and steel - churches by Bartning and Böhm», *Traditional Dwellings and Settlements Review*, n°1, vol. 6, 1994, p.80-81.
- JAMES-CHAKRABORTY K., «Reconstructing faith», *Architectural Review*, n°1430, 2016, p.84-90.
- LEBRUN P., Le temps des églises mobiles, l'architecture religieuse des Trentes Glorieuses, Infolio, Paris, 2011, 345p.
- LUCAN J., Architecture en France : 1940-2000, histoires et théories, Le Moniteur, Paris, 2001, 375p.
- MAIGRE F-X. et DE SAUTO M., «Mais 68, une révolution silencieuse dans l'Église», *La Croix*, n° X, vol. X, 02/05/2008, consulté le 14/11/2018, [/Religion/Actualite/Mai-68-une-revolution-silencieuse-dans-l-Eglise-_NG_-2008-05-02-670960]
- METZGER M., «François Wernert, Vie liturgique et mouvement liturgique en Alsace de 1900 à nos jours», *Revue des Sciences Religieuses*, n° 69, vol.6, 1993.
- METZGER M., «Paul Winninger, Les missions paroissiales en Alsace de 1958 à 1967», *Revue des Sciences Religieuses*, n° 69, vol.7, 1993.
- METZGER M., « Les missions paroissiales urbaines de Strasbourg 1951 et 1968», *Revue des Sciences Religieuses*, n° 69, vol.8, 1994.
- METZGER M., « Art sacré et nouvelles églises en Alsace de 1945 à la fin du siècle», *Revue des Sciences Religieuses*, n° 69, vol.9, 1994.
- RINUY P-L., «Le renouveau de l'art sacré dans les années 1945-1960 et la «querelle de l'art sacré»», *EDUSCOL, Enseignement du fait religieux*, 2002, consulté le 04/11/2018, [<http://eduscol.education.fr/cid46365/le-renouveau-de-l-art-sacre-dans-les-annees-1945-1960-et-la-querelle-de-l-art-sacre.html>]
- STAMP G., «Sacred Architecture in a Secular Century», *Twentieth Century Architecture church*, n°3, 1998, p.8-16
- VEROT P. & DEBIE F., Urbanisme et art sacré : une aventure du XX^e siècle, Criterion, 1991.

- ZIEGLER V. & MOROVICH B., « Haute-pierre : de l'espace conçu à l'espace vécu », *L'urbanisme à Strasbourg au XX^e siècle*, Actes de conférences, Ville de Strasbourg, 2010, pp.80-99.

WEBOGRAPHIE.

- LENIAUD J-M., « Construire pour Dieu ? Église, architecture et société au XX^e siècle », Cours publics, Cité de l'Architecture, 11/2018.

- NONNENMACHER M., « L'urbanisme selon Charles-Gustave Stoskopf : une masse d'idées innovantes pour un plan-masse directeur », *Art'Esplanade, Art et architecture à l'Esplanade*, ARES, mai 2011, consulté le 13 mai 2019, [<https://sites.google.com/site/artesplanade/home/--architecture-et-urbanisme/-la-naissance-de-l-esplanade?authuser=0>].

SOURCES ARCHIVISTIQUES.

FONDS D'ARCHIVES PUBLIQUES PRINCIPAL :

AVES : Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg.

Eglise de la Très-Sainte-Trinité : 654W27 ; église du Christ-Ressuscité : 795W40, 795W41, 721W61, 949W18 ; église Saint-Matthieu : 642W274 ; église Saint-Jean-Bosco : 720W177 ; Notre-Dame-de-Lourdes : 855W142 ; Opération Esplanade : 481W39 à 481W41.

GLOSSAIRE.

APOSTOLAT - Du mot grec : *apostolos*, signifiant envoyé, chargé de mission. L'apostolat au sens chrétien du terme, est l'activité qui se déploie pour la diffusion de l'Évangile (soit plus largement la diffusion de la foi chrétienne).

CONCILE - Le concile est une assemblée d'évêques réunis pour définir des points de foi ou de discipline.

Il peut rassembler pour une même confession les évêques du monde entier. C'est le concile œcuménique.

Le concile est la plus haute autorité de l'Église.

Le concile Vatican II (1962-1965) a renouvelé le visage de l'Église catholique.

CONCORDAT - Le régime concordataire est signé le 10 septembre 1801 entre le pape Pie VII et Napoléon Bonaparte. Le catholicisme est alors reconnu comme la religion de la majorité des Français (mais n'est plus la religion de l'État) ; les évêques sont choisis par le gouvernement français et reçoivent leurs pouvoirs religieux (investiture canonique) du pape ; la répartition des évêchés est calquée sur celle des départements ; les évêques et les curés sont payés par l'État et l'Église catholique renonce à récupérer les biens ecclésiastiques vendus pendant la Révolution comme biens nationaux.

CONSEIL DE FABRIQUE - La « fabrique » ou « fabrique d'église », au sein d'une communauté paroissiale catholique, désigne un ensemble de « décideurs » (clercs et laïcs) nommés pour assurer la responsabilité de la collecte et l'administration des fonds et revenus nécessaires à la construction puis l'entretien des édifices religieux et du mobilier de la paroisse. (Exception de l'Alsace et de la Moselle, le reste de la France n'a plus de « conseils de fabrique » depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905)

ECLESIOLOGIE - Du mot grec : *Ekklésia*, Conception que la communauté a d'elle-même. Partie de la théologie sur la vie de l'Eglise.

EPISCOPAT - Désigne l'ensemble des évêques.

Mais aussi : la charge confiée à l'évêque. Ou le temps pendant lequel un évêque est responsable d'un diocèse.

LAÏQUE - Dans l'Eglise, désigne un fidèle qui n'appartient pas au clergé ni à un ordre religieux.

OEUCUMENISME - Du grec *oikoumené* : l'ensemble de la terre habitée.

Désigne chez les chrétiens ce qui concerne l'ensemble des Eglises chrétiennes. Le mot s'applique notamment aux relations entre les différentes confessions chrétiennes. On désigne couramment par « œcuménisme » l'ensemble des efforts visant à l'unité visible des Eglises.

PAROISSE - Division territoriale dans laquelle s'exerce le ministère d'un pasteur protestant ou d'un prêtre catholique. Désigne aussi l'ensemble des habitants ou des fidèles de la paroisse.

SACERDOCE - Le sacerdoce (du latin *sacerdos*, *-otis*) désigne la dignité et les fonctions du prêtre (sacerdoce de second rang), de l'évêque ou du pape (sacerdotes de premier rang)).

SIMULTANEUM - Utilisation d'un même édifice religieux pour les liturgies de communautés différentes.

SYNODE - Rassemblement d'évêques qui réfléchissent ensemble sur une question précise.

Sources définitions : *CNRTL & La Croix*.

ANNEXES.

ANNEXE N°1.

G.-H. PINGUSSON, «Construire une église», 1938, 2p.

Publié dans l'Art Sacré, cf. DONZÉ J., « Georges-henri Pingusson dans l'est de la France et en Sarre, architecture, création, modernité », école d'architecture de Nancy.

— 315 —

CONSTRUIRE UNE EGLISE

AMBITION commune à chaque architecte, je suppose, mais il faut que son vœu se réalise pour qu'il prenne bientôt conscience de l'immense responsabilité qui lui échoit: nourri et illuminé par les exemples du passé il lui faut cependant fuir leur attraction et oublier les formes où les générations qui le précèdent ont mis leur témoignage de foi et de passion; — sans renoncer à atteindre au caractère noble et sacré qui convient à la maison du Seigneur, en face des aspirations et des moyens actuels, il lui faut créer une œuvre actuelle, adéquate à notre temps et aux prémisses qu'il contient. Cette responsabilité revêt trois aspects:

— en face de Dieu: l'architecte est le premier prédicateur de l'église qu'il construit; la mesure dans laquelle il aura atteint la plénitude sera celle avec laquelle il aura préparé cette approche de la présence de Dieu, qui conduit l'esprit vers l'état joyeux d'adoration;

— en face des hommes: l'architecte doit répondre aux aspirations des chrétiens de son temps et plus encore de ceux qui, ayant cheminé longtemps dans des voies sans issue, cherchent et attendent la vérité, la permanente et éternelle source de force et de joie; l'architecte doit être le témoin de son époque et, devant l'histoire, révéler son caractère particulier, ses moyens, sa vie spirituelle même;

— en face de lui-même: l'architecte doit accepter et remplir le devoir de clairvoyance, de sincérité et de courage. Ce devoir il l'accomplira par le parti architectural qu'il adoptera. Prendre parti, c'est se définir soi-même, c'est se compromettre, c'est s'isoler jusqu'à être « unique en son genre », c'est choisir et renoncer. Prise de parti, c'est-à-dire point de départ, car le sens de l'œuvre étant défini dans son germe même, il devra se maintenir avec sa plénitude de caractère jusqu'à l'accomplissement total, jusqu'aux plus lointains prolongements que lui donneront les artistes appelés par le maître d'œuvre à collaborer. Cette unicité, cette plénitude dans le particulier, qui est peut-être le seul moyen de rejoindre l'universel, n'est d'ailleurs pas tellement conquise par l'effort que reçue en dons — don naturel et don occasionnel — dons divins, d'où nécessité pour le créateur de l'œuvre, de conserver la grâce fécondante, qui exige une totale pureté, une foi profonde, une totale cohérence entre l'homme et l'artiste.

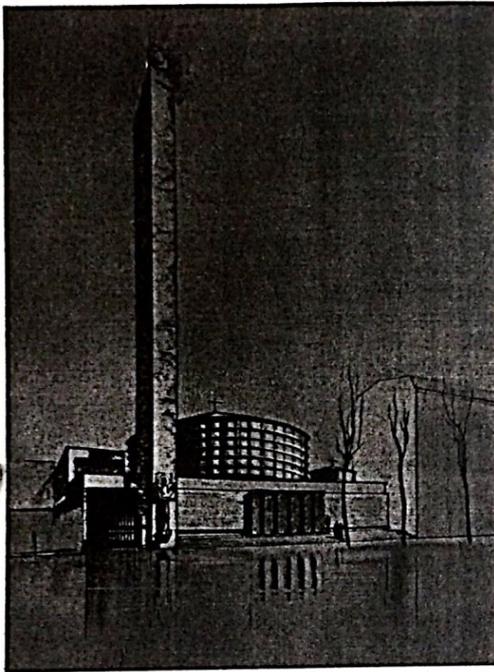
Dans la complexité de cette tâche, il trouve des points fixes: les demandes du programme, les règles liturgiques, la technique des matériaux employés, mais ces points d'appui sont aussi des limites, des contraintes, des éléments correcteurs, ce n'est donc pas uniquement par une mise en équation d'un problème et par sa résolution logique que l'œuvre sera réussie avec plénitude; ce qui comptera en dernière instance, c'est le coefficient personnel du créateur, la façon propre dont il aura obéi à ces contraintes.

Ce qui précède peut servir de préambule à l'exposé d'un projet que j'ai étudié pour une paroisse de banlieue et par avance expliquer sinon justifier les insuffisances d'une solution apportée à ce problème si actuel: construire l'église d'aujourd'hui.

SYMBOLIQUE DU PLAN.

Le plan basilical, le plan des cathédrales gothiques sont toujours oblongs — ils font dominer une dimension sur l'autre, ils expriment un sens — un mouvement vers l'autel et une élévation vers les voûtes, ils évoquent un peuple en marche vers la croix — en tête, l'évêque sur son trône épiscopal, entouré de son clergé dans le chœur, des fidèles dans la nef — sous le porche, les néophytes — dehors, sur le parvis, la foule. Une hiérarchie s'établit pour l'accession à l'adoration du Christ. Cette armée rangée se propose pour de hardies conquêtes: croisades pour les lieux saints, évangélisation des terres nouvelles... Il s'agit d'élargir les bases, de recruter ce nombre, de démontrer la puissance et la surface grandissante de la chrétienté...

Ce qui a été ainsi gagné en étendue ne risque-t-il pas d'être perdu, si chaque chrétien n'est lié en profondeur à sa foi et si chaque église n'est pas un cercle agissant de fidèles et d'apôtres? L'église de notre temps doit exprimer la contemplation et la vie intérieure. Dans un temps où l'activité politique déborde de ses limites normales, où l'activité commerciale devient frénétique, dans un temps de propagande forcée par la presse, le cinéma, la radio, dans un temps de pression, de publicité, il semble que le chrétien doive travailler sur soi-même, non se répandre mais s'approfondir, se centrer sur l'exemple du Christ et incorporer à sa vie de tous les jours, dans le moindre de ses actes, la présence de Dieu. Chacun,



quels que soient son passé, son origine, son niveau social, sa race, doit se sentir en contact avec Dieu. Pas de séparation entre les êtres et Dieu, pas de séparation entre les êtres polarisés sur le même idéal. A ces demandes, la forme qui répond le plus justement sera une forme centrée, ramassée sur elle-même, semblable à elle-même sous tous ses aspects; le plan sera carré ou circulaire.

THEME DE L'ÉGLISE.

L'église est consacrée à Jésus ouvrier; thème déjà ancien qui n'a pas reçu la dévotion qu'il mérite. Le Christ qui a voulu naître parmi les plus humbles et grandir au milieu d'eux, le Christ ouvrier de notre édification par l'exemple qu'il donne au cours de sa longue vie cachée: la sanctification par la perfection du travail, le Christ ouvrier de notre foi par les miracles qu'il a accomplis, le Christ ouvrier de notre salut par sa mort pour nous. Le choix de ce thème n'est évidemment pas inspiré par opportunisme — on pourrait le penser, étant donné le mouvement actuel d'émancipation sociale — mais dans les difficultés économiques qui accompagnent notre époque, sous le désarroi des esprits, il est bon que, pour l'immense foule des travailleurs, un exemple, issu de cette foule éternelle, constitue une raison d'espérance et un moyen de perfectionnement dans l'ouvrage quotidien: la sanctification par le travail.

Chaque corporation sera donc représentée à ce foyer d'apos-

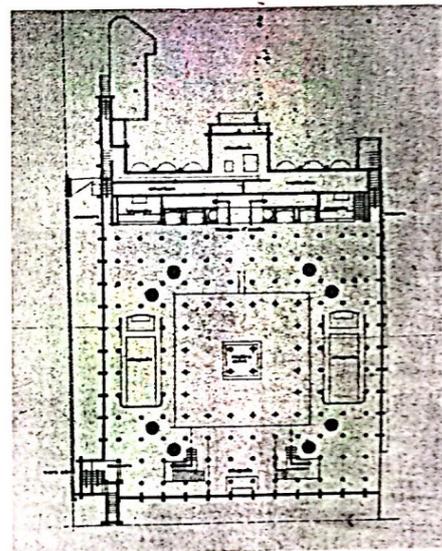
total par une chapelle spéciale; la construction même s'efforcera de faire appel à chacune d'elles pour que chacune participe à l'unité de l'œuvre.

COMPOSITION DU PLAN.

La composition a tenu compte des considérations générales qui précèdent, des conditions locales et des données du programme, tout en respectant les règles liturgiques.

Les exigences du programme sont à la fois celles d'une basilique avec la capacité que nécessitent la venue des grandes foules de pèlerins, les possibilités de processions intérieures et de grand cérémonial et celles d'une église paroissiale. Celles du terrain s'adaptent à celles qui précèdent, le terrain étant de forme irrégulière mais approchant le carré, et limité par deux murs mitoyens des propriétés voisines. Le site est plat, triste et pauvre; dans le fond le terrain confronte les constructions existantes: chapelle, patronage, cure, etc... Surélevée de quelques marches par rapport au sol de la rue, se trouvera l'église proprement dite; en demi sous-sol une crypte d'une surface presque équivalente; ces deux niveaux reliés par deux rampes en pente douce (montée et descente) et ayant des accès indépendants.

Le plan de l'église est aussi dégagé que possible; seul, le baptistère, placé près de l'entrée, empiète sur la surface-disponible. Dans la crypte, par contre, se trouvent au pourtour di-



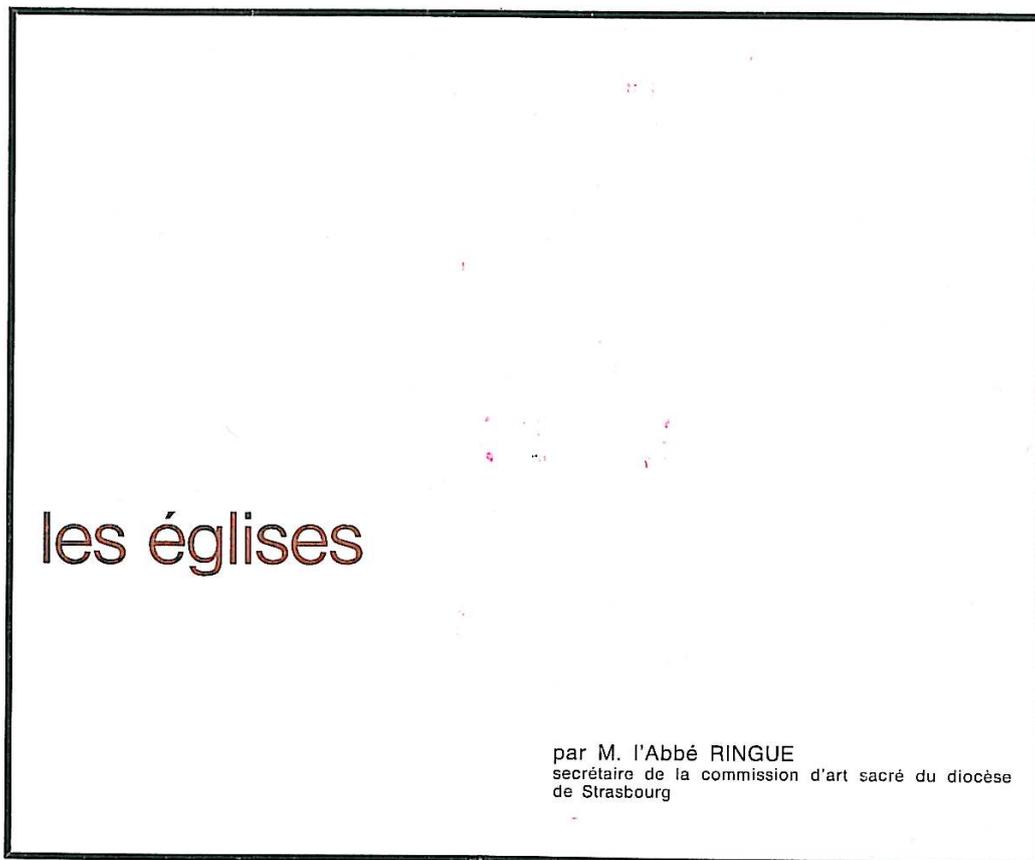
Plan du sous-sol.

verses chapelles et notamment celles consacrées aux diverses corporations. Au centre une salle de réunion pouvant également servir au culte. Sur la façade postérieure, les confession-

ANNEXE N°2

Abbé RINGUE, «La présence de l'architecture dans le Haut-Rhin», *Le bulletin de la société industrielle* de Mulhouse, 1968, 17p.

Extrait pp.38-41, «Bilan de l'architecture des dix dernières années dans le Haut-Rhin - Les églises»



Au 19^e siècle, le goût de la reconstitution archéologique a empêché l'éclosion d'une esthétique architecturale religieuse nouvelle. La médiocre copie de l'architecture gothique, byzantine ou romane, voilà ce qu'ont été cent cinquante ans d'architecture religieuse en France.

Auguste Perret fut le seul, en 1922, avec son église du Raincy, à trouver un esprit contemporain. Mais, sa tentative devait rester isolée pendant plus de vingt ans.

La création, en 1932, des « Chantiers du Cardinal » permit d'édifier autour de Paris, de nombreuses églises ou chapelles. Cela se traduisit, en fin de compte, par une faillite à peu près totale sur le plan de la qualité architecturale.

Vingt ans ont passé depuis ! L'architecture religieuse moderne a-t-elle enfin trouvé sa voie ?

Il est bien difficile d'y répondre.

Parmi les grands architectes contemporains qui ont su, le mieux, retrouver le ton spirituel de l'édifice religieux, Le Corbusier est incontestablement l'un des premiers. Il y est parvenu à Ronchamp, comme à la Tourette, par une grande maîtrise de la matière et de la forme, et surtout par la spiritualité qui le caractérise, tant il est vrai, selon la phrase de Rodin que « les vrais artistes sont les plus religieux des mortels ».

Rechercher une transcription plastique du sacré par l'architecture, telle est, j'imagine, l'ambition de tout architecte.

Pour ce faire, les constructeurs se sont orientés, chez nous, dans plusieurs directions.

Au Sacré-Cœur de Mulhouse, Le Donné est resté fidèle à l'esprit de son maître : Auguste Perret. Il est certain qu'il entend se conformer aux normes de la construction, telles que les commandent les nouvelles cités. L'église ne sera pas un édifice à

part. Elle affirmera sa présence au même titre que tout le reste, répudiant extérieurement toute éloquence, toute volonté même d'attirer sur elle l'attention, sinon peut-être par une spéciale rigueur et pureté des formes.

A Dornach, Saint-François-d'Assise et à Colmar, Saint-Vincent-de-Paul, H. Baur a tenté des essais d'adaptation de l'architecture aux impératifs, à l'esprit surtout de la liturgie renouvelée. Libre à chacun, bien entendu, de préférer les incontestables réussites du type « Allerheiligen » à Bâle. Les fidèles trouvent, en tout cas, à Dornach et à Colmar une atmosphère favorable à la prière commune et au recueillement solitaire. Et cela grâce à l'ordonnance des formes mêmes de l'édifice, grâce aussi à une subtile opposition d'ombres et de taches lumineuses.

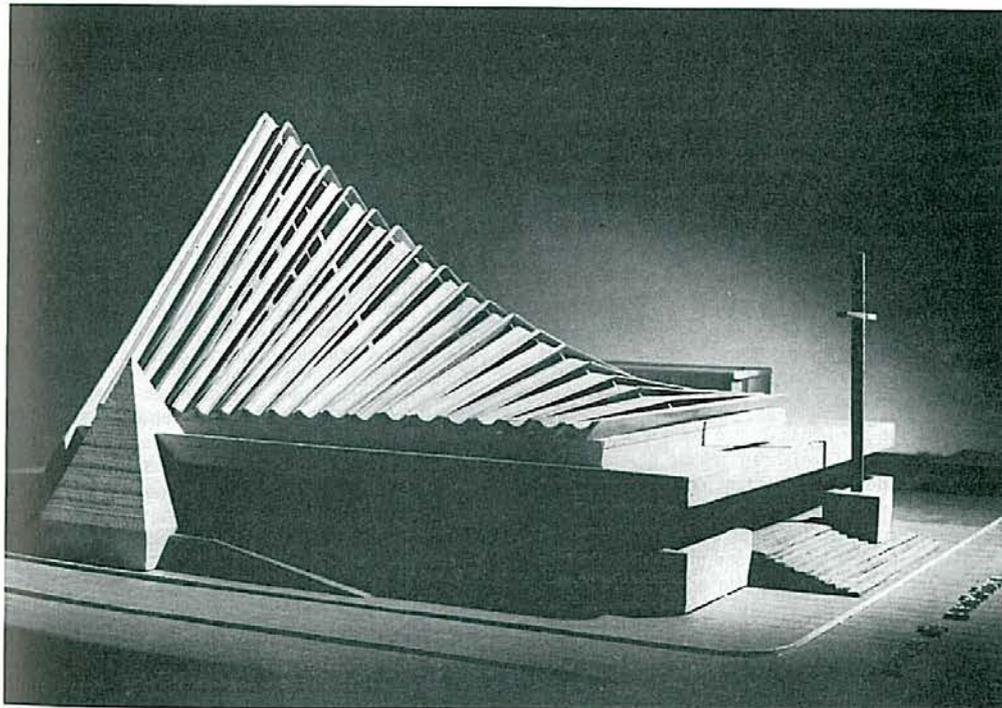
Si, malgré ses constantes, un programme d'église varie selon les coutumes pastorales et liturgiques d'une époque, il obéit aussi aux lois de cette époque, déterminées elles-mêmes par les besoins, les techniques, les matériaux.

Autrefois, l'architecte, bon gré mal gré, était contraint d'utiliser les matériaux de construction les plus proches du chantier : la pierre, le bois, l'argile, selon les disponibilités régionales.

Aujourd'hui, l'architecte n'a pas à compter avec cette exigence. Et pourtant, il se voit obligé parfois de rester fidèle à la tradition, poussé non pas par une inéluctable nécessité mais par le caractère local de la géographie physique et de l'environnement.

C'est en milieu rural que la tentation de l'architecture régionale est la plus grande. Les populations de la campagne, notamment dans les régions comme la nôtre qui ont conservé certains particularismes locaux, sont très attachés au folklore et souhaitent que celui-ci se traduise dans leur cadre de vie.

La reconstruction de nombreuses localités entièrement ou partiellement détruites par la guerre a été menée dans cet esprit. Les églises, comme il se doit, n'ont pas fait exception. Citons les charmantes églises de Mittelwihr (Stoskopf), de Kientzheim -



maquette église pierrefontaine à mulhouse

Ste-Régule (Farge) et des édifices plus anciens comme Bennwihr (Pourratier-Duteil) et Ostheim (Schmitt et Chevin).

Le renouveau architectural en Allemagne et en Suisse alémanique a également fortement influencé l'architecture de notre province.

La préoccupation des architectes suisses consistait essentiellement à insérer l'édifice dans un ensemble paroissial, en utilisant les matériaux traditionnels et en simplifiant les formes pour tenir compte des exigences de la liturgie.

Des églises, comme celles de Vieux-Thann et de Wintzenheim, toutes deux dédiées à Sainte Odile (Muller) offrent des exemples de l'influence de l'architecture religieuse suisse sur la reconstruction alsacienne.

D'autres architectures ont été conçues pour répondre au genre de vie particulier de certaines communautés. Celle des Trois-Epis, par exemple (Dumas-Keller), a tenu compte, non pas de nécessités paroissiales, elle devait, au contraire, se prêter à recevoir les foules d'un pèlerinage. Il importait avant tout de mettre à l'abri des intempéries les fidèles assemblés pour des offices occasionnels.

Lavandier a construit, au cœur d'un nouveau quartier populaire de l'Île-Napoléon, habité en majorité par des cheminots et des ouvriers, une église vouée à l'Immaculée Conception. Il avait à bâtir un sanctuaire pour une communauté humaine sans aspiration bien définie, mais composée de jeunes ménages réceptifs aux formes nouvelles. Son souci a été d'introduire une lumière finement tamisée dans un édifice qui, par souci d'économie, devait comporter une ossature très simple.

D'autres architectes considèrent que le facteur social a une importance capitale dans la construction d'une église. Aussi, proposent-ils d'intéresser la communauté à l'architecture en utilisant les matériaux dont elle connaît l'emploi.

A Sainte-Marie-aux-Mines, Pierre Genton a implanté l'église St-Joseph-Ouvrier au milieu d'un quartier sans intérêt, dominé cependant par un magnifique paysage de montagnes et de forêts. Construit en grès des Vosges, en béton et en bois, l'édifice se caractérise, à l'intérieur, par ses murs blanchis très simplement et par sa charpente apparente. L'église tire son originalité de son ample toiture qui accentue l'impression « d'abri » nécessaire dans un pays au climat rude et pluvieux.

Ailleurs, certaines nouvelles églises semblent dominées par la recherche d'une synthèse entre le symbole religieux et les techniques contemporaines.

« On oublie trop souvent le symbolisme de la forme », déclare l'abbé Morel ; « c'est un besoin qu'il faudrait réinventer et qui aboutirait à des églises plus traditionnelles ».

Le plan cruciforme, en usage depuis le haut Moyen Age, le plan basilical n'ont jamais été exclusifs.

La liturgie communautaire, peut-être aussi la nécessité de tendre à l'économie ont remis en honneur le plan ramassé.

Le symbolisme du carré a sans doute inspiré les auteurs des églises de St-Louis-la-Chaussée (Feuillas) et de Pulversheim (Du Cailar).

Le symbolisme de l'octogone et du cercle, rappelant la Cène où les convives sont réunis autour de la table caractérise les plans rayonnants de l'église de Holtzwihr (Du Cailar) et de Malmerspach (Stoskopf) : toutes deux élégamment incrustées dans des sites opposés (plaine et montagne) et répondant parfaitement aux besoins de deux communautés différentes (paysans et ouvriers).

L'architecture de la Très Sainte Trinité de Strasbourg-Esplanade (église fort intéressante dont nous ne parlerons guère puisqu'elle n'est pas située dans le Haut-Rhin, mais qui néanmoins mérite une visite) évoque selon son auteur Joseph Belmont, le vaisseau et les piliers des cathédrales gothiques, ou, si l'on préfère, la mandorle ou la gloire rayonnante qui encadre le Christ en majesté des portails romans.

Le symbole de la tente, abri primitif de l'homme, rappel du mystère de l'Incarnation (« Et le Verbe s'est fait chair et Il a établi sa demeure parmi nous » Jean I, 14) a inspiré, sans doute, Pierre Genton pour la nouvelle église d'Illfurth en voie de construction. On le trouvera aussi à l'église de Mulhouse-Pierrefontaine (Michau).

A Colmar St-Léon IX enfin, on retrouve le symbolisme de l'enveloppe lumineuse suscitée jadis par les verrières des cathédrales. Souhaitons que l'énorme lanterne de cette église ne soit pas dotée de vitraux agressifs et discordants. En fait d'enveloppe lumineuse ou « d'oraison colorée », comme disait Huysmans, on aurait alors une cacophonie.

L'architecture religieuse moderne a-t-elle enfin trouvé sa voie ? Nos arrière-neveux répondront mieux que nous à cette question.

Comme chacun sait, en matière d'art, et cela depuis plus d'un siècle, il faut un recul de cinquante ans pour porter des jugements sûrs, il faut ce laps de

temps pour qu'enfin les vraies valeurs soient communément reconnues !

Sans doute trouvera-t-on bien noir ce propos.

Qu'on veuille bien interroger sur l'état présent et le destin de l'art chrétien les hommes qui, de l'extérieur, regardent les choses d'un regard lucide : ils n'attendent à peu près rien pour nous, ni de notre présent, ni de notre devenir. André Malraux écrivait récemment : « Chaque jour apparaît davantage l'incapacité de la civilisation moderne à donner des formes à des valeurs spirituelles. Même en passant par Rome. Que le christianisme ne puisse ni donner à ses églises un style qui permette au Christ d'y être présent, ni unir dans ses figures de saints la communion à la qualité artistique, cela vaut qu'on y réfléchisse ».

« Tout est faussé actuellement, ajoutait le Père Couturier. Dans un monde dont les structures économiques, intellectuelles, sociales — et, en grande partie les structures religieuses elles-mêmes — sont directement antipodiques et antimystiques, comment un art sacré vivant pourrait-il renaître autrement que par un miracle ? »

De plus en plus nombreux sont donc les diocèses de France où l'on pense qu'il y a lieu de revenir à cette modestie des choses qui est née avec l'Évangile et qui témoigne pour lui.

La solution n'est-elle pas d'aspirer, de plus en plus, à des églises extrêmement simples, extrêmement modestes, extrêmement pauvres ?

Poussé par ce prurit d'invention, d'expérimentation, de nouveauté qui caractérise notre temps, on a oublié que les gens d'autrefois faisaient un usage abondant de la copie, oui, disons le mot, du plagiat. Quand le prototype était beau, on ne s'en portait pas plus mal. Bien au contraire !

Voyez les merveilleuses réussites de l'architecture cistercienne : copies, pour une bonne part, de la première église de Clairvaux. Voyez le charme discret et la spiritualité des humbles églises de campagne de l'ère romane, en Auvergne, en Poitou, en Provence, en Bourgogne : il ne s'agit pas ici de grands chefs-d'œuvre connus de tous, mais de ces pauvres petites églises inventoriées, en partie, par H. de Ségogne, par la marquise de Maillé, par Marcel Aubert. Étudiez les premiers cheminements de l'art gothique en Ile-de-France : les églises de campagne étaient des copies, des copies simplifiées, des copies appauvries, mais combien savoureuses de quelques cathédrales ou collégiales voisines. Allez en Bavière, en Franconie, en Souabe : les églises de villages y sont de charmantes petites

répliques des grands sanctuaires baroques ou rococos de Fischer, de Balthasar Neumann et de Dominikus Zimmermann. Voyez plus près de nous, ces églises si caractéristiques de Franche-Comté, construites après les guerres de religion et qui sont toutes semblables et pourtant différentes. Songez enfin, chez nous, à ces modestes « églises-granges » du Sundgau ou du Kochersberg. On les compte par dizaines. Elles se ressemblent toutes, gardant chacune néanmoins ce charme particulier d'un temps où les traditions artisanales étaient encore vivaces. Il n'y avait guère d'architectes alors : un bon maçon de village, un maître-charpentier suffisaient. On copiait l'église du côteau voisin. Mais, on copiait bien, intelligemment, savoureusement.

Que n'a-t-on fait aujourd'hui dans les diocèses où les besoins immédiats sont pressants, quelques prototypes acceptables, dans leur simplicité : prototypes qu'il eût été facile de reproduire avec quelques variantes dans la décoration et dans l'ameublement ! C'est, en tout cas, la conviction générale de bien des responsables !

Henri Focillon, professeur au Collège de France et en Sorbonne, écrit dans « La vie des formes », l'un de ses maîtres-livres : « Le privilège unique de l'architecture entre tous les arts, qu'elle établisse des demeures, des églises ou des vaisseaux, ce n'est pas d'abriter un vide commode et de l'entourer de garanties, mais de construire un monde intérieur qui se mesure l'espace et la lumière selon les lois d'une géométrie, d'une mécanique et d'une optique qui sont nécessairement impliquées dans l'ordre naturel, mais dont la nature ne fait rien ». « Vide commode et entouré de garanties » - « Monde intérieur » voilà ce que peut être ou ne pas être une église.

A nos lecteurs de voir, de sentir et de faire eux-mêmes les discriminations qui s'imposent.

« Aujourd'hui, disait encore le Père Couturier, cet ami très cher, enlevé trop tôt à notre affection — et c'est sur ces paroles que nous achèverons cet article — aujourd'hui une église pour être vraie, ne devrait être qu'un plafond plat sur quatre murs. Mais leurs proportions réciproques, leur volume, la répartition de la lumière et des ombres pourraient y être d'une telle pureté, d'une telle intensité que chacun, en y entrant, en sentirait la dignité spirituelle et la solennité. La gloire de Dieu ne consiste pas dans la richesse et l'énormité, mais dans la perfection d'une œuvre pure. Si nos églises étaient ainsi, elles pourraient recommencer à enseigner au monde que très peu de chose suffit à l'essentiel ».

ANNEXE N°3

Tableau, recensement des lieux de cultes catholiques & protestants de Strasbourg.

Réalisé dans le cadre de ce mémoire en novembre 2018.

MÉMOIRE MASTER - 2018

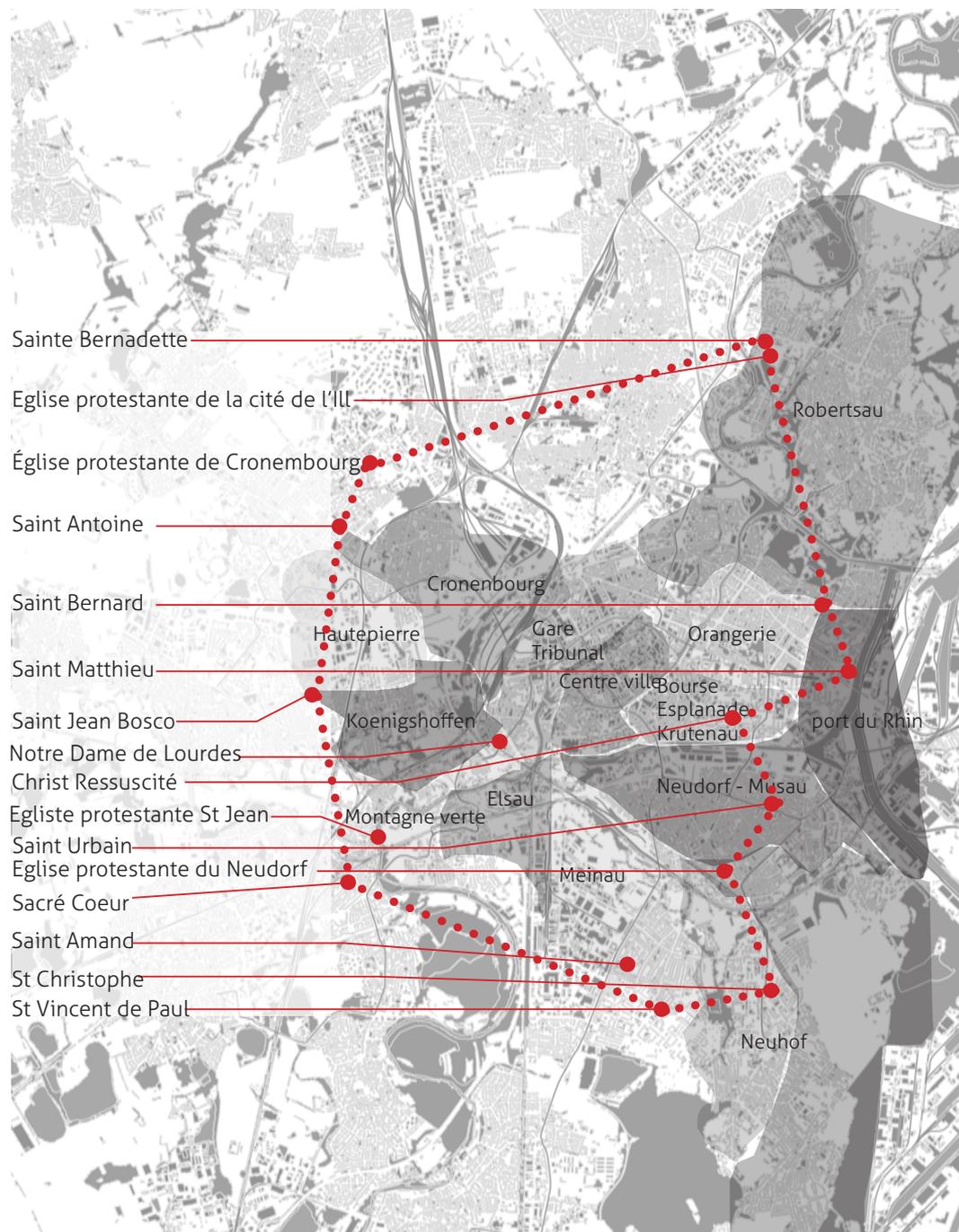
RECENSEMENT LIEUX DE CULTES CHRETIENS

Saint Thomas	Place st thomas	9ème siècle		Protestant
Cathédrale Notre Dame de Strasbourg	Pl. Cathédrale	1176		Catholique
Sainte Aurélie	rue Martin Burcer	1200		Catholique
Saint Guillaume	1 rue Munch	1307		Catholique
Chapelle Saint Erhard	1 place de l'Hopital	1428		Catholique
Eglise de la confession	1a-1b quai saint thomas	1772		
Saint Pierre Lejeune - Protestant	5 place saint pierre le jeune	1780		Protestant
Eglise réformée du bouclier	4 rue du bouclier	1790		Protestant
Eglise Saint Oswald	1 rue des Vosges	1848		Catholique
Saint Louis	14 rue Jeanne d'arc	1859	Jean Geoffroy Conrath	Catholique
Saint Etienne	place de la paix	1860		Catholique
eglise protestante de la robertsau	88 rue Boecklin	1864	J-G Conrath	Protestant
Saint Pierre Le Vieux	12 place saint pierre le vieux	1869	J-G Conrath	Catholique
Temple Neuf	19 place du temple neuf	1877	Emile Salomon	Protestant
Sainte Aloïse	2 place saint Aloïse	1887	J-G Conrath	Catholique
Saint Pierre Le Jeune - Catholique	7 rue saint Léon	1893	Skjold Neckelman & August Hartel	Catholique
Saint Maurice	Avenue de la forêt Noire	1899	Becker	Catholique
Saint Joseph	2 place saint Joseph	1901		Catholique
st arbogast	8 rue des mérovingiens	1910	Becker	Catholique
Saint Paul	35 rue de la tour	1913		Protestant
Saint Léon / Sainte Thérèse	96 rue de saint Dié	1925		
Eglise Ste Marie à Wittenheim	Place de Thiers	1957		
eglise ste brigitte à mittlwehrr	1 rue de Balbronn	1959	Stoskopf	Protestant
Sacré cœur		1960	Mari-Olivier de Lapparent	Catholique
Temple protestant, Ostwald	55 rue du général Leclerc	1960		Protestant
Strasbourg Cronenbourg église St Antoine	15 rue d'hurtigheim	1959-1961	George Muller	
Saint Bernard	4 boulevard Jean Sébastien Bach	1960-1962	Schwab & Monserat	Catholique
Eglise du Neudorf	144 route du polygone	1962	Robert Will	Protestant
Saint Jean	13 quai saint Jean	1477 / 1964	Robert Will	Catholique
Eglise de la Nativité de la Vierge à Fleury	Fleury	1955-1963	Pingusson	
Eglise Saint-Maximin de Boust	Saint-Maximin de Boust	1955-1963	Pingusson	
Eglise Saint-Martin de Corny-sur-Moselle	Saint-Martin de Corny-sur-Moselle	1955-1963	Pingusson	
st Vincent de Paul	2 place de l'île de France	1962-1964	André le donné	Catholique
Strasbourg église Ste Bernadette	rue de l'il	1964-1965	Pierre Dumas	Catholique
Saint Matthieu	97 boulevard d'anvers	1964-1966	Karl Hintermann & Willy Grossmann	Protestant
Notre Dame de Lourde	7 rue du Hohwald	1964-1967	Alfred Schech & Fernand Guri	Catholique
Eglise de Tout Les Saints	Bobigny	1967	Stoskopf	
eglise st christophe	rue de l'indre	1964-1968	Ferdinand Klee	
Strasbourg Cronenbourg église protestante	2 rue Langevin	1966-1968	Frederic rexer	Protestant
eglise du christ ressuscité	4 rue de palerme	1968-1971	Auguste Schlagdenhauffen	Catholique
Saint Jean Bosco Koenigshoffen	17 rue Virgile	1972	Pierre Kuhry	Catholique
eglise saint amand	place levrault	1970-973	Roman, Meyer, Gebhart, Apprill	
Saint Urbain	28 rue de Lièpvre	1971-1973	Henri Walker	Catholique
Notre Dame du Très Saint Rosaire	28 rue du Faubourg de Pierre	1978		Catholique
Notre Dame de Créteil	Créteil	1978	Stoskopf	
eglise saint benoit	17 place André Maurois	1982-1984	Roland Hoernel	

ANNEXE N°4

Principaux lieux de culte catholiques et protestants construits à Strasbourg entre 1955 et 1975.

Réalisée dans le cadre de ce mémoire en Janvier 2019.



ANNEXE N°5 - CORPUS

SACRÉ-CŒUR

Début de la construction : x - Fin de la construction : 1960
Quartier : Montagne Verte - Adresse : 1 rue de balbronn & 7 rue de flexbourg
Architecte : Marie-Olivier DE LAPPARENT

«L'église a été Consacrée en 1960.

Elle est caractérisée par une forme, de plan centré, avec la même forme architectonique que le Panthéon de Rome et un Pronaos à l'entrée.

Le plan ovale est surmonté d'une coupole surbaissée culminant à plus de 14m de hauteur. L'intérieur ne comporte aucun pilier. On peut y admirer des vitraux remarquables et un orgue de 16 jeux. En 2000, le chœur s'est enrichi d'une sculpture très épurée de l'artiste Annie Greiner et le baptistère d'un triptyque de l'artiste Christophe Wehrung.

Grand vitrail réalisé par Max Ingrand.»

Source : Archiwiki.



SAINT-ANTOINE

Début de la construction : 1959 - Fin de la construction : 1961
Quartier : cronembourg- Adresse : 15 rue d'hurtigheim
Architecte : marie-olivier de Lapparent & Ferdinand Klee

Construite en 1961 sur les plans de Ferdinand Klee et Georges Muller, cette église originale propose une nef équilatérale qui se resserre sur l'autel. Le côté gauche s'élargit d'une grande chapelle de semaine, le côté droit donne accès à une deuxième chapelle et à diverses salles. Dans l'axe, le clocher de chevet s'élance avec vigueur. En novembre 1955, lors du 50ème anniversaire de la fondation de la paroisse St Florent, Mgr Weber, évêque de Strasbourg, donna officiellement au curé Trendel la mission de construire une nouvelle église. En effet, un nouveau lieu de culte s'avérait indispensable pour répondre à l'extension du faubourg .

Bénédiction et pose de la Première Pierre le 22 mars 1959.

Consécration de l'église le 23 avril 1961.

Source : site de la paroisse Saint-Antoine.



ÉGLISE PROTESTANTE DE NEUDORF

DÉBUT DE LA CONSTRUCTION : 1959 - FIN DE LA CONSTRUCTION : 1962
QUARTIER : Neudorf - ADRESSE : 144 route du Polygone
ARCHITECTE : Robert Will.

L'église a été détruite par le bombardement aérien du 6 septembre 1943, elle fut reconstruite puis inaugurée le 25 février 1962.

Le campanile est isolé relié à une vaste nef.

Seules deux cloches de l'ancienne église ont pu être récupérées et une troisième a été ajoutée avec l'inscription «Paix sur la Terre».

L'église a une capacité de 600 fidèles environ.

Neuf vitraux figuratifs et deux vitraux abstraits réalisés par le maître verrier Bischof constituent la décoration sobre de l'édifice.

Source : Archiwiki.



SAINT-BERNARD

Début de la construction : 1960 - Fin de la construction : 1962
Quartier : Orangerie - Adresse : 4 BOULEVARD JEAN-SÉBASTIEN BACH
Architecte : Joseph Schwab (fils) & Jean Monserat.

Cet édifice de plan circulaire avec un campanile octogone a été construit entre 1960 et 1962 d'après les plans des architectes Jean Monserat et Joseph Schwab.

La première pierre a sans doute été posée en 1960, car on trouve cette date gravée sur une pierre proche de l'entrée de l'église.

L'entreprise de constructions est l'entreprise Zimmer et Cie, de Strasbourg.

C'est Ernest Werlé qui est l'auteur des vitraux non figuratifs qui équipent les vastes baies concaves ornant les parties élevées des côtés de l'église (côtés nord et sud), mais aussi la partie élevée au-dessus de l'entrée de l'édifice (côté ouest).

Les chapelles latérales sont décorées par des vitraux figuratifs par le maître verrier Tristan Ruhlmann.

Source : Archiwiki.



SAINT-VINCENT-DE-PAUL

DÉBUT DE LA CONSTRUCTION : 1962 - FIN DE LA CONSTRUCTION : 1964
QUARTIER : Meinau/Neuhof - ADRESSE : 2 place de l'Île de France
ARCHITECTE : André Le Donné

La première pierre a été posée le dimanche 15 juillet 1962.

L'église de 600 places assises se caractérise par un clocher rectangulaire à toit plat isolé du bâtiment de prière, ainsi que par l'absence de distinction entre chœur et nef, un vaste podium au milieu duquel se trouve l'autel, et les vitraux de Léon Zack qui évoquent des nuages. Cette «triple nef» du niveau supérieur fait 47 mètres par 24. Une «chapelle de semaine» de 300 places se trouve au niveau inférieur, ainsi qu'une salle paroissiale de 16 mètres sur 19 et plusieurs salles de réunion.

Le campanile comportant 4 cloches fait 30 mètres de hauteur et est séparé de l'église.

Source : archiwiki.



SAINTE-BERNADETTE

DÉBUT DE LA CONSTRUCTION : 1964 - FIN DE LA CONSTRUCTION : 1965
QUARTIER : robertsau - ADRESSE : 35 rue de L'ill
ARCHITECTE : Pierre Dumas.

Le père de l'architecte est Fernand Dumas qui était déjà un rénovateur de l'architecture religieuse en Suisse Romande.

La construction de l'église a été décidée par le curé Joseph Itty dès 1961 afin d'éviter aux fidèles les longs déplacements jusqu'à l'église du centre de la Robertsau. Une fois les fonds réunis, la pose de la première pierre a lieu en 1964.

Le grand mur aveugle, en béton, côté sud ouest se courbe (partie concave) pour enserrer la façade rentrée côté nord-est (partie convexe) visible depuis la rue. L'église ressemble à celle du même architecte, Pierre Dumas, située à Bethoncourt en Franche-Comté.

L'église est constituée de trois volumes qui forment une composition sculpturale : une ellipse, un parallépipède et une tour effilée, le clocher, séparé physiquement de l'ensemble mais visuellement réuni selon l'angle de vue.

Source : Archiwiki.



EGLISE PROTESTANTE DE LA CITÉ DE L'ILL

DÉBUT DE LA CONSTRUCTION : 1963 - FIN DE LA CONSTRUCTION : 1966
QUARTIER : robertsau - ADRESSE : 13a rue de L'ill
ARCHITECTE : Erasme Schwab.

Entreprise de constructions : Th. et Ed. Wagner, Strasbourg.
L'église a une capacité de 200 places, plus 250 places dans le foyer destiné à la jeunesse. Les travaux ont été réalisés sous la conduite de l'architecte Erasme Schwab.

Source : archiwiki.



NOTRE-DAME-DE-LOURDES

DÉBUT DE LA CONSTRUCTION : 1964 - FIN DE LA CONSTRUCTION : 1967
QUARTIER : koenigshoffen - ADRESSE : 7 rue du hohwald
ARCHITECTE : Alfred Schech & Fernand Guri

L'église a été construite sur un terrain très fortement lié à la paroisse Saint-Jean, à l'emplacement de la Maison de l'oeuvre de cette paroisse, connue sous le nom d'Aloysia, et qui fut Foyer de la paroisse Saint-Jean entre 1891 et 1964.

L'église est de plan basilical, c'est-à-dire avec une nef unique. Le plafond, à deux pans, laisse apparaître sa structure en béton armé. Les poteaux porteurs scandent de chaque côté la nef et de grandes baies verticales laissent apparaître de beaux vitraux.

La façade principale est parallèle à la rue du Hohwald, avec une orientation nord-ouest. En partie basse on trouve un appareil en grès à bossage rustique. Un cordon en béton sépare la partie supérieure de la façade qui est revêtue de plaques de béton lavé positionnées verticalement.

Le porche est abrité par un large auvent en béton. A droite de la façade principale un campanile presque entièrement en béton brut complète l'ensemble.

Source : Archiwiki.



SAINT-CHRISTOPHE

DÉBUT DE LA CONSTRUCTION : 1964 - FIN DE LA CONSTRUCTION : 1968

QUARTIER : neuhof - ADRESSE : rue de l'indre

ARCHITECTE : ferdinand klee

Les travaux du gros oeuvre de l'église Saint-Christophe débute en mai ou juin 1964.

Un grand parking est prévu pour la bénédiction des véhicules le jour de le Saint-Christophe, patron des voyageurs et des automobilistes.

L'église a une forme de trapèze, sa nef principale comporte 450 places et il existe à l'entresol une chapelle de 150 places.

Le niveau de la nef est à 11 mètres au dessus du niveau de la rue, aucun pilier ne gêne la vision vers l'autel.

A l'entresol, une salle avec une scène pour le théâtre amateur ou les associations des jeunes du quartier permet de faire des répétitions ou des spectacles. Il existe a ce même entresol plusieurs pièces permettant des réunions d'associations.

L'église n'a ni clocher, ni campanile.

Plan: L'église est orientée au nord et construite selon un plan allongé. L'église est composée un vaisseau unique se terminant par un chevet plat.

Élévation extérieure: La façade principale est percée de trois portiques à deux vantaux protégés par un haut-vent. Une croix se trouve au centre de la façade principale qui est séparée en onze parties ajourées de claustra en forme de losange.

Source : Archiwiki.



ÉGLISE PROTESTANTE DE CRONENBOURG

DÉBUT DE LA CONSTRUCTION : 1966 - FIN DE LA CONSTRUCTION : 1968

QUARTIER : cronembourg - ADRESSE : 2 rue langevin

ARCHITECTE : Frederic Rexer.

«Eglise moderne construite au cœur de la cité nucléaire, au nord du quartier de Cronembourg à Strasbourg.

Le maître d'ouvrage est « l'Association des amis de l'église protestante », à laquelle la Ville a mis à disposition un terrain de 43 ares situé à l'angle de la rue Curie et de la rue Langevin.

La construction comprend un lieu de culte, un presbytère et des locaux paroissiaux.

Le clocher accolé à l'église est de dimension modeste, et l'ensemble de la construction vise à une distribution rationnelle mais harmonieuse des espaces (lieu de culte, locaux paroissiaux, etc...). Une grande croix s'élève à côté de l'autel, dans un lieu de culte volontairement dépouillé.

Celui-ci contient toutefois un magnifique vitrail moderne, représentant le symbole de l'Esprit Saint, sous la forme d'une grande colombe, située presque au centre de l'œuvre, et qui frappe à la fois par sa dimension, mais aussi parce qu'elle constitue le seul élément figuratif du vitrail. Ce dernier a été réalisé en 1967 par Pierre Millous, de Chartres.

Source : Archiwiki.



SAINT-JEAN-BOSCO

DÉBUT DE LA CONSTRUCTION : - FIN DE LA CONSTRUCTION : 1972
QUARTIER : Hautepierre-Koenigshoffen - ADRESSE : 17 RUE VIRGILE
Architecte : Pierre Kuhry.

Cette nouvelle église pour la cité modern du Hohberg ouvre ses portes en 1972. Les plans ont été réalisés par Pierre Kuhry.

Pour réaliser cette église une «association de construction» a été créée par le père Jean-Jacques Berger pour trouver les fonds nécessaires.

Cette église n'est pas un bâtiment traditionnel comme on se l'imagine ou comme l'auraient imaginés certains paroissiens. Une réflexion a été menée au lendemain de Vatican II qui insistait sur la présence de l'Eglise au monde. Cette réflexion avait abouti au choix de mettre à disposition, tant des communautés chrétiennes que de l'ensemble du quartier, qui en était totalement dépourvu, un bâtiment fonctionnel qui pouvait être à la fois un lieu de prière et lieu de rencontre pour tous.

Il n'y a pas de clocher et les paroissiens ont dû batailler pour obtenir une croix à l'extérieur.

En 1987, la communauté musulmane du quartier du Hohberg sollicita la paroisse pour une mise à disposition d'une salle de l'église en vue d'y organiser la prière pendant la période du ramadan. Cela fut fait et, depuis, cet échange interreligieux est devenu une tradition qui se renouvelle tous les ans.».

Source : Archiwiki.



SAINT-URBAIN

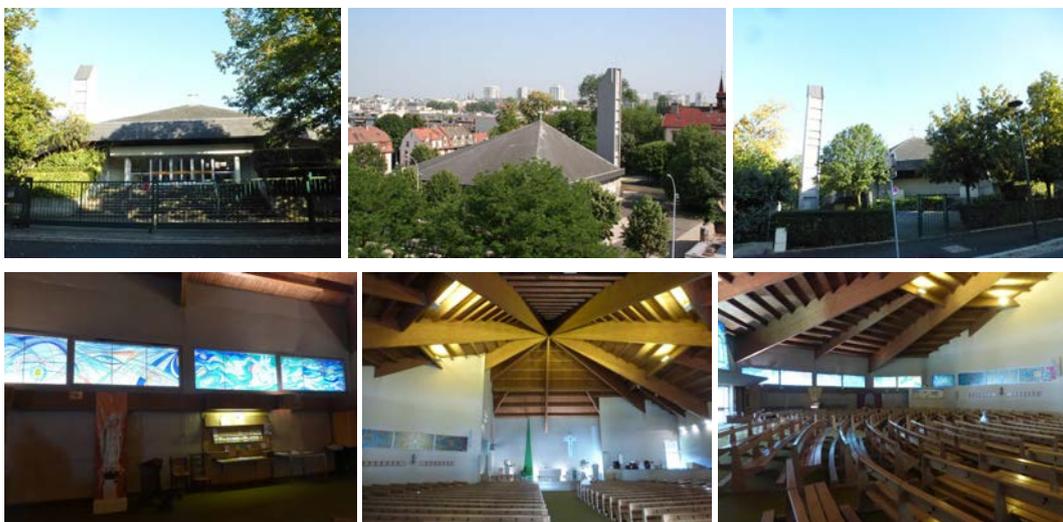
DÉBUT DE LA CONSTRUCTION : 1971 - FIN DE LA CONSTRUCTION : 1973
QUARTIER : Neudorf - ADRESSE : 28 rue de Lièpvre
ARCHITECTE : Henri Walker

L'ancienne église de 1906 était à l'angle de la rue de la Ménagerie et de la rue de Lièpvre.

On trouve le nom de l'architecte (Henri Walker) dans l'ouvrage de Paul Winninger : «Art sacré et nouvelles églises en Alsace de 1945 à la fin du siècle», Publications Ercal, 1994, page 204.

«Eglise-tente» avec un plan en éventail vers l'autel.

Source : Archiwiki.



SAINT-AMAND

DÉBUT DE LA CONSTRUCTION : 1970 - FIN DE LA CONSTRUCTION : 1973

QUARTIER : meinau - ADRESSE : place levraut

ARCHITECTE : Marc Roman, Jean-Paul Meyer, Pierre Gebhart & Jean-Pierre Apprill

Eglise dépourvue de clocher et possédant une nef triangulaire à plafond pyramidal. Elle est ornée d'un vitrail représentant Saint Amand, premier évêque romain de Strasbourg, œuvre de Robert GalL.

Le permis de construire est accordé le 4.11.1968. Mais vu l'ampleur du projet, celui-ci a dû être prorogé plusieurs fois. Les travaux commencent enfin le 25.5.1970. Le gros œuvre est achevé au 5.4.1971. Mais les travaux ne sont sans doute complètement achevés qu'en 1973.

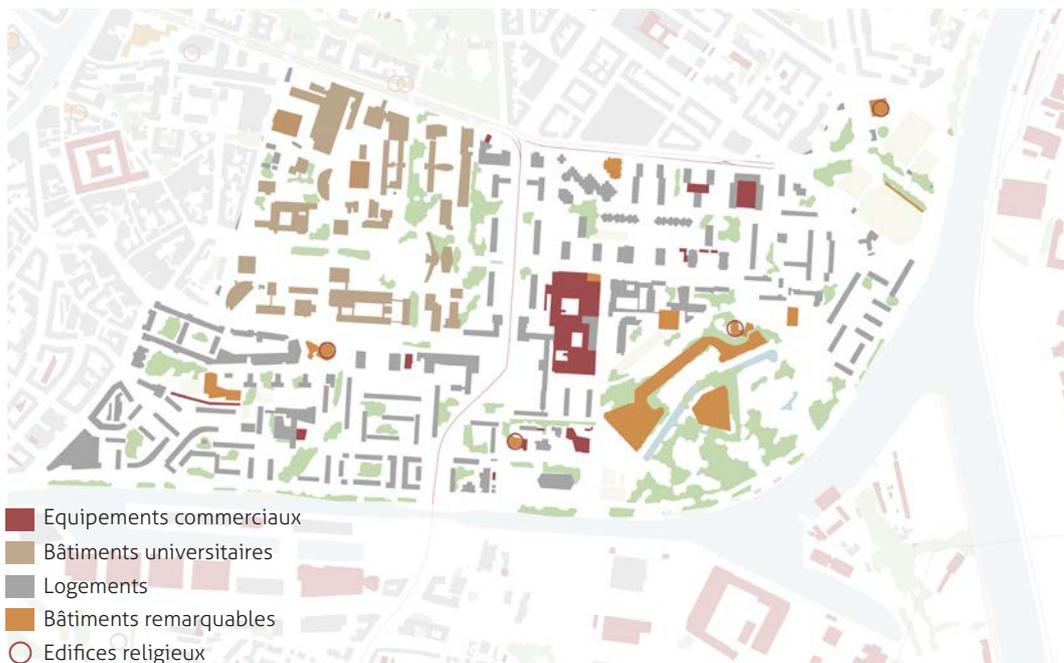
Le motif récurrent de l'église est le triangle. Le volume de l'ensemble d'abord, pyramidal, est constitué de trois façades.

L'église contraste fortement dans son environnement de maison des années 1920/1930. De fait elle est un signal urbain et sert de point de repère.

Source : Archiwiki.



ANNEXE N°6a
Cartes du quartier de l'Esplanade.
Analyse de l'implantation des équipements.



ANNEXE N°6b

Carte du quartier de l'Esplanade.

Hypothèse de zoning du quartier selon l'implantation des bâtiments.

Objectif : analyser la position des édifices religieux en fonction des ces zones.

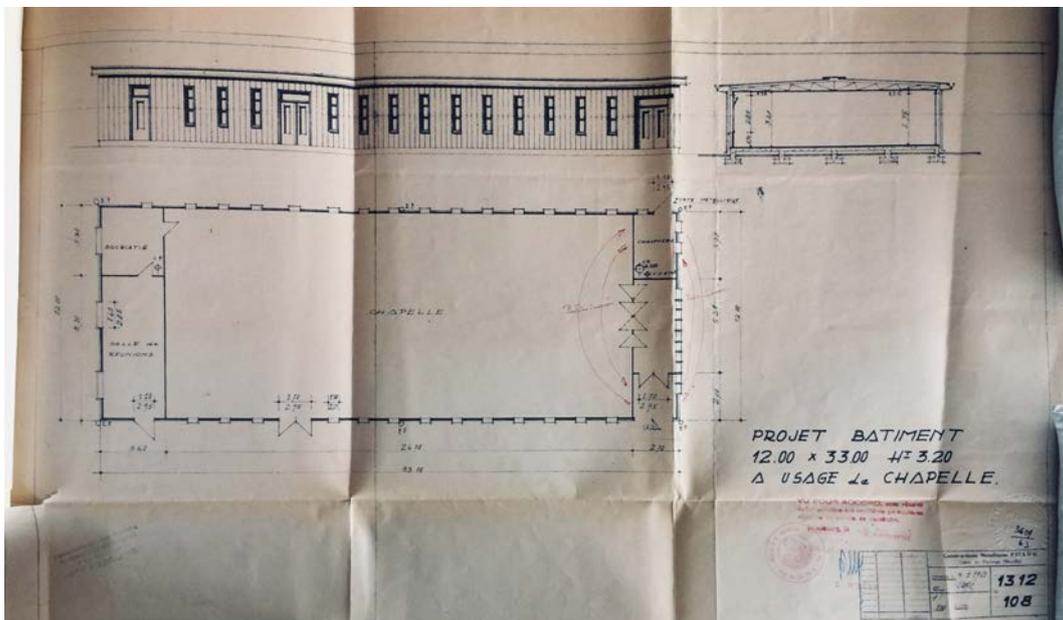
Réalisé dans le cadre de ce mémoire en avril 2019.



ANNEXE N°7 - Documents archives du projet de l'église de la Très-Sainte-Trinité
AVES 654W27.



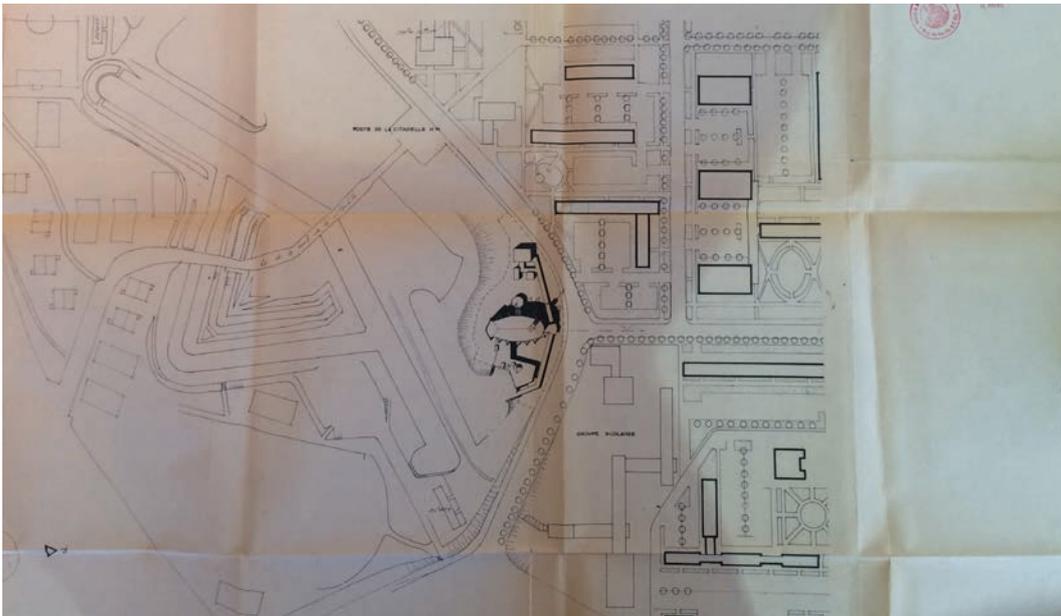
Projet de l'église de la Très-Sainte-Trinité, plan de situation de l'église provisoire, M. Mayer, 1963



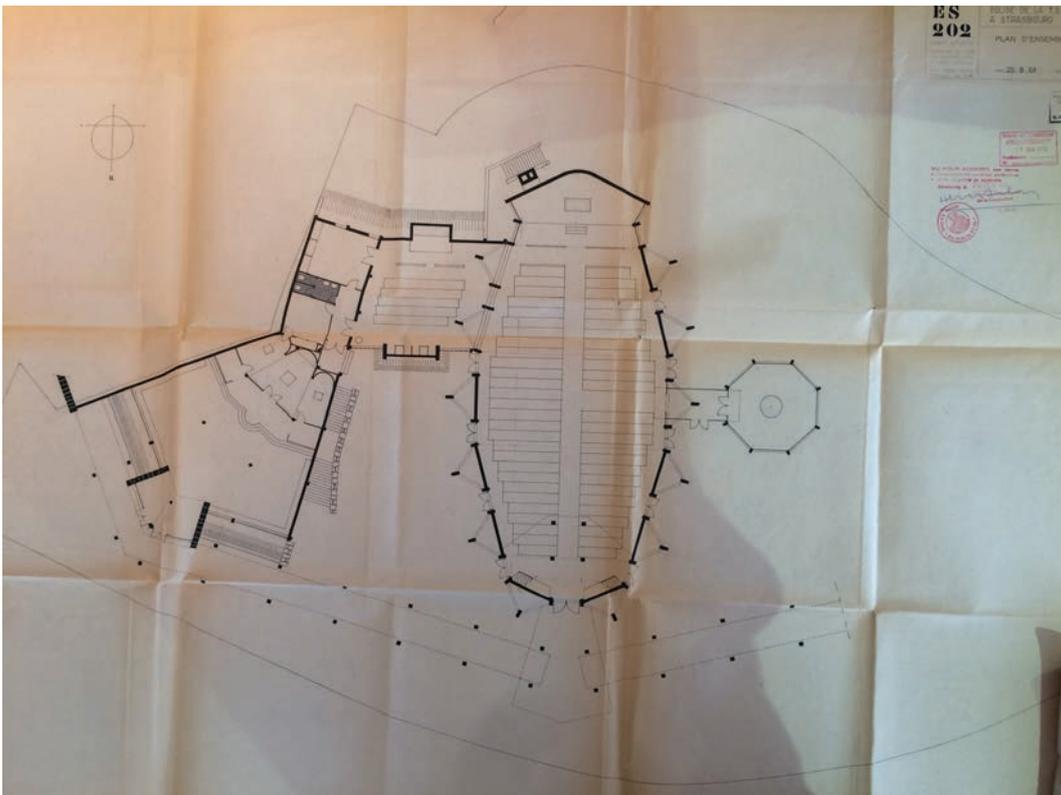
Projet de l'église de la Très-Sainte-Trinité, plan, coupe et façade de l'église provisoire, M. Mayer, 1963



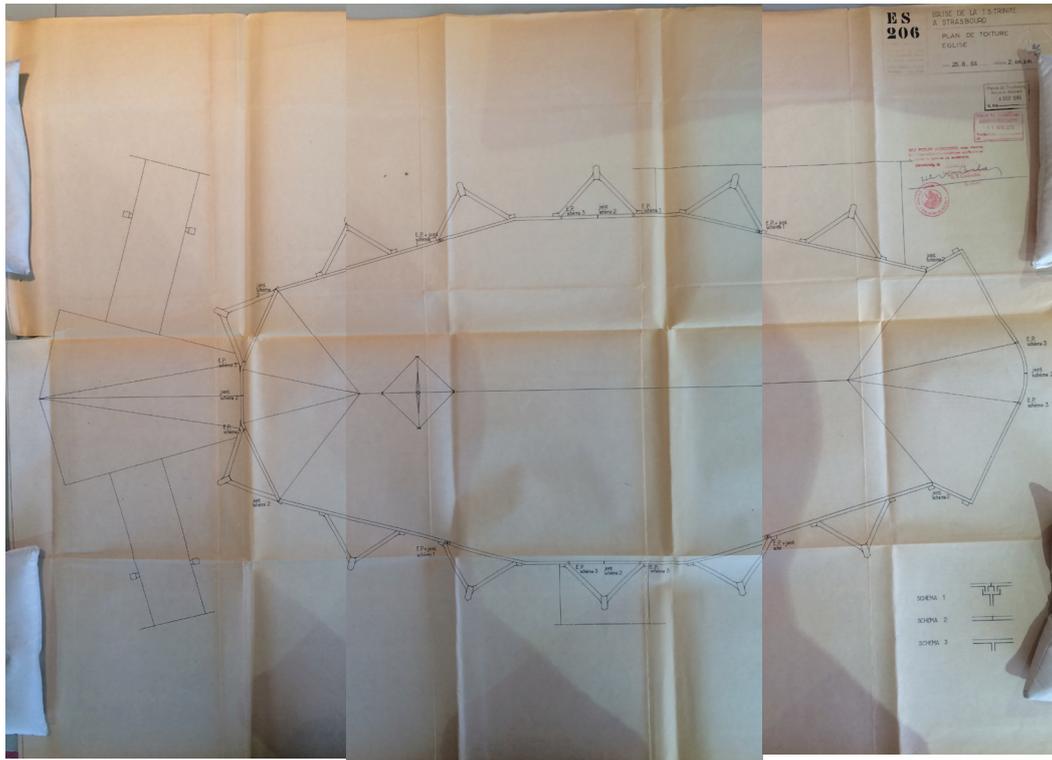
Article «Des nouvelles de Strasbourg», 30.12.1964. Cet article évoque le 50ème anniversaire de sacre-
doce de l'évêque de Strasbourg et les dons faits par
les alsaciens .



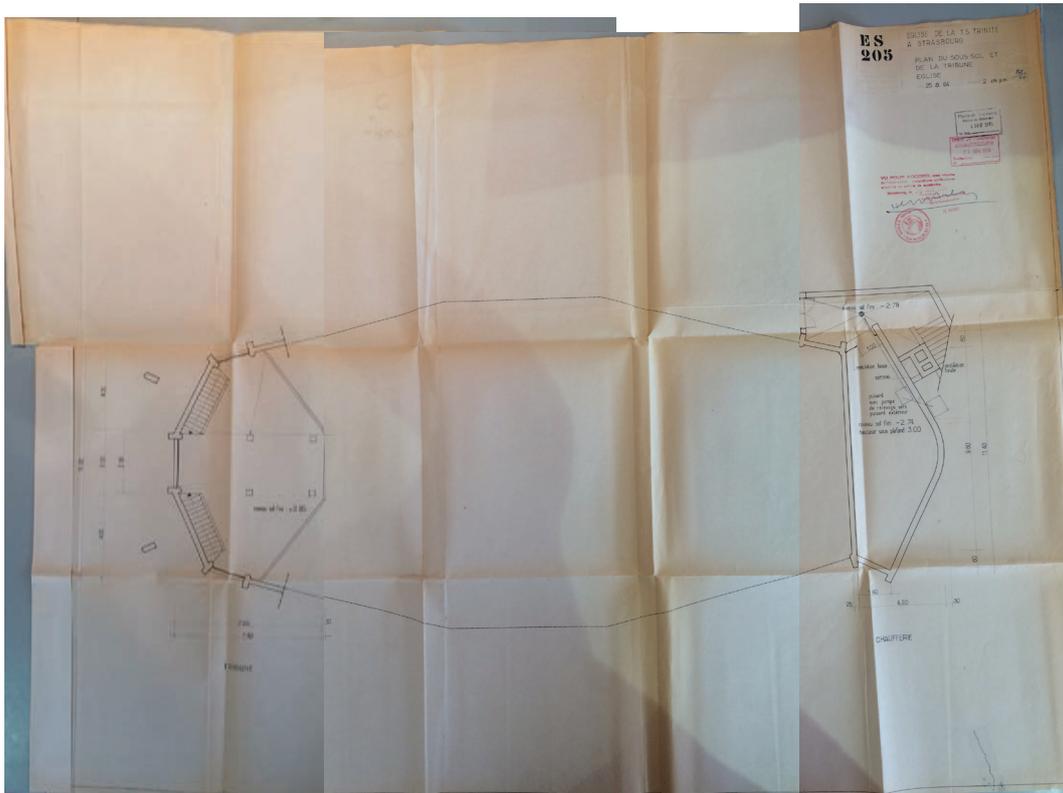
Projet de l'église de la Très-Sainte-Trinité, plan de situation, J. Belmont - 1964.



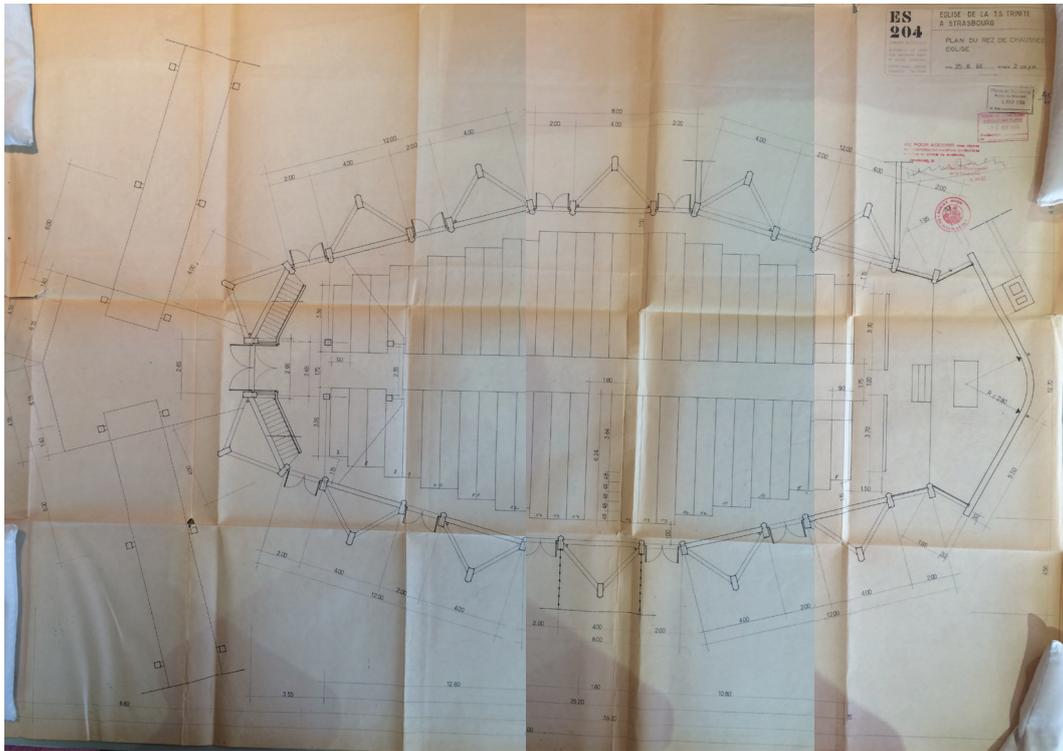
Projet de l'église de la Très-Sainte-Trinité, plan d'ensemble, J. Belmont - 1964.



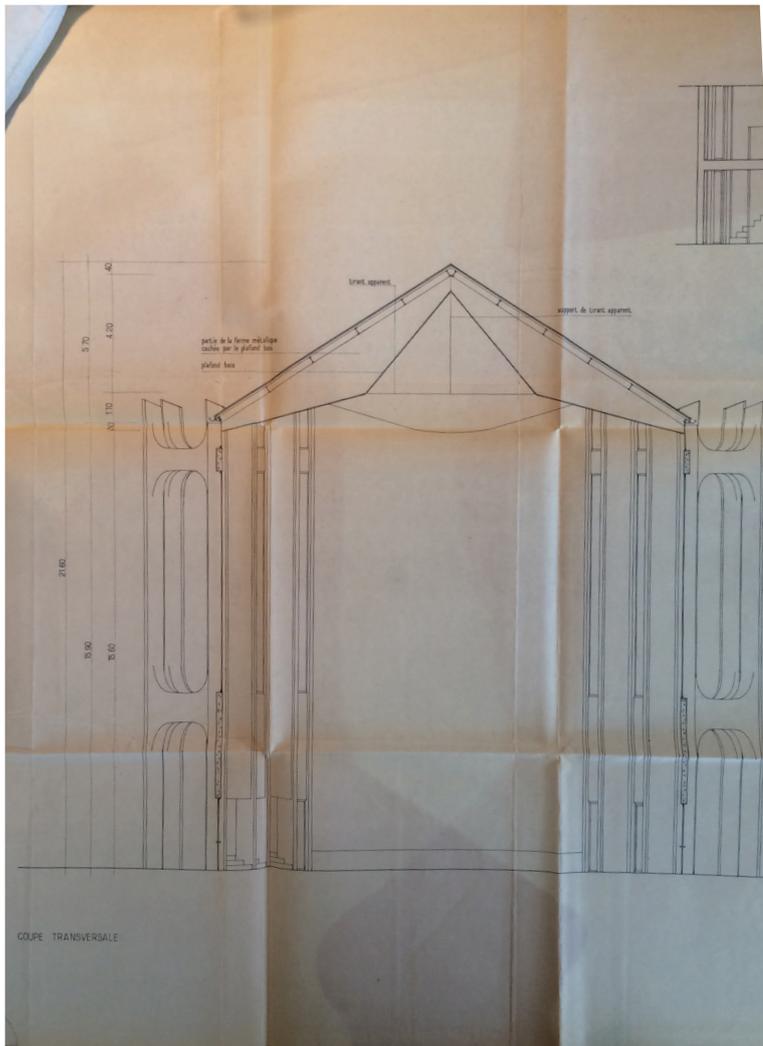
Projet de l'église de la Très-Sainte-Trinité, plan de toiture de l'église, J. Belmont - 1964.



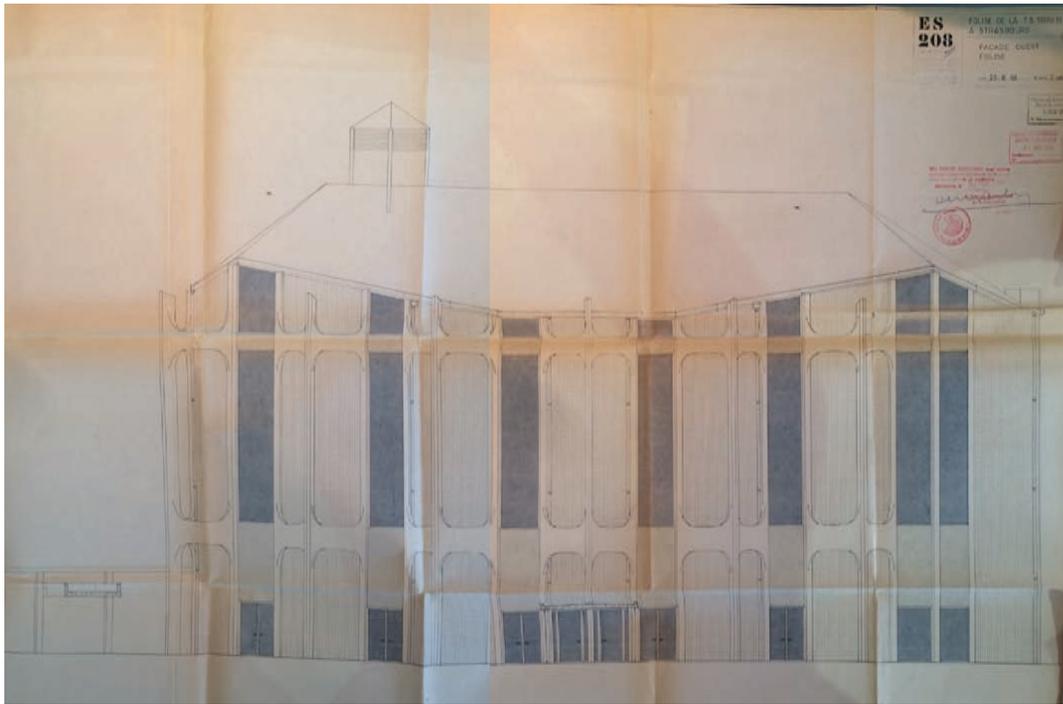
Projet de l'église de la Très-Sainte-Trinité, plan de sous-sol de l'église, J. Belmont - 1964.



Projet de l'église de la Très-Sainte-Trinité, plan de rez-de-chaussée, J. Belmont - 1964.



Projet de l'église de la Très-Sainte-Trinité, coupe transversale, J. Belmont - 1964.

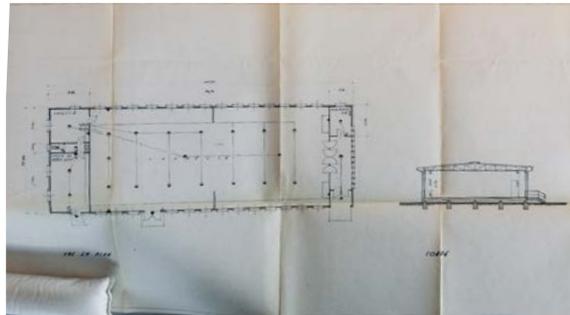
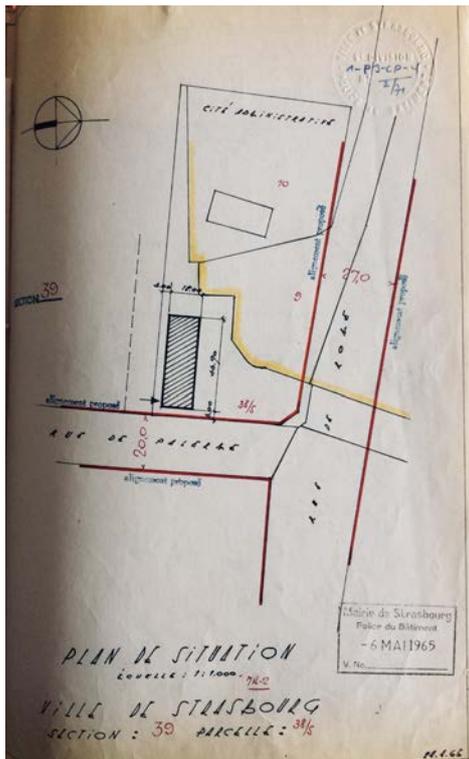


Projet de l'église de la Très-Sainte-Trinité, façade ouest de l'église, J. Belmont - 1964.



Projet de l'église de la Très-Sainte-Trinité, façade d'ensemble, J. Belmont - 1964.

ANNEXE N°8 - Documents archives du projet de l'église du Christ-Ressuscité
AVES 795W40 & 795W41.

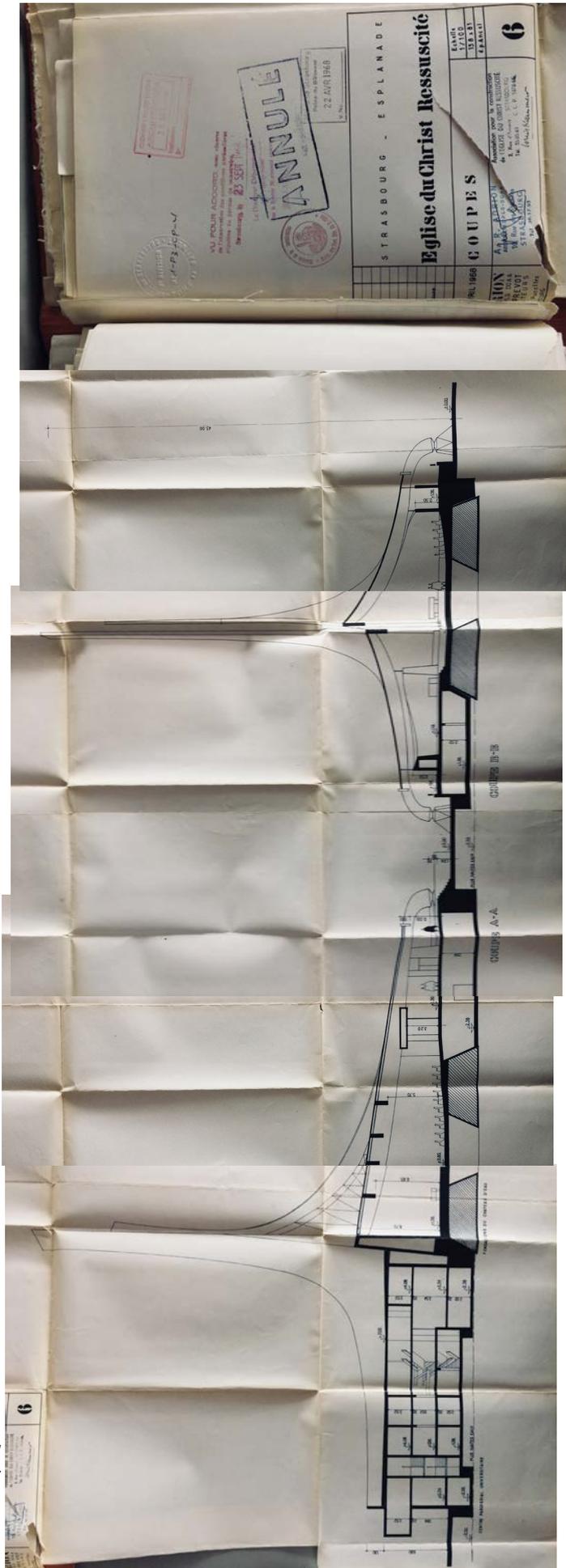


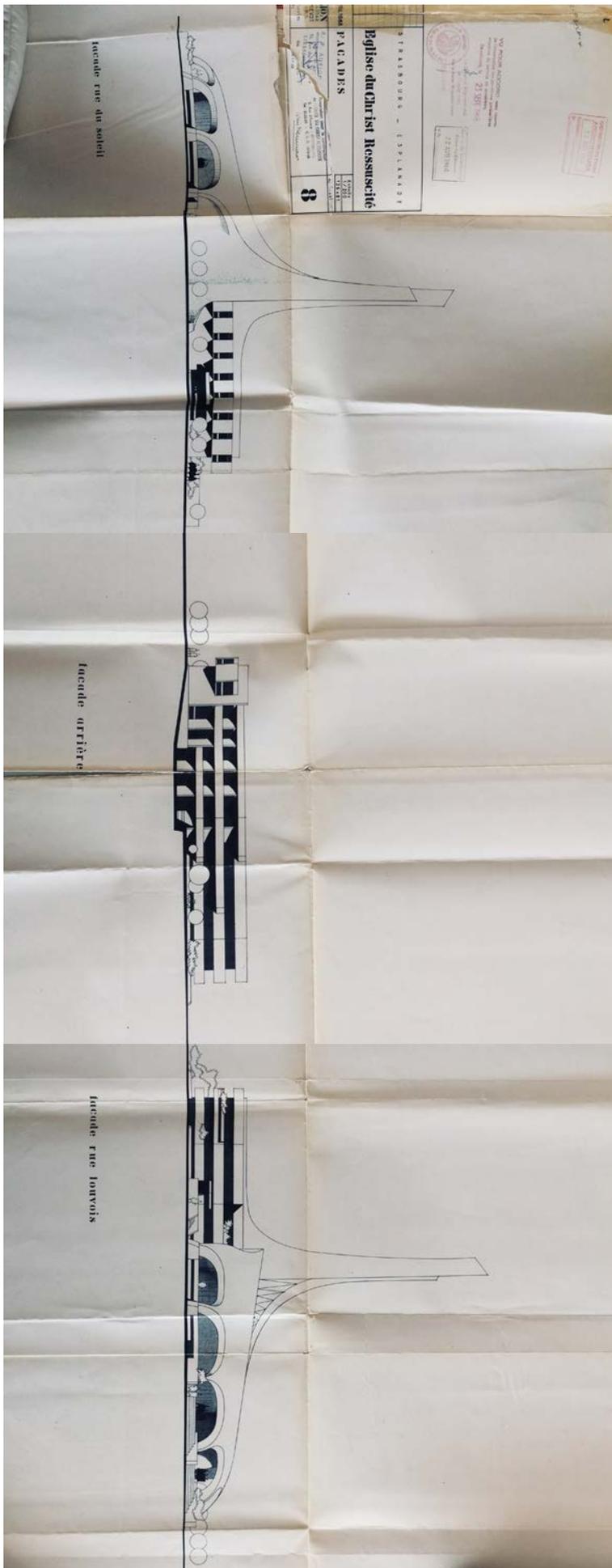
Projet de l'église du Christ-Ressuscité, plan de situation, plan de rez-de-chaussée et coupe de la chapelle provisoire, M. Mayer - 1965.



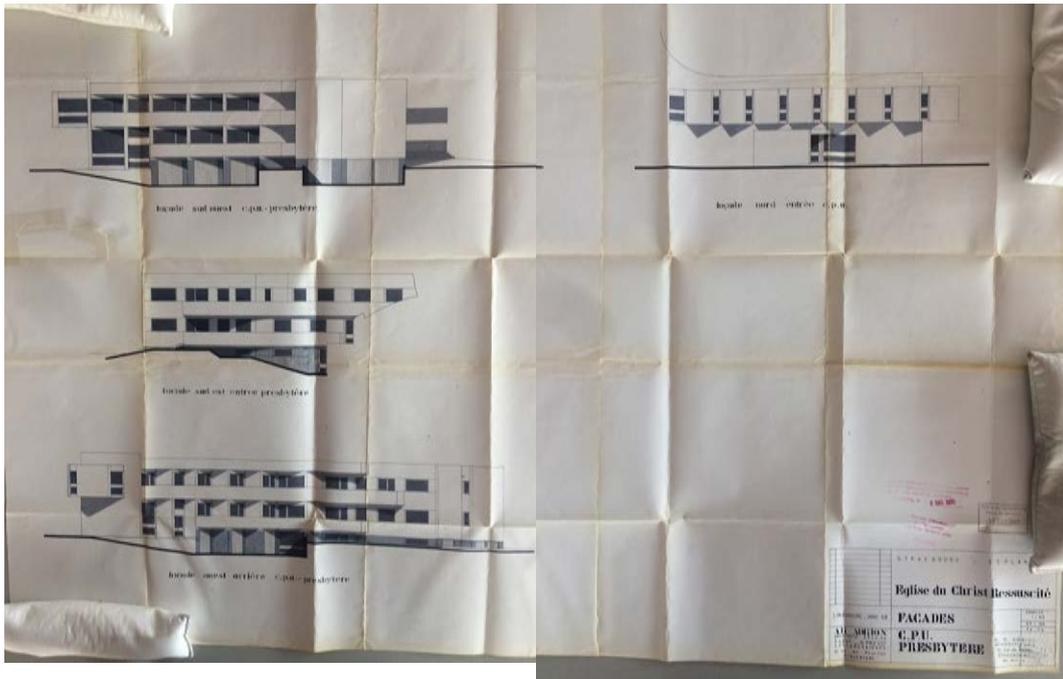
Projet de l'église du Christ-Ressuscité, plan de situation, Adrion- 1968.

Projet de l'église du Christ-Ressuscité, coupes, Adrion- 1968.

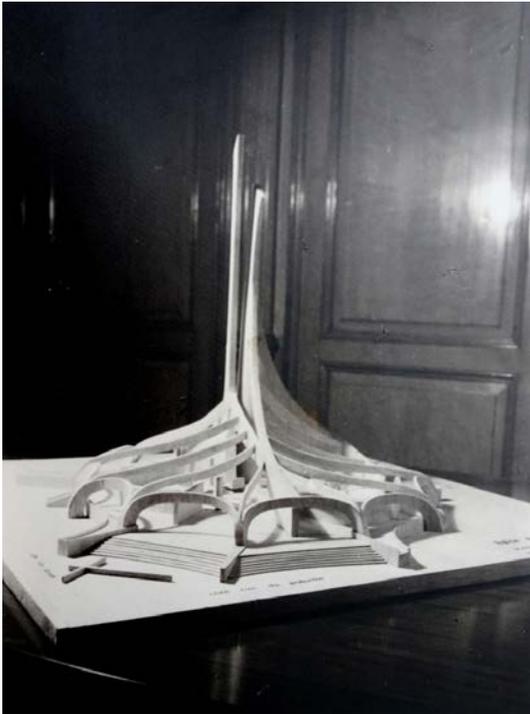




Projet de l'église du Christ-Ressuscité, façades, Adrion- 1968.



Projet de l'église du Christ-Ressuscité, façades du centre paroissial universitaire et du presbytère, Adrion- 1969.



Projet de l'église du Christ-Ressuscité, maquette de structure de l'église, Adrion- 1968.

Strasbourg, le 5 août 1967

Note pour Monsieur le Maire

Objet - Parking automobile devant l'église du Christ Ressuscité.

Par lettre du 17 juin, M. l'abbé KAMMERER, curé de la paroisse a demandé que le nombre de parkings à exécuter pour son église de 500 places fut réduit à 25 ou 30 au lieu des 36 qui résultent de l'application des textes (Règlement de Construction du 4 février 1966). Pour justifier sa demande, il dit que ses fidèles n'ont pas besoin de venir en voiture à l'église puisqu'ils sont à proximité immédiate, de plus de nombreuses places de stationnement près des cités universitaires et de la Faculté des Lettres voisines sont libres le dimanche.

Par lettre du 4 juillet, M. l'Adjoint DE REIDINGER vous a informé de l'intention de l'abbé KAMMERER de venir vous voir et de son avis plutôt défavorable à la demande posée.

La division V me fait connaître par un rapport du 2 août les raisons de fond qui l'amèneraient à refuser une dérogation. Celles-ci sont essentiellement de deux ordres :

- 1) L'abbé KAMMERER demande l'assimilation de son église aux salles de cinéma. Ce faisant, il s'appuie sur l'arrêté municipal du 9 janvier 1961, art. 1^{er} § qui prescrit 1 parking pour 20 places. Or, depuis le 4 février 1966, un nouvel arrêté du Maire réunit dans une même rubrique tous les immeubles comportant des salles (art. 11 § c). D'après cette division, l'abbé KAMMERER aurait satisfaction.

Cet argument ne vaut pas pleinement car si l'assimilation est faite elle aboutit en réalité à un accroissement des charges puisque dans le premier arrêté on exigeait pour les salles de cinéma 1 parking pour 20 places, et maintenant 1 pour 5. Cet accroissement (4 fois plus) n'est pas

..//.

- 2 -

compensé par la diminution des surfaces unitaires des parkings (25 m² au lieu de 40). D'après le premier arrêté, l'église devrait prévoir 36,40 ares de parking (96 places de 40 m²). D'après le second, elle n'en prévoirait que 24 (96 places de 25 m²).

L'abbé KAMMERER n'en voudrait prévoir que 7,50 environ (30 places de 25 m²).

Le second argument de la division V est son souci parfaitement légitime d'appliquer les textes et de prévoir large. Sur ce plan je la suis, en remarquant toutefois qu'une église paroissiale étant en principe au centre de son quartier, on voit mal qu'on lui applique les mêmes règles que pour une salle de spectacle qui draine par définition sa clientèle dans toute la ville.

C'est pourquoi, sans remettre en cause le texte de l'arrêté du 4 février 1966, je crois que compte tenu de la présence des vastes parkings voisins la réduction de 96 à 50 places pourrait être acceptée. Ainsi réduite de 24 à 36 ares, la surface de stationnement à aménager par la paroisse pourrait ainsi servir d'aires de jeux pour les enfants.

H. FICHT
Directeur du Cabinet

lettre du 17 juin de
M. l'abbé Kammerer
Rapport de la Division
du 2 août,

Projet de l'église du Christ-Ressuscité, échanges de courriers entre le maire de Strasbourg, le curé Kaemmerer et les services d'urbanisme à propos du nombre de stationnement nécessaires, 05.08.1967.

CONSTRUIRE

D'ENSEMBLE

Bulletin de la Paroisse du CHRIST RESSUSCITE, STRASBOURG.

Provisoire : 4 rue de Palerme
N° 2, rue d'Anncy (au 5ème), tél. 35.05.61
Eckert: 10 Rond-Point de l'Esplanade au 1er.
La nouvelle église: CCP 1470-66 P, Association
pour la construction de l'église du Christ Ressuscité.
Autres affaires: CCP 155-41 Paroisse du Christ Res.

du 4 octobre 1968 hebdomadaire n° 380

ENFIN...! LE PERMIS DE CONSTRUIRE.

Beaucoup de paroissiens ont demandé au retour des raisons pourquoi on ne voyait encore rien sur le terrain. Intentionnellement, il n'y a pas eu une ligne sur ce sujet dans le Bulletin dans les derniers numéros, ce qui est préférable d'attendre que les choses soient plus claires.

Ce permis de construire, nous l'avons reçu mercredi matin à près une dizaine de rappels aux différents services depuis le mois d'août ! La demande avait été faite le 20 avril. Il paraît qu'il faut être content. Effectivement cela met entre six et neuf mois. Mais le Maire on m'avait dit "vous l'aurez dans deux mois".

En juillet, après deux mois de négociations, nous avons obtenu l'autorisation de faire un chauffage individuel du chauffage urbain dont on sait que les prix sont exorbitants.

Normalement après le permis de construire, il faut

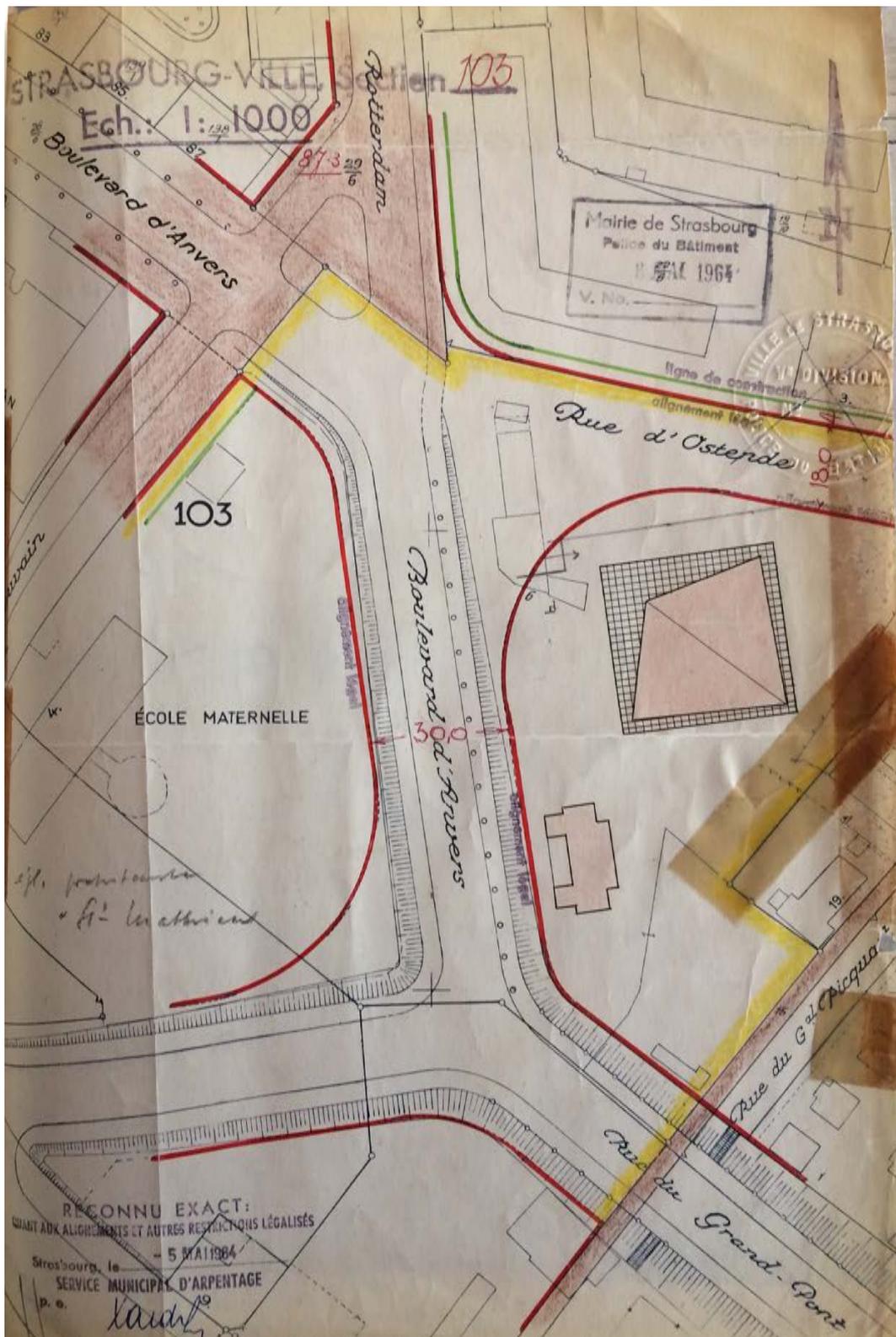
quelques mois à l'architecte pour mettre au point les projets d'exécution. Pour gagner du temps nous avons pris le risque de les faire pendant que l'instruction du permis de construire était en cours. (Ils auraient pu ne servir à rien, si on nous avait demandé des modifications importantes).

Au cours du mois de septembre les soumissions ont été faites aux entreprises, si bien que hier, 3 octobre nous avons pu ouvrir les plis qui contenaient les offres des prix... Il faut maintenant que le bureau de l'architecte étudie ces prix en détail et que ces prix soient discutés. Cela prendra encore trois ou quatre semaines. Tout ce travail on ne le voit pas. Tout le temps que cela prend, ceux qui ne se sont jamais occupés de construction ne se l'imaginent pas. Je peux certifier que le bureau de l'architecte n'a pas chômé : une maison ne se construit pas comme un HLM, cela pose des problèmes beaucoup plus complexes, il faut du temps pour trouver les solutions.

Après les obstacles administratifs qui semblent maintenant surmontés, il reste un dernier grand problème, celui du prix. Il était entendu que l'architecte avait fait l'étude suffisamment pour qu'on puisse se rendre compte exactement. Ni lui, ni nous ne sommes responsables de l'augmentation TVA ni des augmentations survenues depuis mai-juin. Nous saurons dans quelques jours de quel ordre est l'augmentation. Il faudra peut-être modifier ou réduire certaines choses pour rester dans les limites du possible.

Cela veut dire que ce n'est sûrement pas le moment de ralentir notre effort financier. Les dons des derniers mois ont été faibles, mais les "oubliés" peuvent être rattrapés. Surtout que ceux qui font des petits dons régulièrement ne se découragent pas, ils verront bien qu'ils n'ont pas été inutiles. Quant aux personnes qui font la collecte dans les familles, ce n'est pas le moment de se décourager non plus. C'est la persévérance qui compte, même si ce travail est ingrat. Pour le moment il faut déjà remplacer quelques personnes qui ont quitté le quartier, ce n'est pas facile. Que toutes les personnes qui ont accepté ce service continuent à le faire consciencieusement. On verra vers la fin de l'année on peut remplacer l'une ou l'autre.

ANNEXE N°9 - Documents archives du projet de l'église de Saint-Matthieu.
AVES 642W274.



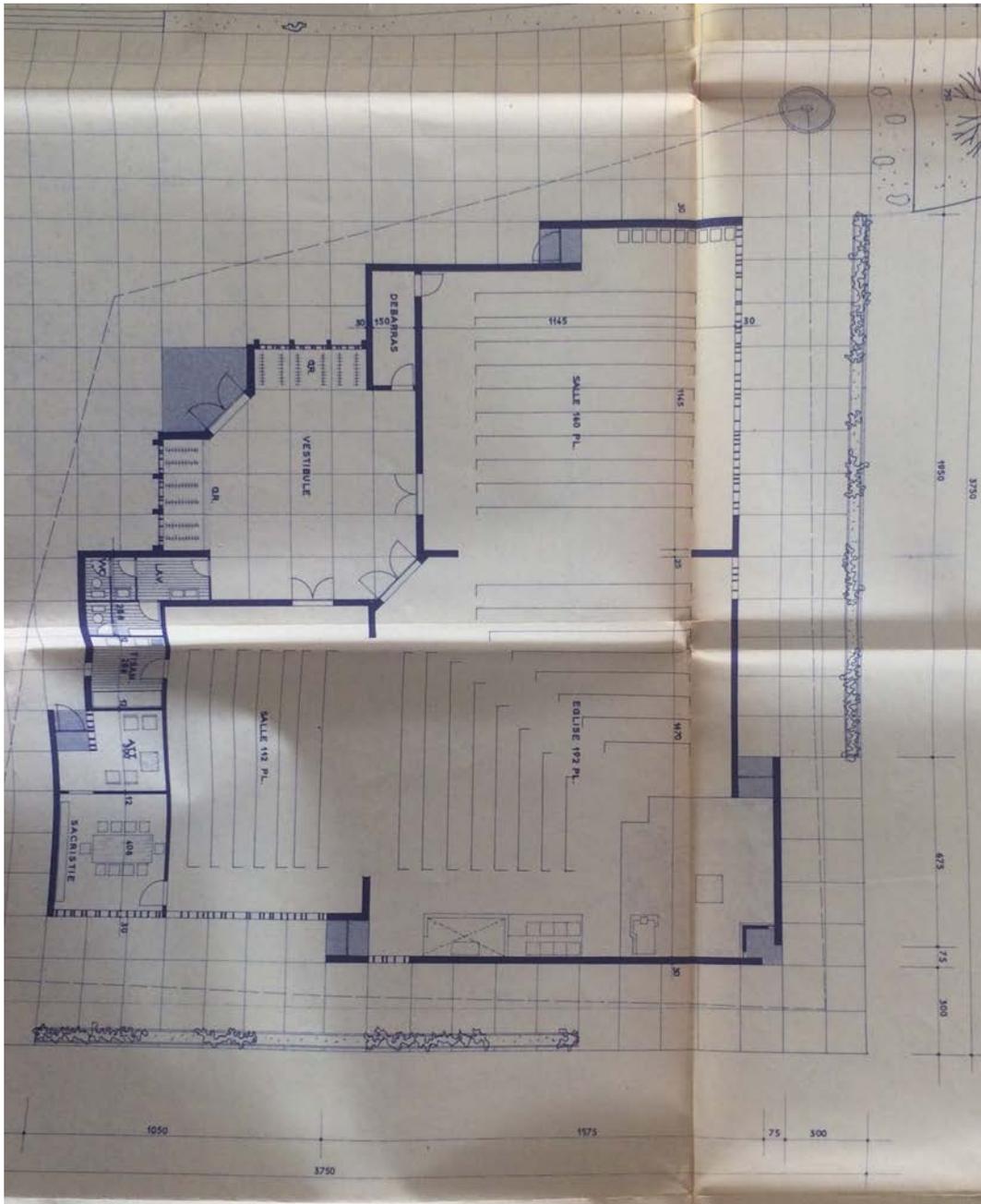
Projet de l'église de Saint-Matthieu, plan de situation de l'église et du presbytère, W. Grossmann, 1964.



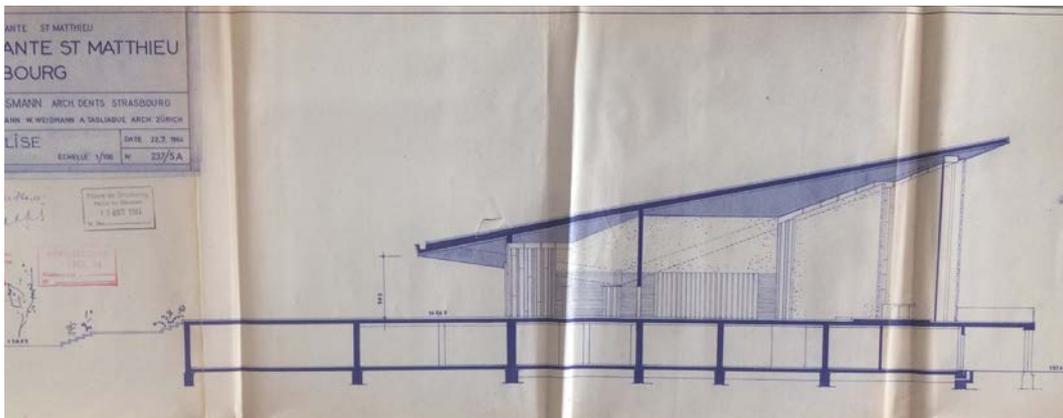
Projet de l'église de Saint-Matthieu, plan masse, W. Grossmann, 1964.



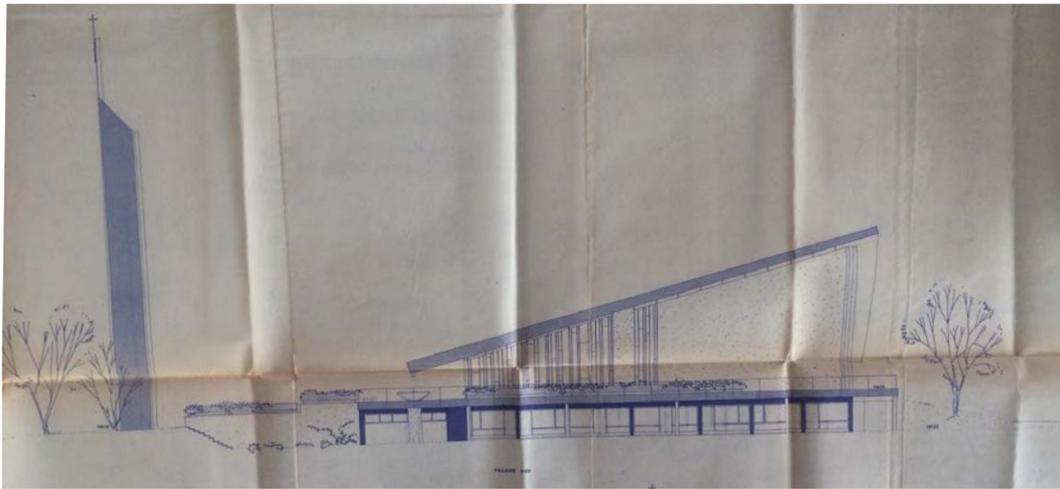
Projet de l'église de Saint-Matthieu, Façade Est, W. Grossmann, 1964.



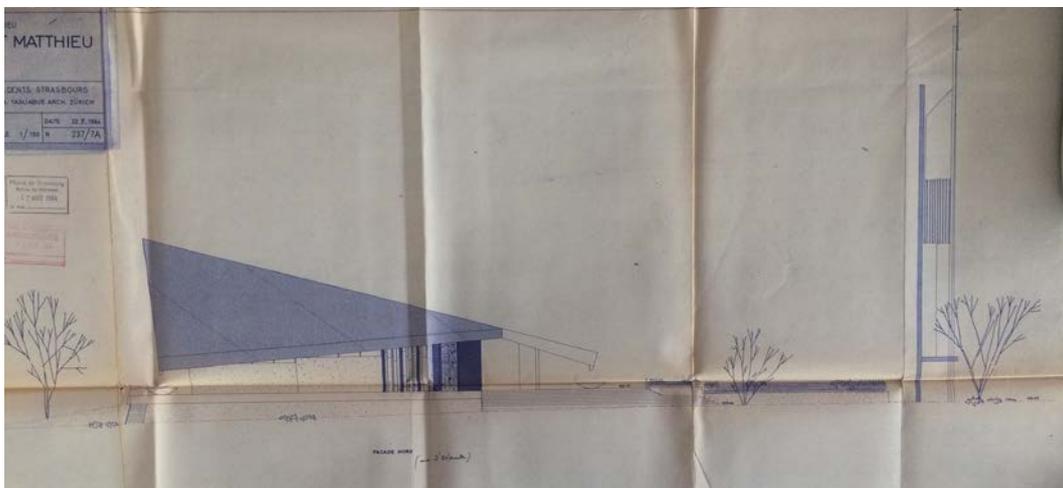
Projet de l'église de Saint-Matthieu, Plan de rez-de-chaussée, W. Grossmann, 1964.



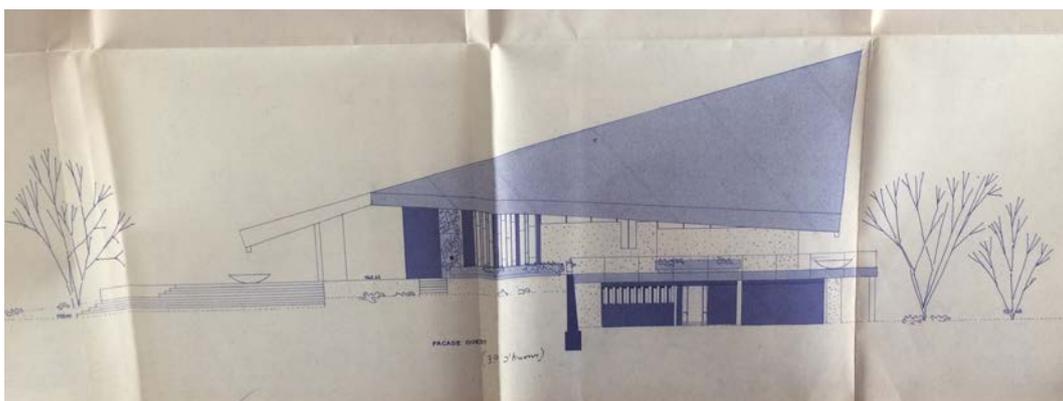
Projet de l'église de Saint-Matthieu, Coupe diagonale, W. Grossmann, 1964.



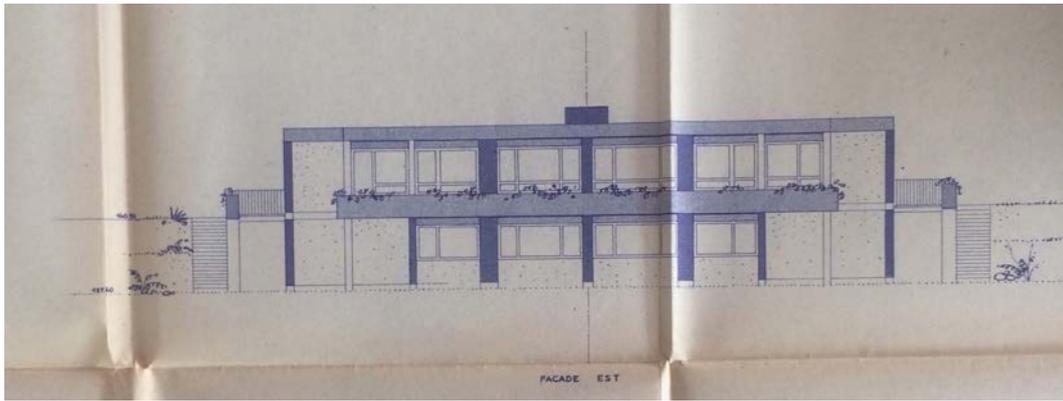
Projet de l'église de Saint-Matthieu, Façade Sud, W. Grossmann, 1964.



Projet de l'église de Saint-Matthieu, Façade Nord, W. Grossmann, 1964.



Projet de l'église de Saint-Matthieu, Façade Ouest, W. Grossmann, 1964.



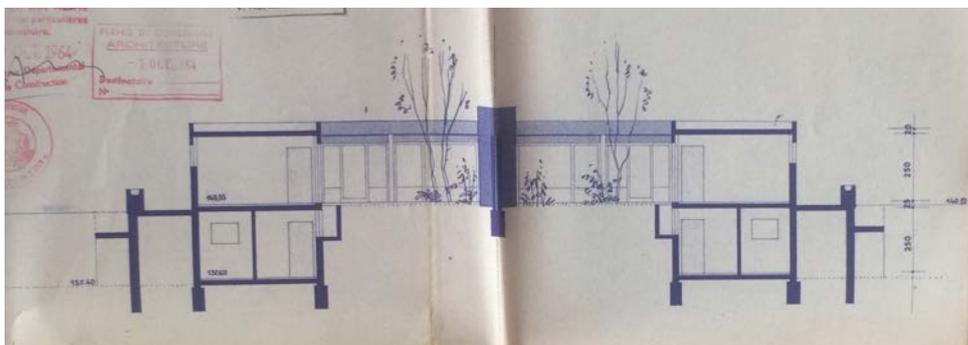
Projet de l'église de Saint-Matthieu, Façade Est du presbytère, W. Grossmann, 1964.



Projet de l'église de Saint-Matthieu, Façade Sud du presbytère, W. Grossmann, 1964.



Projet de l'église de Saint-Matthieu, Façade Ouest du presbytère, W. Grossmann, 1964.



Projet de l'église de Saint-Matthieu, Coupe longitudinale du presbytère, W. Grossmann, 1964.

Le gros œuvre de l'église Saint-Matthieu est achevé



Le pasteur Mathis s'est adressé à tous ceux qui par leur travail ont contribué à réaliser la charpente de l'église Saint-Matthieu. (PHOTO DN)

La « fête du bouquet » de l'église St-Matthieu avait réuni hier après-midi, sur le chantier près du pont d'Anvers, toutes les personnes, ouvriers et cadres, qui ont collaboré à la construction de cette maison de Dieu. Le pasteur Mathis a prononcé des paroles très cordiales à l'adresse des invités qui avaient été conviés au traditionnel lunch de la « fête du bouquet ».

Ce chantier a été ouvert le 16 juillet 1966; la première pierre a été solennellement posée le 21 novembre de la même année. A présent, une véritable course contre la montre est engagée: le lieu de

culte doit, en effet, être utilisé, à titre provisoire bien entendu, le dimanche de Pentecôte 29 mai pour y célébrer la confirmation de 18 catéchumènes. Les locaux de l'oratoire actuel sont trop exigus pour une cérémonie où les familles protestantes du quartier du Conseil-des-Quinze tiennent particulièrement à entourer leurs enfants.

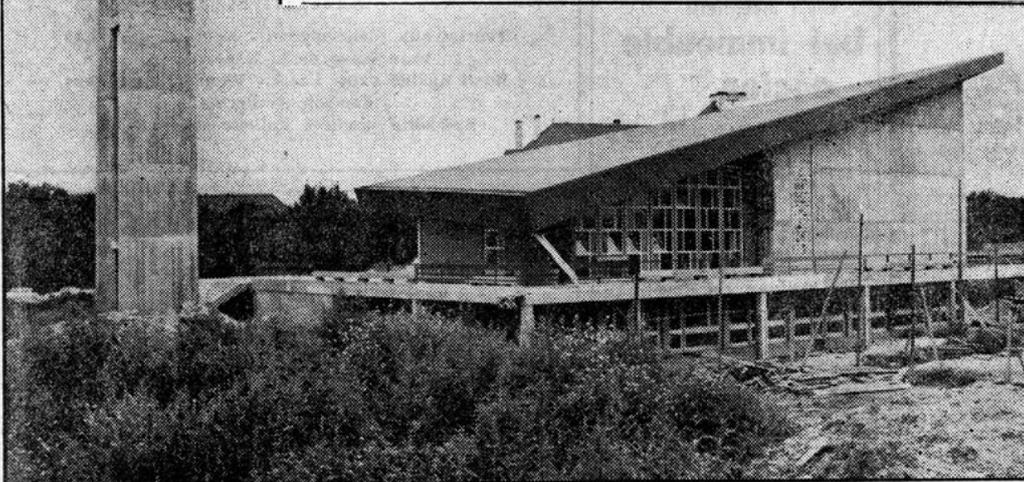
La paroisse St-Matthieu doit grouper toutes les familles protestantes habitant le quartier délimité par l'avenue de l'Esplanade, le boule-

vard de la Marne et les canaux. Le lieu de culte proprement dit aura 200 places, avec deux salles contiguës, l'une de 150 l'autre de 50 places. Le sous-sol a été aménagé en grande partie en salles pour les mouvements de jeunesse. Les logements pour le pasteur et la mission bateliers du Port du Rhin sont également en construction, à proximité immédiate de l'église.

Les travaux de cet ensemble paroissial doivent, en principe, être terminés pour l'automne prochain.

Projet de l'église de Saint-Matthieu, Article DNA, 28.04.1966.

La nouvelle église protestante Saint-Matthieu sera consacrée en octobre



Aux abords du pont d'Anvers, l'église protestante St-Matthieu, qui sera consacrée le 9 octobre prochain. (PHOTO DN)

DE CONCEPTION entièrement moderne, la nouvelle église protestante Saint-Matthieu qui dessine dans le ciel ses triangles hardis aux abords du pont d'Anvers, sera bientôt terminée. Les travaux du gros œuvre avaient pris fin le 27 juin dernier. Tandis que les travaux d'aménagement intérieur allaient bon train, le clocher, qui domine désormais l'édifice de ses 30 m, s'élevait à son tour. La croix du faite a été posée le 8 août.

On travaille actuellement au dallage et au revêtement des murs ainsi qu'à l'installation du chauffage.

L'édifice a déjà été doté de tous ses vitraux. L'autel de pierre, d'un seul bloc, provenant des carrières d'Euville, près de Commercy, a été mis en place le 10 août. Les locaux du sous-sol (5 salles) seront, on le sait, remis aux jeunes de la paroisse qui leur donneront eux-mêmes leur aspect définitif.

A l'extérieur, une pelle mécanique est à pied d'œuvre pour remblayer les plans inclinés de l'enceinte qui se transformeront ultérieurement en espaces verts. La consécration de l'église Saint-Matthieu est prévue pour le dimanche 9 octobre.

Projet de l'église de Saint-Matthieu, Article DNA, 25.08.1966.

IL Y AVAIT FOULE POUR LA CONSECRATION DE L'ÉGLISE ST-MATTHIEU

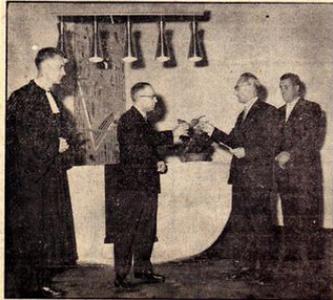
Le comité presbytéral et l'Association de construction de l'église protestante Saint-Matthieu avaient convié de nombreuses personnalités à la consécration de l'église, qui a eu lieu hier après-midi. Un cortège s'est formé dans la sacristie avant de se rendre au culte de consécration, présidé par M. le pasteur Bassot, inspecteur ecclésiastique.

Les prédications ont été faites par le pasteur Ely, représentant de la Fédération luthérienne mondiale, ainsi que par le pasteur Pfirminner, M. Jung, président du directoire, et M. Junck, directeur du service des cultes, de la paroisse Saint-Matthieu aux destinées de laquelle il préside.

Parmi les nombreuses personnalités présentes on reconnaissait M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, le sénateur Kistler, M. Rickert, député de Strasbourg, M. Jung, président du directoire, le Dr Tenen, M. Schaefer, président du tribunal de grande instance, M. Ernewein, directeur du service des cultes, de nombreux conseillers généraux et municipaux, plusieurs professeurs de l'université.

La remise des clés par les architectes MM. Hüntemann, de Zurich et Grossmann, de Strasbourg, à M. Ernest Mathis, président du directoire de l'église, Les croix de Saint-Matthieu ont été vivement distinguées.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception des plus sympathiques a été donnée au cours de laquelle le pasteur Mathis a pris la parole pour saluer ses hôtes. Plusieurs allocutions ont été prononcées, notamment par M. Pflimlin, maire de Strasbourg, M. Schwartz, curé de Saint-Bernard dans la présence à ce culte de son successeur à la paroisse de Saint-Matthieu au gage de l'unité qui unit la paroisse Saint-Bernard à celle de la communauté qui vient d'être chapeauté, également, et y avait foule à l'église, à tel point que beaucoup de fidèles ne purent y pénétrer. Une grande journée pour la paroisse St-Matthieu de Strasbourg.



Pendant le cérémonial de remise des clés, on reconnaît, de gauche à droite : le pasteur Mathis, M. Ernest Jung et les architectes MM. Grossmann et Hüntemann. (PHOTO DN)

Projet de l'église de Saint-Matthieu, Article DNA, 9.10.1966.

A St-Matthieu, le pasteur Mathis a été installé dans ses fonctions d'inspecteur ecclésiastique

Dimanche après-midi, en l'église Saint-Matthieu, a eu lieu l'installation dans les fonctions d'inspecteur ecclésiastique du pasteur Ernest Mathis (inspecteur de Saint-Guillaume). De nombreuses personnalités étaient présentes: M. North, sous-préfet, représentant M. Verdier, préfet de la région d'Alsace, préfet du Bas-Rhin; M. de Vigny, représentant M. Bord, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, président du conseil général; MM. Radoux, député de Strasbourg, adjoint au maire, représentant le président

Pflimlin, maire de Strasbourg; Ernewein, directeur du service des cultes; Leiconrath et Vogt, conseillers généraux. Les pasteurs de l'inspection de Saint-Guillaume et tous les délégués laïques des paroisses qui dépendent de cette inspection ont fait leur entrée en cortège. On reconnaissait également les membres ecclésiastiques et les membres du Directoire, M. Bressch, le consacrant, les inspecteurs laïques MM. North, maire de Haguenau, et Michel, ainsi que deux délégués au congrès supérieur. Les curés

des trois paroisses avoisinantes étaient également présents.

Le pasteur Guertler assurait la liturgie. Tandis que M. Jung, président du Directoire, prononçait une allocution et remettait la croix d'inspecteur ecclésiastique au pasteur Mathis, la partie liturgique de l'acte d'ordination incombait à M. Bressch, inspecteur ecclésiastique.

Au cours de la cérémonie, Mme Walthor-Münstermann a interprété deux soli de violon, accompagnée à l'orgue par Mme Mathis. Le nouvel inspecteur ecclésiastique a prononcé deux prédications, l'une en langue française, l'autre en allemand. La première avait comme texte: « Bien que je sois libre à l'égard de tous, je me suis rendu le serviteur de tous, afin de gagner le plus grand nombre ». Développement de texte, le prédicateur a mis l'accent sur le fait que le ministère d'inspecteur ecclésiastique est, dans son sens, un ministère de service, tout spécialement à l'égard des collègues et de tous les fidèles de l'inspection. Servir suppose une disposition constante à découvrir l'autre et à enrichir sa vie par ce service. Cela ne signifie donc pas abdiquer à sa propre personnalité, mais le donner généreusement et d'une façon totalement désintéressée, afin de mieux l'orienter vers le Seigneur de l'Église.



Au centre le pasteur Mathis, à gauche M. Jung, président du Directoire, à droite M. Bressch, inspecteur ecclésiastique. (Photo DN)

Dans sa prédication en langue allemande, le pasteur, après avoir rappelé que la chrétienté s'est engagée depuis des années dans une recherche fervente, d'une unité plus conséquente, a conclu qu'il s'agit de la réaliser entre soi, entre frères dans la même foi et que le facteur déterminant dans cette recherche est l'humilité. L'unité sera une réalité dans la mesure où nous deviendrons plus humbles.

A l'issue de la cérémonie, une réception a été offerte, au cours de laquelle l'inspecteur Wolff, le pasteur Haack, l'inspecteur honoraire Bassot, et M. North, maire de Haguenau, ont prononcé d'affectionnées paroles. Le pasteur Mathis leur a répondu cordialement.

Projet de l'église de Saint-Matthieu, Article DNA, 22.10.1967.

Quartier Vauban

Il y a 40 ans, la première pierre de Saint-Matthieu

●●● Ce dimanche, la paroisse protestante Saint-Matthieu sera en fête. 40 ans après le début de chantier de son église.

Au bout du boulevard d'Anvers, près du quartier militaire Lecourbe, Saint-Matthieu affiche sa ligne résolument contemporaine. Elle a en effet été construite de 1965 à 1966, pour accompagner le développement de ces quartiers Est de Strasbourg. Le noyau était un petite communauté culturelle au Quartier-des-XV, alors «annexe» de la paroisse Saint-Guillaume. «J'ai été nommé en 1962 pour créer la paroisse et construire un ensemble paroissial, église, salle et presbytère», se souvient le pasteur Ernest Mathis. Il y restera 22 ans.

Pèlerins collecteurs

Pour bâtir sur un terrain municipal, offert pour le franc symbolique, la paroisse a rédigé son cahier des charges puis lancé un concours international d'architectes. «Nous avons eu 23 projets, dont la moitié d'étrangers.» C'est celui d'un cabinet suisse qui a été adopté. Compte-tenu de la difficulté de le faire travailler directement, «nous avons retenu le concept et l'avons confié à l'architecte Willy Ann».



Résolument contemporaine, l'architecture de Saint-Matthieu avait été choisie par concours international (Photo DNA - Jean-Christophe Dorn)

Un premier culte fut célébré pour la Pentecôte 1966, et une inauguration en novembre. Pour le nom, l'assemblée paroissiale a balancé entre Saint-André et Saint-Matthieu. Le financement n'a pas été simple. Ernest Mathis se souvient de la démission d'un trésorier inquiet, et des pèlerins collecteurs qui, deux par deux, partaient quêter dans les paroisses sœurs... Les DNA de l'époque rapportent que les voisins catholiques de

Saint-Bernard avaient même offert la quête d'un dimanche.

L'église a connu une grande diversité de cultes: cultes germanophones et franco-phones bien sûr, à la fin des années 60 culte musulman - avec des étudiants marocains que l'aumônerie universitaire ne pouvait plus accueillir -, aujourd'hui cultes protestants malgaches et africains. La paroisse a évolué avec les quartiers qu'elle dessert, se voyant confier le

Port-du-Rhin et sa chapelle (aujourd'hui dite de La Rencontre) en 1983.

Quarante ans après la pose de la première pierre, la paroisse sera en fête (culte à 10h30, apéritif, déjeuner et après-midi de musique et d'évocations). «Avec notre reconnaissance aux pionniers, explique l'actuel pasteur Pascal Hickel, et le sentiment qu'on construit tous les jours l'Église, avec des pierres vivantes.»

Jacques Fortier

Projet de l'église de Saint-Matthieu, Article DNA, 18.11.2005.

PAGE HISTOIRE

Le 50^e anniversaire de la pose de la première pierre de l'église de St Matthieu a lieu le 21 novembre de cette année, celui de la consécration le 8 octobre 2016. C'est l'occasion de donner la parole à ceux qui ont vécu cette épopée !

Souvenirs de St Matthieu

par Ernest Mathis

Les débuts

La paroisse de St Matthieu a vu le jour seulement après la 2^e guerre mondiale. Dès les années 1950, et pour répondre à l'afflux de nouvelles populations par la construction de nouvelles cités, l'Église de la Confession d'Augsbourg installe une filiale de St Guillaume avec lieu de culte et presbytère au n° 2, rue du Conseil des Quinze, une maison particulière appartenant à l'Association Wilhelmitana. En 1961, le Directoire de l'ECAAL y crée un poste autonome et nomme un pasteur à plein temps avec la mission de rassembler une communauté couvrant les secteurs du Conseil des XV, des cités Rotterdam et quai des Belges, et d'entreprendre la construction d'un ensemble paroissial.

Nous emménageons, ma petite famille et moi, par un vent glacial le 2 janvier 1962. J'informe les protestants du secteur de cette nouvelle création par voie de presse, une action « boîte-aux-lettres », et par des visites effectuées par des équipes de deux. Celles-ci sont vite interpellées : « vous êtes envoyés par qui ? Comment s'appelle votre Eglise ? » Nous comprenons que pour exister, il faut porter un nom. Comme nous n'avons pas encore de Conseil Presbytéral, c'est en assemblée générale ouverte que nous choisissons, après de vifs débats, le nom de Saint-Matthieu.

Mais quel genre d'église construire ? Nous ne voulons pas reproduire le modèle d'une église traditionnelle. Nous désirons une église qui par sa construction exprime la vie qui s'y déploiera. Nous élaborons donc un programme détaillé des différentes activités envisagées. Nous commençons par un lieu de culte pouvant accueillir 120 personnes. Pourquoi 120 ? Parce que ce chiffre correspond à nos calculs : si sur les 3000 protestants qui habitent le secteur délimité, 4% fréquentent le culte dominical, on arrive à ce chiffre... Mais il faut un élargissement possible pour les grandes fêtes, une salle de travail, etc... en n'oubliant pas l'aspect liturgique.

Quel architecte choisir ? Nous suscitons un concours d'architectes par voie de presse en France, en Suisse alémanique, au pays de Bade-Wurtemberg et au Palatinat. 26 architectes demandent l'envoi du programme et nous renvoient leur production sous sceau anonyme et avec maquette. Un jury composé de 4 architectes – dont l'architecte en chef des bâtiments de France de tout l'Est du pays ! – et de 3 représentants de la paroisse déterminera le choix à retenir. C'est le projet « Carré » de l'équipe de l'architecte zurichois

Lien n°210 – fév. 2015

11

Carl Hintermann qui sera retenu. Cependant, face aux tracasseries administratives qu'on nous opposera à cause d'un projet étranger, nous préférons le racheter et le confier à l'architecte strasbourgeois Willy Grossmann.

Mais comment assurer le financement d'une dépense si énorme ? Cela commence mal : le trésorier nous donne sa démission. « Il m'est impossible de prendre la responsabilité d'une telle somme ... » On a beau dire que les différentes collectivités en supporteront une grande part : Ville de Strasbourg, Conseil Général et Conseil Régional, Fédération Luthérienne Mondiale, Union d'Entraide. Mais il restera un très grand morceau à la charge de la petite paroisse... Nous créons une chaîne d'engagements libres au sein de la paroisse qui trouvera un écho au-delà de nos espérances et qui ne cessera qu'avec la fin du remboursement de la dette. Parallèlement, nous obtenons le parrainage de l'Inspection de Colmar, suivie plus tard par celle de Wissembourg. Pendant plusieurs années, une fois par mois, nos équipes vont visiter les paroisses qui nous invitent, pour recueillir leurs dons. Ils sont toujours invités à une table, et il n'est pas rare qu'il se noue des amitiés qui durent.

La pose de la première pierre aura lieu le 21 novembre 1965 et sera présidée par l'Inspecteur Edmond Basset en présence de M. André Bord, alors ministre des anciens combattants, et de quelques responsables paroissiaux. Un mémorandum est introduit dans un cylindre de cuivre qui trouve sa place dans le creux d'une pierre de taille, emmurée plus tard dans le mur en briques entre les portes du lieu de culte et de la petite salle. Depuis l'oratoire du Conseil des XV, je puis suivre les travaux en permanence.

Les travaux avancent rapidement malgré le casse-tête causé par les fondations. En effet, le lieu d'implantation du bâtiment est une ancienne carrière, et il ne faudra pas de moins de quelque 70 piliers de béton d'un diamètre de plus d'un mètre et d'une profondeur variant entre 3 et 7 mètres pour soutenir la plate-forme principale. Soudain, un accroc : il s'avère que l'emplacement prévu pour la tour est un trou béant. Le remplir entraînerait un surcoût considérable. Avis très partagé : « avons-nous besoin d'une tour ? Avons-nous besoin de cloches ? ». Car qui dit tour, dit cloches... Elle sera construite, et les cloches seront payées par un don exceptionnel d'une paroissienne.

Le printemps 1966 voit la construction très avancée. On me demande : « pourrons-nous fêter la confirmation dans la nouvelle église ? » Je réponds : « si vous êtes prêts à la remettre à la Pentecôte, cela me semble possible ! » De sorte que la confirmation à la Pentecôte 1966 sera le premier culte célébré à l'église. L'église n'est pas terminée. Elle sera consacrée le 8 octobre 1966. L'auteur du projet, Carl Hintermann, et Willy Grossmann, le réalisateur, remettront ce jour-là symboliquement les clefs au Président Etienne Jung, qui les transmettra à votre serviteur.

Et la vitesse de croisière de St-Matthieu va prendre son envol...

Lien n°210 – fév. 2015

12

Projet de l'église de Saint-Matthieu,
« Souvenirs de St-Matthieu »,
Ernest Mathis, Le Lien, n° 210,
février-mars 2015.



Chantier à l'aube de sa construction.



Ouvriers sur le chantier.



Vue depuis l'intérieur de l'église en construction.



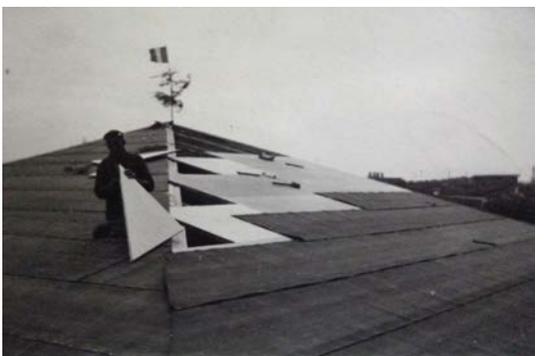
Porte du lieu de culte et sortie extérieure, avec vue sur l'axe du boulevard d'Anvers



Structure de l'église en béton et toiture en tuiles noires..



Ouvriers et cadres du chantier posent devant la future entrée de l'église, printemps 1966.



Lot de photos datant de la construction de l'église, entre 1964 et 1966, et appartenant à la Paroisse Saint-Matthieu.



